

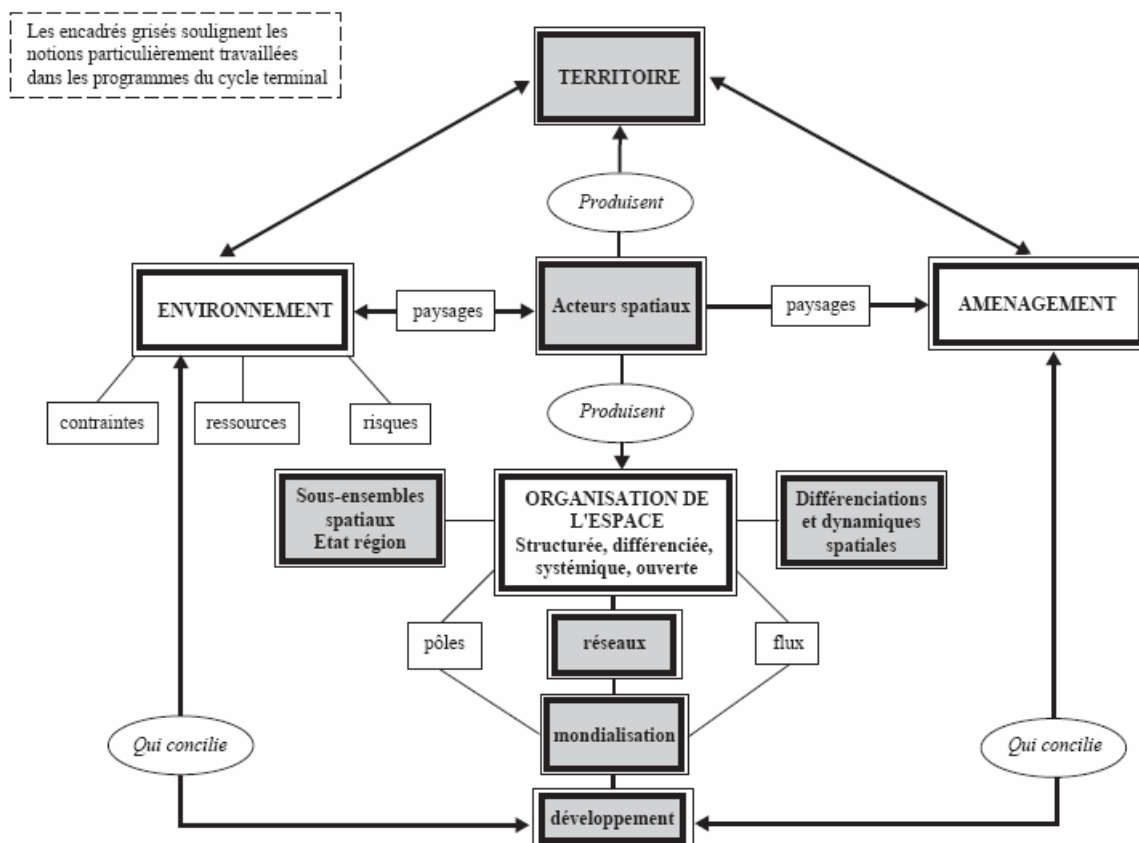
Lexique géographique

1. Les notions centrales
2. Les notions de base
3. Le vocabulaire spécifique
4. Les sigles géographiques
5. Les régions particulières

1. Les notions centrales

Pour organiser le réel et articuler traits communs et singularités, le recours à des termes de vocabulaire ayant valeur synthétique, appelés « notions », est une démarche féconde. Ces notions constitueront pour les élèves d'utiles outils d'analyse intellectuelle, pour autant qu'ils sachent qu'ils condensent une réalité foisonnante et complexe, toujours irréductible par quelque côté. Pour rendre compte de la complexité de l'organisation spatiale, les notions ne peuvent être étudiées seulement de manière indépendante les unes des autres ; elles doivent être mises en relation.

Les notions présentées en seconde ont permis de poser les bases des objets et des démarches géographiques. Elles sont reprises et enrichies dans le cycle terminal. Ainsi, l'organisation de l'espace et l'aménagement réalisés par les sociétés humaines, de même que les relations établies avec l'environnement par ces mêmes sociétés demeurent des notions fondamentales. Mais en classe de première, elles sont abordées au travers de l'étude d'espaces bien déterminés, qui sont constitutifs du programme, comme la France, l'Europe. Il est donc logique qu'à ce niveau la notion de territoire occupe une place centrale. Des notions connexes sont ajoutées afin notamment de souligner les effets de différenciation, de distribution et de dynamique dans l'organisation de l'espace (distance, lieu, localisation, frontière) et de dégager des sous-ensembles spatiaux (région, État, aire de puissance, façade, lieux de la mondialisation...). Le rôle essentiel des acteurs spatiaux sur les territoires est réaffirmé et ces derniers clairement identifiés : publics ou privés, acteurs institutionnels, État, organisations internationales, entreprises, entreprises multinationales, associations, organisations non gouvernementales, organisations illicites. Ces notions sont regroupées dans le tableau ci-dessous qui tente de les présenter de manière ordonnée et hiérarchisée. (*Accompagnement des programmes du cycle terminal des séries générales*, 2003).



Organisation de l'espace :

L'organisation de l'espace résulte d'un ensemble de processus : appropriation de l'espace, division et gestion des **territoires**, répartition des habitats, exploitation des **ressources**, développement des activités de production et d'échange, émergence de pôles et mise en place de multiples réseaux de communications. L'espace, ainsi différencié, est riche d'inégalités et de **discontinuités** mais aussi de liens de dépendance et d'**interdépendance** qui unissent chaque lieu à d'autres lieux. C'est un ensemble structuré par des relations spatiales qui s'articulent autour de **pôles** reliés par des **réseaux** où circulent des **flux**. L'étude de cette organisation (structures et **disparités spatiales**) et de ses évolutions (**dynamiques spatiales**) est l'OBJET même de la GEOGRAPHIE.

Aménagement :

L'aménagement désigne à la fois un ensemble d'actions d'une société et le résultat de ces actions sur son **territoire**. L'aménagement est donc le fruit d'acteurs qui, dotés de leurs stratégies, de leurs représentations spatiales, sont producteurs d'espace. Il est l'occasion de compétitions entre différentes activités, de conflits entre différents acteurs et différents pouvoirs. La racine latine d'aménagement, manere, évoque la maison, le manse, le manoir. Aménager comme emménager ou déménager fait aussi allusion à l'espace domestique et à des actions de la vie quotidienne. Pour Maxime Lamotte, l'aménagement est la "transformation par l'homme d'un système (étendue de terrain, unité de production, ensemble complexe quelconque), en vue d'une utilisation plus rationnelle". Les sociétés aménagent leur territoire par le jeu spontané des **acteurs spatiaux**, mais aussi dans le cadre d'actions réfléchies, concertées et décidées par l'autorité publique (aménagement du territoire). L'aménagement du territoire désigne aujourd'hui l'action publique qui s'efforce d'orienter la répartition des populations, leurs activités, leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte de choix politiques globaux. C'est par leurs politiques d'aménagement du territoire que les acteurs publics agissent pour corriger les déséquilibres et orienter les développements spatiaux à partir d'une appréhension d'ensemble et d'un projet global et prospectif. Ces politiques s'efforcent de tenir compte des effets **environnementaux** de leurs décisions (prévention, accompagnement, réparations) : par exemple, les politiques dites de la ville durable.

Environnement :

L'environnement est le milieu physique **aménagé**. Ses différentes composantes (biosphère, atmosphère, hydrosphère, lithosphère, pédosphère) agissent entre elles et sont en interrelations de nature et d'intensité variées avec les sociétés humaines : l'ensemble forme le **géosystème**. Il faut prendre en compte les **ressources** – renouvelables ou non –, les **contraintes** – relatives dans le temps et dans l'espace – et les **risques**, d'origine naturelle ou aggravés, voire déclenchés par les activités humaines. La Communauté européenne définit l'environnement comme "l'ensemble des éléments qui dans la complexité de leurs relations constituent le cadre, le milieu et les conditions de vie pour l'homme". En droit français de l'environnement, le terme recouvre la nature, c'est-à-dire les espèces animales, végétales, les "équilibres" biologiques et les ressources naturelles (eau, air, sol, mines) ainsi que les sites et les paysages. Cette approche un peu restrictive incite à parler de "géo-environnement", qui met l'accent sur les lieux et les formes d'inscription des groupes humains. Les sociétés agissent sur l'environnement et leurs actions entraînent des effets de rétroactions, positives ou négatives. Une Charte de l'environnement est désormais adossée à la Constitution française. D'autres disciplines enseignées sont partie prenante dans l'approche environnementale : les sciences de la matière (physique, chimie), les sciences de la vie et de la Terre (biologie, géologie, géophysique, climatologie), les sciences humaines (anthropologie, sociologie), les sciences économiques et juridiques.

Territoire :

Un territoire est une portion d'espace clairement définie, mais sans échelle spatiale fixe, dont les contours sont reconnus par les sociétés humaines qui les occupent. Le territoire est donc un espace approprié par un groupe de façon réelle ou symbolique et qui est souvent **organisé**, dirigé et **aménagé** en fonction de ses besoins, de ses valeurs. Les territoires s'étudient donc en fonction des mailles de gestion de l'espace mais ils peuvent être emboîtés. Ils supposent aussi des sentiments d'appartenance, ils sont l'objet d'affects collectifs et individuels. Un territoire possède des limites plus ou moins reconnues par un droit d'usage ou un droit écrit (limites administratives, frontières...).

Carte : représentation graphique appliquée à un espace géographique. La carte, sous ses différentes formes, permet de repérer les lieux et l'extension des phénomènes géographiques plus ou moins proportionnalisés ; c'est une construction intellectuelle avec un langage propre dont il faut connaître l'alphabet (les signes) et la grammaire (les règles de la cartographie, notamment la proportionnalité et la hiérarchisation). En règle générale les cartes sont l'œuvre de professionnels disposant d'un outillage élaboré. Elle ne doit pas être confondue avec le *croquis* et le *schéma*. Les planisphères (cartes représentant la Terre entière ou presque) varient selon leur projection : projection polaire (centrage sur le pôle nord en général), projection cylindrique (mais le centre choisi varie selon les pays, car chacun se place au centre de la carte). La carte par anamorphose est une carte sur laquelle on représente les États par des rectangles (ou d'autres formes géométriques), en fonction d'une quantité (population, production, PIB...) et non de leur superficie.

Croquis : le croquis est une représentation graphique appliquée à un espace géographique. Réalisé à partir d'un fond de carte et donc sans s'abstraire des lieux et de l'échelle, il suppose, à la différence de la *carte*, une démarche de choix, de classement, de hiérarchisation, et de mise en relation dans une perspective géodynamique des phénomènes géographiques. Il suppose également la maîtrise du langage cartographique et la capacité à la réalisation effective du croquis avec un outillage matériel nécessairement réduit.

Échelle : au sens strictement cartographique, désigne le rapport entre une distance réelle, mesurée dans l'espace terrestre et celle de sa représentation sur une *carte*. Par exemple, sur une carte au 1/50 000, 1 cm sur la carte représente 50 000 cm sur le terrain, soit 500 m. Puisqu'il s'agit d'un rapport, l'échelle sera donc "petite" lorsque le dénominateur est grand et inversement "grande" lorsque ce dernier est petit. En conséquence, à dimensions cartographiques égales, la portion de l'espace représentée est plus vaste à petite échelle qu'à grande échelle, d'où le paradoxe apparent : pour étudier un phénomène géographique sur une grande échelle (mondiale par exemple), il faut une carte à petite échelle. Les faits géographiques doivent être étudiés à l'échelle adaptée, en fonction de leurs caractères, des problématiques abordées. Ils pourront aussi être appréhendés à divers niveaux d'échelle (analyse multiscalaire) en emboîtant les niveaux successifs d'analyse (échelle mondiale, continentale, nationale, régionale, locale). De tels changements d'échelle, par leurs effets de "zoom avant" ou arrière, peuvent révéler des réalités, des phénomènes différents ou différemment en modifiant perceptions et représentations.

Espace : au sens premier, l'espace a une étendue concrète, singulière, il est ce qui se mesure. C'est une portion définie de la surface terrestre. Mais l'espace géographique a aussi une signification plus abstraite et générale. Il est produit, espace social : approprié, mis en valeur ou transformé par un groupe humain organisé. On peut en identifier les types d'action et d'usages fondamentaux : appropriation et gestion, habitat, échanges et communication, exploitation et mise en valeur.

Schéma : le schéma, à la fois plus simple dans sa réalisation graphique que la *carte* et le *croquis* et plus ambitieux dans ses objectifs, relève d'une démarche interprétative permettant de mettre en évidence la structure et la dynamique des espaces étudiés que l'on représente par des signes porteurs de sens géographique sur des supports aux contours volontairement simplifiés. De ce fait il s'abstrait de la contrainte d'une localisation précise. Il peut être une simplification, son intérêt réside alors dans sa réalisation à la fois aisée et rapide, mais ce travail de simplification graphique s'accompagne très généralement d'un processus d'abstraction ; en ce sens il permet de gagner du sens en éliminant les "bruits" de l'information ponctuelle.

2. Les notions de base

<i>Approfondissement des notions géographiques de base de seconde au cycle terminal</i>		
<i>Notions de base du programme de seconde approfondies au cycle terminal</i>		<i>Notions de base du programme du cycle terminal</i>
Organisation de l'espace	<p>Pôle Réseaux Flux</p>	<p>Axe Carrefour Nœud Mondialisation, régionalisation, transnationalisation Interdépendance Dynamiques spatiales, mobilité</p>
Différenciation spatiale	<p>Discontinuité Centralité, centre d'impulsion, espace moteur, périphérie Métropolisation, polarisation, métropole, mégapole, mégalopole, ville mondiale Littoralisation Développement, Nord (pays industriels développés), Sud (pays en développement, en voie de développement, sous-développés, Tiers-monde, pays émergents, pays intermédiaires) Interface Façade maritime Front pionnier</p>	<p>Distance Peuplement Localisation Situation Intégration Contrastes spatiaux, disparités socio-spatiales Mal-développement, développement durable, développement local Frontière</p>
Sous-ensemble spatial	Triade	<p>Région État Organisation économique régionale Organisation internationale Aire de puissance, aire de civilisation, aire multipolaire</p>
Aménagement	<p>Acteurs spatiaux Paysage</p>	<p>Diaspora Firme multinationale ou transnationale Système productif</p>
Environnement	<p>Géosystème Contraintes Ressources Risque</p>	Milieu géographique
Territoire	<p>Géopolitique Acteurs spatiaux</p>	<p>Frontière Région État Opinion publique Puissance, superpuissance</p>

Acteurs spatiaux :

Les acteurs spatiaux sont des groupes de personnes ou d'**organisations** qui agissent, directement ou indirectement, sur un espace et contribuent à le transformer par leurs aménagements. Ces donneurs d'ordre politiques, économiques, sociaux, présents à toutes les échelles, peuvent être légaux ou illégaux. De l'individu à l'**État** et aux structures **transnationales**, en passant par l'entreprise, les collectivités locales, les associations, les acteurs pensent, parlent, agissent. Ils ont leurs représentations mentales et patrimoniales ; leurs intérêts, leurs objectifs et donc leurs stratégies. Ils peuvent passer des alliances, faire du "lobbying", arbitrer, défendre des intérêts contradictoires. Ils participent ainsi aux "jeux d'acteurs" à l'oeuvre dans les choix législatifs, réglementaires, dans les politiques d'aménagement concernant les préoccupations de **développement durable**. Dans ce cadre, sont considérés comme des "acteurs faibles" ceux qui ne disposent que de peu d'atouts dans une négociation du point de vue de leur rayonnement, de leur pouvoir ou de leurs réseaux de relations, pour faire valoir leurs choix et défendre leurs intérêts. Et comme "acteurs forts" ceux qui disposent des attributs inverses. On parle d'acteurs « subétatiques » pour désigner les régions ou États régionaux qui parfois, en viennent à contester le pouvoir central (ainsi, en Espagne, avec le Pays Basque ou la Catalogne).

Aire de civilisation :

Le mot civilisation, utilisé longtemps au singulier pour désigner le troisième stade (faisant suite à la « sauvagerie » et à la « barbarie ») d'une vision cyclique de l'humanité soutenue par des philosophes du XIXe siècle, est employé aujourd'hui au pluriel pour souligner la pluralité, la coexistence et l'égalité des civilisations. Une aire de civilisation est une entité géographique qui regroupe des espaces occupés par une civilisation donnée. Notion difficile à appréhender, elle peut toutefois être considérée comme un espace culturel fondé sur un ensemble de caractères matériels, moraux, religieux, linguistiques, artistiques et sociaux communs à une société ou à un groupe de sociétés. Une aire de civilisation ne peut donc pas s'identifier à un seul trait culturel. L'aire de civilisation est un produit de l'histoire, s'inscrivant dans le temps long, mais aussi un objet dynamique. Ainsi les aires de civilisations peuvent être plus vastes que leur foyer originel, avoir des **frontières** mouvantes, s'interpénétrer, se développer en des lieux discontinus. De plus sur un même espace peuvent cohabiter plusieurs civilisations. Des groupes sociaux mêlent ainsi des traits culturels empruntés à des civilisations différentes.

Aire de puissance :

Une aire de puissance est un espace géographique constitué d'un ensemble d'**Etats** ou de **régions** capable de peser sur d'autres espaces. La notion d'aire de puissance ne se mesure pas uniquement au niveau des Etats. Une aire de puissance occupe une place prépondérante dans l'organisation de l'espace mondial du fait de plusieurs facteurs : son poids économique (importance de la production, des investissements à l'étranger, de la capitalisation boursière, des exportations et des importations), son rôle de **centre d'impulsion** de l'économie mondiale, éventuellement son poids démographique, son influence politique, militaire, diplomatique (alliances, rôle à l'ONU, armement, troupes stationnées à l'extérieur, capacité d'intervention militaire) ou culturelle (mode de vie, rayonnement artistique).

Aire multipolaire :

Est qualifié de multipolaire une aire soumise aux effets conjugués de plusieurs **pôles**. A plus grande échelle (par exemple la **région**), on parle d'espace polynucléaire.

Axe :

Un axe est une ligne ou un couloir autour duquel et grâce auquel se structure un espace géographique environnant. Il canalise des voies de communication, draine des échanges, suscite des convergences. On emploie surtout le terme pour désigner un couloir ou une vallée reliant des pôles majeurs de richesses et de population par l'intermédiaire de plusieurs grands moyens de transport (un axe complet regroupe tous les moyens disponibles).

Carrefour :

Un carrefour est un lieu d'intersection, de rencontre. Il contribue à **polariser** l'organisation de l'espace.

Centralité :

La centralité qualifie la capacité d'action d'un élément central (le centre urbain, la **métropole**) sur sa **périphérie** en termes de desserte, de services, d'attractivité, d'une manière générale, de **polarisation**. En matière urbaine, elle fut analysée par W.E. Christaller en 1933 : dans le cadre de son étude des lieux centraux il cherche à rendre compte de la taille, de l'espacement et du nombre des villes par leurs fonctions économiques (commerce et services). L'offre et la demande de biens et de services se rencontrent et s'échangent dans des "lieux centraux" privilégiés par leur accessibilité. Une position centrale permet de minimiser les coûts : les activités qui ne sont

pas liées à des **ressources** localisées recherchent de telles **situations**. La centralité n'est pas seulement fonctionnelle : elle explique le rôle symbolique que tiennent les villes. Comment mesurer une centralité dont le caractère est multidimensionnel ? Certains auteurs proposent un "indice simple de centralité", rapport entre la rente du centre-ville et la rente en banlieue. D'autres étudient l'évolution des gradients de densité ou proposent des critères socioculturels pour mesurer la qualité centrale d'un lieu. La périurbanisation, le développement d'edge cities, n'a pas encore inversé le rapport ville-centre / périphérie : l'indice de centralité reste encore supérieur à 1 dans la plupart des grandes villes, y compris en Amérique du Nord où elles sont pourtant davantage polynucléarisées qu'en Europe. On remarque aussi que la centralité, aux niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine, s'affranchit de plus en plus des seuls rapports de proximité et de **distance** physique : elle tient davantage aux interactions immatérielles, aux rapports de pouvoir et de contrôle dans une société de plus en plus mondialisée. Un débat contemporain porte donc sur les effets, à moyen et plus long terme, que pourraient avoir les progrès des communications à distance, de la dématérialisation de nombreux échanges, des processus de **mondialisation**.

Centre d'impulsion (ou espace moteur) :

Un centre d'impulsion est un espace où se trouvent concentrées des fonctions de commandement (politiques, économiques, culturelles) qui confèrent à ce lieu un rôle structurant sur l'espace mondial. Centre de décision à rayonnement mondial (politique, économique), ce peut être une **métropole**, une **région** dominante. Son poids, sa "taille" dépend d'un certain nombre de critères de nature socio-économiques, socioculturels. Le centre aura une capacité d'impulsion, de commandement qui dépendra de :

- sa population (densité, part/reste de la population), de son niveau de vie, de l'ancienneté de son **développement**,
- ses capacités de production (capitaux, qualifications, etc.),
- ses capacités d'autodéveloppement sur ses propres **ressources** humaines et financières,
- ses capacités de recherche et d'innovation : investissements en R&D, lieux de recherche.

Le poids d'un centre comporte aussi des éléments qualitatifs, subjectifs, c'est-à-dire l'attractivité de ses pratiques culturelles, de son mode de vie, des principales valeurs qui s'y trouvent représentées.

Centre / périphérie :

Indissociables, les deux notions de **centre** et de **périphérie** ont une signification spatiale (le centre est au milieu et la périphérie autour) mais surtout hiérarchique (le centre domine la périphérie). Presque tous les centres sont aussi des périphéries, et vice versa : tout dépend de l'échelle du système spatial considéré. Une **métropole du Sud** est un centre pour les régions qui l'entourent, mais c'est une périphérie du **Nord**. Seules les **villes mondiales** sont exclusivement des centres et les espaces ruraux enclavés exclusivement des périphéries.

Contraintes :

Les contraintes désignent un ensemble d'éléments qui exercent une influence négative et créent des difficultés ou des limites à la mise en valeur d'un espace donné. Les contraintes peuvent être naturelles (relief, climat), économiques (coût), historiques ou sociales (normes, concurrences ou conflits d'usage). Une **frontière** fermée par exemple est une contrainte. Une contrainte peut devenir une **ressource** compte tenu de l'évolution de la demande, des besoins sociaux. Le contournement d'une contrainte (par exemple climatique) entraîne généralement le développement de nouvelles contraintes, écologiques ou sociales.

Contrastes spatiaux :

Les contrastes spatiaux sont des différenciations spatiales résultant de facteurs divers : héritages historiques, administratifs (maillages territoriaux) ; différences de capacités de **développement** ; dotation en **ressources** "naturelles" de tout type.

Développement :

Le terme de développement a fait l'objet de nombreux débats parmi les spécialistes, non seulement géographes mais aussi économistes ou sociologues. Il désigne l'accroissement des richesses associé à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire et va donc au-delà de la simple croissance économique. Le développement est le plus souvent mesuré à l'échelle mondiale pour comparer des **Etats**, à l'aide de multiples critères, par exemple l'indice de développement humain, proposés par les institutions internationales comme le PNUD. Mais il doit aussi se mesurer aux échelles nationale, régionale ou locale car, au sein d'un même territoire, les niveaux de développement peuvent être très différents. Le développement est le produit d'**acteurs** multiples, exogènes ou endogènes.

Développement durable :

L'idée de développement durable, à la fois économique, social et écologique, cherche à prendre en compte le long terme et la gestion raisonnée des **ressources** et de l'environnement dans le processus d'accroissement des richesses. La définition officielle, issue du rapport Brundtland à l'ONU en 1987, le définit comme un **développement** « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il reflète donc un souci de préserver l'environnement, de proposer une équité intragénérationnelle et d'introduire une solidarité intergénérationnelle. La conférence de Rio de Janeiro en 1992 fut l'occasion, pour la première fois, de médiatiser la notion de développement durable (sustainable development). Le terme de sustainable a été traduit par l'adjectif durable dans la mesure où le mot soutenable, en français, n'implique aucune dimension temporelle. Il s'agit de tenter de concilier les impératifs du développement, plus particulièrement pour les pays du **Sud** en retard, avec les contraintes environnementales au **Nord** comme au Sud.

Développement local :

On parle de développement local quand le développement est le produit d'**acteurs** endogènes (internes au territoire).

Diaspora :

La diaspora est une communauté de personnes issues d'un même groupe ethnique, religieux ou national et dispersées par des flux migratoires hors de leur région d'origine (diaspora juive, chinoise, indienne, arménienne, philippine...). Le terme, employé d'abord pour les juifs, implique des liens de solidarité (culturels et économiques) plus ou moins étroits entre ses membres et, très souvent, avec le pays d'origine.

Discontinuité :

La discontinuité désigne une rupture, une modification brutale ou progressive d'un phénomène de part et d'autre d'une limite (par exemple la densité de population, le niveau de richesse...). Les **frontières** politiques séparant les États sont fréquemment des lignes de discontinuité. Les discontinuités peuvent être démographiques, économiques et sociales, spatiales, voire politiques. Ruptures, **interfaces**, frontières résultent de phénomènes et processus variés : modes d'appropriation des territoires (maillages, frontières administratives) ; lignes de contact, interfaces d'origine "naturelle" (piedmonts, littoraux, sahels et autres rivages) ; différences de **développement**. Elles peuvent être mesurées dans l'espace par un gradient plus ou moins brutal : différence d'intensité d'un phénomène sur une surface donnée, d'un point à un autre, il en mesure la "pente" et donc l'intensité de la discontinuité.

Disparités socio-spatiales :

Les disparités socio-spatiales sont des différences quantitatives (démographiques, économiques, sociales, culturelles) repérables et mesurables dans des territoires de mêmes dimensions. Elles sont vécues comme des injustices et sont ainsi source de revendications et d'actions redistributives. Elles peuvent s'observer à différents niveaux d'échelle : mondes urbains et ruraux ; littoraux et espaces ouverts sur l'espace mondial d'une part, espaces périphériques de l'intérieur et des confins continentaux d'autre part. Elles peuvent s'évaluer de diverses manières, à partir de différents paramètres : niveaux éducatifs, revenus, capacités de production, offre de services, etc. Le coefficient de Gini mesure les inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1 : 0 en cas d'une parfaite égalité des revenus, alors que 1 signifierait qu'une seule personne concentre toutes les richesses. Dans la réalité d'un panel d'environ 100 pays, les coefficients de Gini oscillent entre 0,26 et 0,60. Les experts internationaux fixent la cote d'alerte à 0,4 : les disparités peuvent être alors facteurs d'implosion. Un des aspects de ces disparités peut être la ségrégation socio-spatiale, situation dans laquelle une société connaît sur le terrain une séparation, de fait ou de droit, entre des populations de niveaux de vie différents.

Distance :

La distance désigne l'intervalle à franchir pour se rendre d'un lieu à un autre. La distance a la signification d'une séparation, son parcours nécessite un effort, une dépense d'énergie. Jusqu'au début du XXe siècle, l'espace était rugueux et opaque : les distances étaient franchies difficilement, protégeant ainsi les producteurs de leurs concurrents. Au cours du XXe siècle, la **mobilité** des individus, des marchandises, des informations, tant en termes de coût que de temps, a fortement contribué à la **mondialisation**. Il ne faut pas pour autant en déduire l'abolition programmée de tout facteur temps, distance et coût dans les processus de **localisation** : les lieux où l'on peut accéder rapidement aux biens et aux informations restent gagnants. Il y a plusieurs types de distances. La plus classique est la distance géométrique euclidienne, qui a un intérêt partiel aujourd'hui, d'autant que la ligne droite n'est pas forcément la plus adaptée pour rejoindre un point à un autre. Aussi, les entreprises, comme les particuliers, tendent à mesurer les distances en temps (distance temps) : "nous sommes à 20 min de

l'aéroport". Et aussi en coût (distance coût). Distances-temps et distances-coûts peuvent être représentées dans l'espace par des lignes de temps ou de coût égal pour accéder à un lieu donné. Les distance-coût et distance-temps ne sont pas égales, en général, à la distance géométrique. On remarque aussi que la distance est révélée par les comportements plutôt qu'établie a priori selon une échelle identique pour tous les individus (distance perçue). La distance perçue fait partie des distances cognitives (ou mentales), qui sont des représentations psychologiques, individuelles ou collectives. Dans les études de mobilité ou de diffusion, la proximité se mesure moins en terme de distance physique que par les possibilités de contact, d'information ou de familiarité avec les lieux.

Dynamiques spatiales :

Les dynamiques spatiales sont les changements, les évolutions que l'on peut repérer dans un espace. Au demeurant, la notion ne doit pas être interprétée uniquement en termes positifs. Une dynamique, dans telle situation socio-spatiale, peut-être négative, traduire le déclin, la déshérence, la déprise. La dynamique des territoires étudie les changements qui sont en œuvre du point de vue des **localisations** des populations et de leurs activités mais aussi des aménagements et des capacités de maîtrise des territoires étudiés. Ces évolutions modifient les hiérarchies et les liens entre les parties du territoire, transformant son organisation.

Espace moteur : voir Centre d'impulsion

Etat :

L'État est à la fois une réalité historique et une construction théorique, ce qui explique la difficulté de le définir de manière pleinement satisfaisante. La définition la plus communément admise de l'État est celle de R. Carré de Malberg (Contribution à une théorie générale de l'État, 1921) qui le définit comme "une communauté d'hommes, fixés sur un territoire propre et possédant une organisation d'où résulte pour le groupe envisagé dans des rapports avec ses membres une **puissance** suprême d'action, de commandement et de coercition". Il souligne ainsi la double acception de la notion d'État, qui correspond à un mode d'organisation sociale territorialement défini et à un ensemble d'institutions caractérisées par la détention du monopole de l'édiction de la règle de droit et de l'emploi de la force publique. Mais une telle définition omet de préciser que l'État est avant tout un artifice politique, construit en vertu de la loi par une société, pour être le support d'un pouvoir détaché des relations de sujétion entre individus. L'État a aussi une réalité géographique qui se manifeste par le territoire, sur lequel il exerce sa souveraineté et qui est circonscrit par la frontière. L'administration qu'il met en œuvre pour gérer son territoire se comprend comme le produit de son système de pouvoirs et de règles, comme le moyen de sa reproduction et comme un instrument privilégié de l'intégration territoriale. Le territoire étatique est ainsi l'enjeu de deux modes de territorialité : la territorialité politique, qui procède de l'exercice de l'autorité de l'État sur l'étendue de son ressort, et la territorialité identitaire, qui médiatise les rapports des hommes au territoire par les processus d'appartenance et d'identification. La construction étatique relève de modalités variées (État de type impérial à pouvoir central fort, État de type agrégatif avec des autonomies régionales fortes...). Les institutions étatiques se caractérisent avant tout par l'exercice de fonctions dites régaliennes : à l'intérieur, ces fonctions concernent l'édiction des normes (législation, réglementation) et la sanction de ceux qui les méconnaissent (justice, police) ; à l'extérieur, elles concernent la diplomatie et la force armée. L'exercice de ces fonctions suppose des **ressources** propres, qui sont prélevées sur la collectivité nationale par le biais de l'impôt. Mais dans les sociétés contemporaines, l'action de l'État ne se limite plus aux seules fonctions liées à l'exercice de la souveraineté. Son champ d'intervention s'est étendu dans de nombreux domaines où existe un intérêt général qui ne peut être satisfait par la seule action des particuliers (ex : éducation, santé, culture, recherche...). Parallèlement, la fonction redistributrice de la fiscalité s'est imposée. Cette émergence de "l'État-providence" marque une véritable mutation de l'État : cadre institutionnel de l'exercice du pouvoir, il est également devenu un élément de cohésion sociale et un garant de l'égalité entre les individus qui le composent. Les domaines où l'action de l'État concerne le plus directement les géographes sont ceux qui concernent la défense et l'aménagement du territoire du fait de leurs répercussions sur l'organisation de l'espace, sur les paysages. Dans la période récente, l'État est confronté à de nouvelles évolutions :

- d'une part, son autorité sur le territoire est attaquée par en bas sur des bases ethniques. Certains redoutent une humanité qui serait réduite à une organisation régressive de tribus territorialisées et les peuples semblent hésiter entre les différents étages d'organisation politique possible : clan, tribu (comme métaphore plus que comme réalité), province, nation, État-nation,
- d'autre part, par en haut (du fait des processus de **transnationalisation**).

Façade maritime :

Une façade maritime est un espace littoral (comportant de grands organismes urbains et portuaires), **interface** entre un arrière-pays continental et un avant-pays maritime, auxquels il est relié par des **réseaux** de communication denses et variés. C'est à la fois un espace d'échanges et de production dont les activités ont pu entraîner un phénomène de **littoralisation** (concentration démographique, portuaire et urbaine). Cet espace est avant tout fonctionnel et ne peut se réduire à des limites arbitrairement fixées. Les ports, notamment les main ports, jouent un rôle clef dans l'interface terre - mer des façades et constituent des points nodaux incontournables des échanges internationaux et domestiques. Leurs infrastructures ont dû s'adapter, au fil du temps, aux évolutions économiques et technologiques. Leurs performances dépendent de la qualité et de l'étendue de leurs avant-port et arrière-port. On peut identifier quelques grandes façades maritimes dans le monde.

Dans l'Atlantique :

- La Northern Range, façade maritime de la mer du Nord de Dunkerque à Hambourg à laquelle on englobe parfois Le Havre. L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux), cœur économique de l'Union européenne, constitue l'essentiel de son arrière-pays. Mais cette façade est distancée aujourd'hui par la façade de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

- La façade atlantique de l'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, est une autre interface.

Dans le Pacifique :

- La façade occidentale de l'Amérique du Nord, du Puget Sound à la Californie,

- La façade d'Asie de l'Est et du Sud-Est qui développe à un rythme élevé son potentiel, sa puissance. De Singapour à la Corée, en passant par les grands ports chinois, taiwanais, japonais, son avant-pays est d'échelle mondiale et son arrière-pays gagne peu à peu la Chine continentale en profondeur.

Firme transnationale (FTN) ou Firma multinationale (FMN):

Une firme transnationale est une entreprise qui contrôle des unités de production et de conception dans plusieurs États. Selon le Bureau international du travail, une FTN est une entreprise de plus de 500 millions de dollars de chiffre d'affaires, présente, via ses filiales, dans au moins six pays et qui réalise plus de 25 % de son chiffre d'affaires hors du pays où se trouve son siège social. On peut préférer le terme de « transnationale » à celui de « multinationale » dans la mesure où les fonctions de commandement sont souvent localisées dans un même État même si l'organisation et les stratégies de la firme sont conçues à l'échelle mondiale, par-delà les frontières. Les FTN bénéficient de la chute des tarifs douaniers pour s'implanter un peu partout. 28 000 en 1998, elles sont 63 000 en 2004, contrôlant 820 000 filiales et réalisant 30 % de la production mondiale. Les 200 plus puissantes emploient l'équivalent des deux tiers de la population active française.

Flux :

Un flux est un volume de biens ou de personnes en circulation, un écoulement, un transfert, d'une certaine quantité de personnes, de véhicules, d'informations, de marchandises, transportés par un moyen de communication, par le biais d'un **réseau**. Les flux se caractérisent par une origine, une destination, un itinéraire, une « épaisseur » (volumes, effectifs transportés). La différenciation spatiale engendre nécessairement des flux entre des espaces complémentaires. Mais, si les flux sont révélateurs de différenciations spatiales, ils sont aussi facteurs de leur apparition ou de leur maintien. Pour mesurer les flux, il faut tenir compte de la quantité transportée et de la distance franchie : passagers/km ou tonnes/km. Lorsque l'on rapporte cette quantité à une unité de temps on obtient un débit : megabits/seconde ou bauds / seconde pour les télécommunications informatiques, Unité Véhicule Particulier (UVP) / heure pour le trafic routier. La géographie des flux peut être expliquée et représentée par des modèles gravitaires, plus particulièrement pertinents pour les flux de personnes. Plus le réseau est performant (transport rapide et bon marché), plus les flux sont importants : le trafic induit est alors généré directement par les infrastructures. Ainsi, des flux d'hommes d'affaires sont générés par les gares TGV ou les aéroports. Par ailleurs, la concentration et l'interconnexion des infrastructures sur un axe ou dans un lieu donné a des effets cumulatifs sur les flux : plus on perfectionne un réseau, plus le trafic y est dense. Aussi, en milieu urbain, une nouvelle infrastructure risque de ne fluidifier la circulation que pour une durée limitée, car elle sera victime de son succès ("effet siphon"). L'organisation post-fordiste de la production repose, en partie, sur la pratique des flux tendus permettant de livrer le produit en juste-à-temps. De telles organisations logistiques reposent aussi sur une grande flexibilité dans l'organisation du travail. La **mobilité** et l'instantanéité sont, de nos jours, tout particulièrement l'apanage de biens immatériels : flux financiers, flux d'information par exemple. Longtemps, la circulation des flux d'information supposait le déplacement d'un bien ou d'une personne. Les révolutions technologiques dans les domaines des télécommunications et de l'informatique ont largement dématérialisé cette circulation : des "autoroutes de l'information" assurent la transmission immédiate de grandes quantités de données de toute nature d'un point à l'autre de la planète. Et, si la vitesse et l'instantanéité sont les qualités recherchées de ces réseaux, le "haut débit" l'est également.

Frontière :

Les frontières sont des limites séparant deux entités territoriales différentes. Les frontières peuvent être plus ou moins fermées ("frontières-glacis"), plus ou moins perméables (frontières ouvertes). Une frontière ne saurait être "naturelle" en soi. Elle est conventionnelle, produite par les sociétés humaines qui font de **discontinuités** morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. On parle de « frontière intérieure » pour désigner une limite spatiale et mentale entre deux communautés dans un même Etat ou une même agglomération ; aux Etats-Unis, la frontière désignait le **front pionnier** de **peuplement** et de colonisation qui étendait le territoire vers l'est. Le mythe de la Frontière, développé à la fin du XIXe siècle, désignait la limite en mouvement séparant le « sauvage » du « civilisé », l'espace conquis de l'espace à conquérir. C'est dans ce mouvement que l'immigrant européen devenait américain. Les frontières, si elles sont lieux de **risques**, d'incertitudes, de confrontation, peuvent être aussi des **interfaces** actives de stimulation et de compétition fécondées par la présence de l'autre, par ses différences. Les mouvements contemporains de **mondialisation** ou de **régionalisation** à des échelles continentales (construction européenne par exemple) oblitèrent les frontières héritées des XIXe et XXe siècles. Les frontières tendent à s'éroder, les entités politiques à se déterritorialiser. Mais d'autres surgissent, à d'autres échelles, avec d'autres implantations spatiales, par exemple : les frontières "spécialisées" et ponctuelles du contrôle migratoire (gares, aéroports, espaces de "rétention") ; les frontières plus immatérielles des systèmes d'information, etc. La frontière semble alors s'émanciper de la ligne, de la zone contiguë.

Front pionnier :

Le terme désigne des zones de mise en valeur et de **peuplement** récents. Plus que de façon linéaire, la progression d'un front pionnier s'effectue en noyaux de peuplement le long d'**axes** de communication. Aujourd'hui, les principaux fronts pionniers actifs se retrouvent en Sibérie, en Indonésie, au Brésil et en Australie.

Géopolitique :

La géopolitique est l'ensemble des connaissances géographiques rapportées à des préoccupations politiques (contrôle territorial, maîtrise des ressources, etc.). C'est l'étude des rivalités fondées sur la domination et le contrôle des territoires en fonction d'enjeux variés. Etudiant les relations et les conflits entre les Etats et entre les peuples, la géopolitique prend en compte, en plus du contexte historique, le rôle du milieu géographique et des ressources locales. Son objet est de mieux comprendre les enjeux motivant les luttes pour maîtriser les territoires. Après être entré en disgrâce du fait de son instrumentalisation par les nazis, l'emploi du terme a été progressivement réhabilité, tout particulièrement à travers les travaux d'Yves Lacoste. Jusqu'à devenir un peu invasif : il est souvent simple synonyme de politique, de géographique, de stratégique. Le dictionnaire "Les mots de la Géographie" propose "l'idée selon laquelle il existe en permanence une dimension géographique des faits politiques, à commencer par leur distribution spatiale, et une dimension politique de la géographie : celle des **acteurs** et de la décision, qui fait partie intégrante des systèmes territoriaux."

Géosystème :

Le géosystème est un système produit par l'action conjuguée du relief, du climat, des eaux, des sols et des sociétés humaines. C'est une forme d'analyse spatiale développée par la science géographique russe et introduite en France par Georges Bertrand (années 1970). Il s'inspire des écosystèmes des biologistes mais prend en compte la place et le rôle de l'homme. Le géosystème est un système spatialisé formé d'un ensemble d'éléments (naturels et anthropiques) interconnectés qui sont en interrelations.

Intégration (régionale et mondiale) :

Un espace A s'intègre à un espace B lorsque des liens de toute nature le rendent de plus en plus solidaire (ou dépendant) de l'espace B. La notion d'intégration renvoie au vocabulaire économique, une entreprise étant « intégrée » lorsqu'elle contrôle l'ensemble de la filière de production de l'amont à l'aval, de la matière première à la commercialisation du produit.

Interdépendance :

L'interdépendance désigne la dépendance des économies les unes des autres, la relation d'échanges réciproques entre deux ou plusieurs **acteurs** et les liant les uns aux autres.

Interface (une) :

Une interface est un espace de contact qui met en relation deux ensembles géographiques distincts. L'interface suppose le passage : une **frontière** totalement fermée n'est pas une interface. Lorsque ces deux ensembles sont bien différenciés, on peut y observer des faits originaux relevant à la fois de l'interpénétration et du clivage : échanges de toute nature, modifications d'un ensemble par l'autre, mais aussi phénomènes de rupture, voire de fermeture (l'interface peut alors disparaître). Une interface constitue donc une forme parmi d'autres de **discontinuité spatiale**. Certaines interfaces (terre/mer, montagne/plaine) reposent sur un critère physique. Mais on peut aussi appliquer ce terme à la ligne de contact et de clivage entre les pays du **Nord** et ceux du **Sud**, qui ceinture une large partie de la planète et prend une force particulière au long de l'espace méditerranéen et de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique.

Littoralisation :

La littoralisation désigne le processus de concentration des populations et des activités humaines le long ou à proximité des littoraux. Il est sous-tendu par deux grandes logiques d'attractivité :

- logique de l'ordre de la production matérielle qui vise à la recherche d'une efficacité économique croissante liée à la mondialisation des échanges et permise en particulier par la révolution des transports maritimes et terrestres,
- logique de récréativité, de recherche d'aménités : tourisme, recherche de lieux de résidence agréables, associés ou non aux lieux de travail, etc.

L'attraction contemporaine des littoraux occupés est à l'origine d'une densification croissante des aménagements et de concurrences entre activités et **acteurs** et/ou usagers. Ces activités se complètent ou s'excluent.

Localisation :

La localisation désigne l'emplacement d'un lieu envisagé du point de vue de sa situation dans l'espace géographique c'est-à-dire dans sa relation aux autres lieux de sa périphérie proche ou plus lointaine selon que l'on se place dans une logique locale, régionale ou mondiale. "La localisation n'est pas équivalente au lieu : elle l'englobe et le lie aux autres, elle le situe" (Les mots de la Géographie). La localisation peut aussi être entendue dans un sens plus précis et restrictif désignant l'acte de positionner par des coordonnées : celles des référentiels cartographiques (latitudes et longitudes qui peuvent être différentes en fonction du système géodésique de projection retenu), celles du GPS qui repose sur le système UTM / WGS84.

Mal-développement :

On parle de mal-développement depuis les années 1990 pour désigner un processus de croissance qui bénéficie à une minorité d'individus et à des espaces réduits, alors que le plus grand nombre demeure dans la misère, ce qui accentue les **disparités socio-spatiales**.

Mégalopole (une) :

C'est un terme forgé sur des racines grecques, d'abord appliqué à la Megalopolis nord-américaine par le géographe français J. Gottmann. On distingue habituellement deux autres mégalopoles dans le monde, au Japon et en Europe. Une mégalopole désigne des aires urbaines géantes plus ou moins continues aboutissant à une exceptionnelle concentration de personnes, d'activités et de pouvoirs. Elle est structurée autour d'un système efficient de transports et joue un rôle d'**interface**. C'est un espace qui n'est pas toujours homogène mais qui possède des centres d'accumulation et de reproduction du capital et des centres de commandement. La mégalopole se distingue d'une conurbation par ses dimensions spatiales et son poids démographique. Par ailleurs, l'urbanisation n'y est pas forcément continue : elle peut inclure des espaces ruraux, naturels (forêts, zones humides), des poches de marginalité. À la différence de la **métropole**, la mégalopole ne relève plus d'une gestion locale, de proximité.

Mégapole (une) :

Une mégapole (megacity dans la terminologie des Nations-Unies) est une "super-métropole", une ville géante concentrant, selon les sources, des populations égales ou supérieures à 8 ou 10 millions d'habitants. Elle dispose d'une aire d'influence d'ordre international, voire mondial. Les mégapoles ont tout particulièrement bénéficié des processus de **mondialisation** des dernières décennies.

Métropole (une) :

Une métropole est une ville importante capable d'organiser l'espace qui l'environne en fonction de ses besoins. C'est un **pôle** urbain majeur doté de fonctions de commandement et d'activités de niveaux national et international et exerçant un rayonnement sur un vaste territoire. C'est avant tout une place centrale, un lieu décisionnel. Le poids et la croissance démographiques ne sont pas des critères déterminants. On notera que certaines agglomérations africaines, multi-millionnaires, n'ont pas forcément tous les attributs de la métropole. Ces très grandes villes concentrent plus particulièrement les pouvoirs économiques et financiers (sièges sociaux des grandes entreprises, bourses des valeurs et bourses de commerce, banques...). Par leurs capacités d'innovation et d'investissement, elles sont des **centres d'impulsion** de l'économie mondiale, des pôles de commandement qui étendent leur domination sur une grande partie de la planète. De plus en plus, elles fonctionnent en **réseau**, entretenant des relations de concurrence mais aussi de complémentarité, du fait notamment des prises de participation croisées de leurs grandes entreprises. Par la vertu de son centre, la métropole contrôle, présente, distribue, rassemble. En 2000, les statisticiens des Nations Unies estimaient le nombre des métropoles à 400 dans le monde, englobant 20% de la population de la planète. Bien entendu, toutes ne sont pas de même rang, ne sont pas dotées des mêmes fonctions. Une métropole internationale, de rang mondial, est dotée de fonctions directionnelles, de services supérieurs, de capacités d'innovation scientifique et technologique (technopôles). Elle entretient d'importants réseaux internationaux et bénéficie d'excellentes conditions d'accessibilité, d'accueil et d'hébergement et d'effets d'image positifs. Une métropole de rang global, international, ne pourra être définie, analysée comme une simple métropole régionale.

Métropolisation :

La métropolisation est un processus de concentration de la population et des activités dans des zones urbaines de grande taille. Il peut se faire au détriment de villes de niveau hiérarchique inférieur et l'on assiste bien souvent au renforcement des niveaux supérieurs (lieux centraux) du système urbain. Les facteurs de la métropolisation sont divers : économies d'échelle et d'agglomération, avantages comparatifs, besoins d'accessibilités aux **réseaux** (aux échelles nationales et mondiales), etc. Le phénomène de métropolisation ne se réduit pas à sa dimension démographique. Il doit son ampleur et son originalité à la concentration spatiale des fonctions stratégiques du nouveau **système productif** : appareils de commandement et de contrôle ; foyers de l'innovation ; accessibilités aux réseaux de communication virtuels ou physiques ; attractivité et poids culturels. La métropolisation peut se mesurer et s'apprécier à l'aide de toute une série de critères structurels, fonctionnels, ou encore dynamiques qui permettent d'établir hiérarchies, classifications, typologies. Mais l'approche du phénomène dépend des niveaux d'échelle considérés. Au niveau supérieur de la hiérarchie, métropolisation rime avec **mondialisation**.

Milieu géographique :

Un milieu géographique est au sens large, un ensemble cohérent des conditions naturelles ou sociales, visibles ou invisibles qui régissent ou influencent la vie des individus et des communautés dans un espace donné. Pour le géographe, le milieu n'existe pas en soi : il se définit par rapport à un lieu, une activité, un groupe, un individu. L'emploi du terme induit un paradoxe puisqu'il se rapporte, non pas à ce qui est situé au centre de l'espace étudié, mais à l'environnement au milieu duquel vivent, évoluent les individus et communautés : c'est le lieu (ou le sujet) qui est au milieu du milieu, lequel lui est extérieur. On pourra aussi parler d'environnement qui, au sens large, est synonyme de milieu. Dans une acception différente et plus restrictive, le "milieu" renverra plutôt au "milieu naturel" désignant l'ensemble cohérent des conditions naturelles dans un écosystème donné : milieu forestier, littoral, marin, rural, etc.. Il s'agit alors d'une des composantes de l'environnement.

Mobilité :

La mobilité est une forme de mouvement qui s'exprime par un changement de lieu. La mobilité concerne surtout les personnes mais aussi les activités (délocalisations), les capitaux, voire les **paysages**. En fonction de ses motivations, de sa durée, des **distances** en jeu, elle change de nature : migrations pour causes économiques, politiques (en partie séchantes), migrations de courte ou longue durée (durables, saisonnières ou pendulaires), migrations de loisir, etc. La mobilité des activités est en interrelation avec la mobilité des personnes. Mobilités des activités et des personnes modifient les caractéristiques des lieux : apparition de friches agricoles ou industrielles ; déforestation ou, au contraire, reforestation ; **fronts pionniers** ; mitages périurbains, etc. La mobilité, déplacement d'un lieu à un autre, est un indicateur révélateur de l'activité des individus. C'est l'expression d'un besoin et d'une nécessité, elle peut être choisie ou subie. Une mobilité élevée est caractéristique des sociétés développées. On observe depuis plusieurs années une stabilisation du temps consacré aux déplacements et de leur nombre dans ces sociétés. Par contre, la vitesse et donc les accessibilités ont considérablement augmenté. De nouvelles formes de mobilité se sont développées sur des modes virtuels, fondés sur les technologies des télécommunications et de l'informatique. L'aménagement des territoires doit

prendre en compte ces données en distinguant la mobilité choisie par les individus et les entreprises, qui est l'exercice de la liberté, et la mobilité subie du fait de l'organisation de l'espace et des activités. L'accès à un plus juste niveau de **développement** de populations très nombreuses comme en Asie (Inde, Chine notamment) va provoquer, si elle se confirme, une croissance de la demande de mobilité sans précédent dans l'histoire. Pour le **développement durable** les défis sont essentiels. Comment satisfaire ces aspirations en termes d'approvisionnements énergétiques ? Comment assurer les approvisionnements en matières premières ? La pression sur les **ressources** terrestres ne peut qu'augmenter, l'humanité devra se mobiliser et s'organiser pour y faire face.

Mondialisation :

La mondialisation est à appréhender comme un processus (voir lexique historique). Elle constitue une mise en relation des différentes composantes du monde, d'ensembles géographiques et d'**acteurs** différents qui s'articulent en système. Elle est le fruit de nouvelles **interdépendances** entre des acteurs multiples. Elle se déploie sur la planète à la fois dans le champ de l'international — c'est-à-dire des relations entre **États** — et dans celui du **transnational** qui à l'inverse se joue des **frontières**. Elle place ainsi sur la scène mondiale des acteurs non étatiques qui sont en relation entre eux et qui sont en relation d'interdépendance avec les États. Les interventions des différents acteurs se croisent, se combattent, s'additionnent et forment des **réseaux**. Ces réseaux associent des **axes** (des routes, des lignes téléphoniques etc.) et des **pôles** nécessaires à l'organisation des **flux** (de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations, de valeurs). Le terme anglais de globalization se concentre sur les aspects économiques et financiers alors que la mondialisation est aussi culturelle, politique...

Nœud :

Un nœud est un point de connexion et d'intersection des lignes d'un **réseau** (ferroviaire, routier, aérien nommé hub dans ce dernier cas) ; nodal : qui se rapporte à un nœud.

Nord (les) :

La formulation **pays industriels développés**, en réalité synonyme, est utilisée conjointement. Le terme de Nord, opposé au **Sud**, cherche à rendre compte de la différenciation entre pays riches et pays pauvres. La référence aux points cardinaux est évidemment à relativiser. Beaucoup de pays pauvres sont au nord de l'Équateur ; certains pays de l'hémisphère Sud, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, font partie des pays riches. L'usage fréquent du pluriel (les Nord, les Sud) souligne la diversité des situations.

Opinion publique :

Les individus et les groupes sociaux, organisés ou non au sein de la société civile, agissent et réagissent, dans les domaines social, politique et économique, sur différents modes : concertation, alliances, oppositions. Leurs modes d'expression, politisés ou médiatisés à des degrés divers, forment l'opinion publique. Des groupes de pression (lobbies) constitués d'ensemble d'individus regroupés en une communauté organisée (ONG environnementales et groupes altermondialistes, par exemple), ont pour objectif explicite la défense des intérêts du groupe et font pression par divers moyens (protestation, persuasion, pétitions, manifestations) pour obtenir satisfaction. Ils participent pleinement aux jeux d'acteurs à l'oeuvre dans les processus de décision en jeu.

Organisation économique régionale :

Une organisation économique régionale est un regroupement d'**États** souhaitant harmoniser leurs politiques douanières afin de créer une zone de libre-échange, voire une communauté plus **intégrée**.

Organisation internationale :

Une organisation internationale est une association regroupant plusieurs **États**. L'ONU est un bon exemple.

Pays émergents :

Les pays émergents sont des **pays en développement** connaissant depuis une trentaine d'années une croissance économique, une participation plus grande au commerce mondial, une arrivée d'IDE en provenance du Nord et un développement humain assez élevé (IDH souvent supérieur à 0,7). L'**intégration** à la **mondialisation** y progresse rapidement. On donne souvent ce titre à des pays assez peuplés (Chine, Inde, Brésil, Mexique, Afrique du Sud, Malaisie...).

Pays intermédiaires :

Les pays intermédiaires sont des **pays en développement** où l'IDH est moyen (souvent compris entre 0,5 et 0,7) et qui présentent des formes incomplètes d'intégration à la mondialisation.

Pays en développement (PED) : voir Sud

Pays en voie de développement (PVD) : voir Sud

Pays industriels développés (PID) : voir Nord

Pays sous-développés (PSD) : voir Sud

Paysage :

Perceptible à l'échelle locale, le paysage est l'ensemble des éléments observables à partir d'un lieu précis. Il ne se confond pas avec le **milieu géographique**, qui comprend des éléments invisibles : c'est l'aspect visible de l'espace géographique. Aujourd'hui, la notion de paysage prend en compte, à la fois des aspects objectifs (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) et des aspects subjectifs (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun). Un même paysage peut être lu de manière différente selon l'intérêt porté par les **acteurs** à cet espace (touriste, promoteur immobilier, militant écologiste, scientifique...). Si le paysage peut parfois apparaître comme un concept central de la géographie, il faut remarquer :

- qu'il n'est que la traduction visible mais incomplète de la réalité du fonctionnement souvent complexe des systèmes spatiaux, qui encourage des démarches très (trop ?) centrées sur le binôme "description-explication",
- que bien d'autres champs disciplinaires s'y intéressent de très près (architectes, urbanistes, paysagistes, etc.).
- que l'étude paysagère n'est pas réservée aux espaces perçus comme "naturels" (montagne, littoraux, espaces ruraux ou espaces extrêmes à faible présence humaine, etc.) car les espaces industriels, urbains offrent aussi des paysages dont l'analyse mérite d'être faite.
- que l'étude paysagère doit prendre en compte les **dynamiques**, les évolutions passées mais aussi à venir pour faire du paysage un objet d'étude vivant dont l'approche ne soit pas muséifiée, fossilisée à l'excès.

Périphérie :

Dans un sens large, la périphérie désigne la partie d'un système subordonnée à un **centre** de décision. A l'échelle d'une ville, c'est la partie extérieure, par opposition au centre-ville. A l'échelle mondiale, la notion de périphérie désigne un territoire privé du pouvoir décisionnel qui appartient aux **centres d'impulsion**, une **région** éloignée des grands lieux de commandement et de communication en **distance** kilométrique (susceptible d'être réduite en distance temps : trains grande vitesse, voie aérienne). Les périphéries se distinguent par leur degré d'**intégration**. On parle de périphéries intégrées, marginalisées ou délaissées. L'une des caractéristiques du processus actuel de mondialisation est la marginalisation croissante des périphéries délaissées, l'essentiel des flux circulant aujourd'hui entre les pôles de la **Triade**. Les périphéries ne bénéficient pas ou peu des mécanismes du **développement** contemporain en termes d'activités, de richesses, etc., mais peuvent être porteuse d'enjeux **géopolitiques**, géostratégiques ou renfermer des **ressources** peu ou pas exploitées (on parle alors d'espace en réserve). Les périphéries peu ou pas peuplées échappent en grande partie à la problématique du développement : on parle alors d'angle mort.

Peuplement :

Le peuplement désigne le processus d'occupation d'un espace, mais aussi les formes de répartition de la population.

Polarisation :

La polarisation désigne la domination et l'attraction exercées par une agglomération, l'interaction à l'œuvre entre un centre et sa zone d'influence.

Pôle :

Un pôle est un lieu **carrefour** qui exerce une attraction et, parfois, une domination sur un espace donné. Au-delà des pôles "géographiques" servant de repères sur la planète, la notion, en partie dérivée du champ de l'économie, désigne des centres de production ou d'organisation de la production ayant des effets d'entraînement sur les espaces qui les entourent. Les pôles ont vocation à **polariser** une **région**, un **État**, voire l'espace mondial.

Puissance d'un Etat :

La puissance est la « capacité d'imposer sa volonté aux autres » selon l'historien Raymond Aron. Cette notion recouvre tout ce qui permet à un pays de tenir son rang et d'influer sur le cours du monde (richesse, force militaire, diplomatie, production, échanges, poids démographique..). La notion de puissance renvoie à la **géopolitique** ; elle est au cœur des réflexions sur les relations internationales ; elle est utilisée aussi bien par les historiens que par les géographes. Ces derniers recensent, mesurent les attributs de la puissance des nations et

leur hiérarchie, ils s'interrogent sur les systèmes d'organisation de l'espace mondial et soulignent la permanence de certains lieux dans le jeu des puissances. On peut ainsi définir la puissance d'un **Etat** comme la capacité d'un **acteur**, habituellement mais pas forcément un gouvernement, d'influer sur le comportement des autres. Les critères de puissance sont nombreux et variables dans le temps : l'ampleur du territoire et sa maîtrise, le poids démographique, l'influence stratégique et la force militaire, la richesse économique et financière (**firmes transnationales** et instruments monétaires reconnus) mais aussi la capacité d'innovation technologique et le rayonnement culturel, linguistique, intellectuel ou idéologique qui permet à un Etat d'être perçu comme un modèle d'organisation politico-sociale. On peut donc identifier les attributs, les leviers de la puissance puis évaluer la façon dont les États peuvent en disposer. Ainsi :

- le poids territorial peut procurer **ressources** de diverses natures, profondeur stratégique mais il est des États de très grande superficie qui n'en retirent guère de puissance et l'inverse est également vrai : comparons la République démocratique du Congo et Singapour par exemple,

- le poids démographique peut être un atout ou un fardeau : atout lorsque les **dynamiques** politiques, socio-économiques engagées sont favorables à la création des biens matériels ou immatériels, à l'innovation, à l'intégration de tous ; fardeau dans les situations inverses, les mouvements migratoires traduisant, lorsqu'ils sont possibles, ces différences de condition,

- le poids économique confère indéniablement de la puissance en se traduisant par des capacités : d'innovation et d'investissement ; de pénétration voire de domination des autres marchés ; du contrôle des marchés de capitaux, de devises, de matières premières, etc.,

- la puissance s'évalue aussi en termes d'influence culturelle : rôle de la langue, diffusion des biens culturels à l'échelle régionale ou mondiale, influence sur les modes de diffusion de l'information, les **réseaux**, etc.

- enfin, les capacités diplomatique et militaire achèvent de constituer la puissance en **superpuissance**.

Le poids, le rang et le rôle d'une puissance découlent aussi du poids qu'exercent certains **centres d'impulsion** (grandes métropoles, centres régionaux de production). Il convient donc d'étudier les lieux où s'exerce cette puissance : c'est la permanence de certains lieux (concept géopolitique). Il faut absolument allier l'histoire et la géographie, qui doivent se féconder mutuellement. Les États jouissent de manière très inégale des attributs de la puissance. Compte tenu de leur histoire, de leur niveau actuel de développement, ils peuvent n'en disposer que de manière incomplète : par exemple, les États européens qui, réunis au sein de l'U.E. ou de la zone euro, voient leurs capacités d'autonomie diplomatique et militaire limitées. Certaines catégories d'État ne disposent que de peu de moyens et se trouvent dans des positions de soumission à l'égard des "grandes puissances". La notion de puissance doit être abordée en géographie sous l'angle spatial : en quoi le territoire est-il un facteur de puissance ? En quoi porte-t-il les marques de la puissance ? Quelles sont les échelles de la puissance ?

Région :

La notion n'est pas une propriété de la géographie, son emploi induit un certain nombre de polysémies. Polysémie en fonction de l'échelle et du point de vue : une région à l'échelle d'une étude sur la France n'aura pas les mêmes dimensions et réalités qu'une région à l'échelle mondiale qui, au sens des géopoliticiens, englobe plusieurs États. Une région peut devoir son identité à un caractère commun à l'espace concerné : régions historiques, naturelles, industrielles, agricoles, etc. Elle peut résulter d'un maillage (zonage) administratif : les régions françaises, les "régions-territoires" de l'Union européenne (les fameux "NUTS" : nomenclature des unités territoriales statistiques), qui ne sont cependant pas garants de leur cohérence fonctionnelle. La monographie régionale constitue toujours un des champs d'étude privilégié des géographes : pour une région donnée, mise à jour et compréhension de ses **contraintes** et atouts, de son fonctionnement, des **polarisations** et **flux**, des **dynamiques**, des **acteurs** qui contribuent à son organisation.

Régionalisation : voir **Organisation économique régionale**

Réseaux :

Les réseaux sont des ensembles de lignes, de chemins ou de relations qui relient différents lieux (adjectif : réticulaire). Ils peuvent être de nature variée (villes, routes, voies ferrées, couloirs aériens ou maritimes, télécommunications...). Certains réseaux sont porteurs de flux matériels : les réseaux de transport acheminent des produits (marchandises, eau, hydrocarbures...) et des personnes. D'autres portent des flux immatériels (capitaux, services, informations...). Les réseaux peuvent aussi n'exprimer que des relations : par exemple entre villes (réseaux urbains), entre personnes (**diasporas**, réseaux d'influences) ou entre entreprises. Ils s'organisent à partir de **nœuds**, supportent des **flux** matériels ou immatériels et contribuent à structurer les espaces humanisés. Les réseaux peuvent être classés selon leurs usages, leur domaine spatial, leur mode, leur statut juridique. On peut aussi les caractériser par leur forme : réseaux maillés, polaires ou en étoile, en arbre.

Ressources :

Les ressources sont des richesses ou ressources naturelles qui peuvent être exploitées à un moment donné et à un coût considéré comme acceptable (donnée relative). On parle souvent d'« or » pour les désigner : or blanc (neige et stations de sport d'hiver), or noir (pétrole), or bleu (eau), or vert (forêt, bois et régions de **front pionnier**). En géographie, les ressources sont envisagées sous différents aspects : en fonction de leur répartition spatiale, de la demande et des **flux**, de leur accessibilité. Leur qualité est un élément majeur quand il s'agit de l'eau et de l'air. La géographie des ressources aborde aussi les jeux d'**acteurs** et l'analyse des conflits liés à leur exploitation. Au sens géologique, les réserves désignent les occurrences identifiées et mesurées comme étant économiquement et techniquement récupérables avec les technologies et les coûts du moment, alors qu'une ressource (minérale, énergétique) est un gisement doté de caractéristiques (géologiques, économiques) plus incertaines, mais considérées comme potentiellement récupérables compte tenu des progrès prévisibles des techniques et des évolutions économiques. La raréfaction d'une ressource provoque une tension entre les besoins et sa disponibilité, elle a des conséquences **géopolitiques**. La croissance de la population mondiale mais, surtout, les effets du décollage économique accéléré de pays comme l'Inde et la Chine, vont inmanquablement provoquer des tensions sur les ressources en matières premières dans le monde. Dans ces conditions, marier développement et durabilité est un défi majeur pour l'humanité du XXI^e siècle. La crainte d'un épuisement progressif des ressources avait, dès les années 1970, conduit certains chercheurs ou responsables politiques à prôner une "croissance zéro", seule capable de concilier évolution démographique exponentielle et quantité limitée de ressources naturelles. C'est en 1972 qu'une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT), dirigée par Dennis Meadows, publie un ouvrage resté célèbre, "Halte à la croissance". Cette conception malthusienne du développement semble désormais dépassée. Les courants qui s'intéressent au rapport entre **développement**, besoins des populations et ressources cherchent à estimer les "empreintes écologiques" issues de nos activités mais, surtout, à diminuer les ressources nécessaires en améliorant l'efficacité des intrants (énergie, matières premières). On remarque que dans certains pays aux économies de service et de la connaissance développées (les États-Unis par exemple), la croissance du PNB s'accompagne d'une moindre croissance de la consommation en matières premières.

Risque :

Un risque est une menace potentielle pesant sur les hommes et leurs activités. Le risque est le résultat d'un aléa qui frappe une zone humanisée. Les fortes concentrations humaines sont par elles-mêmes facteur de risques : à l'égard de l'aléa naturel et sans doute, de plus en plus dans les décennies à venir, à l'égard du risque industriel, technologique. Il ne faut pas confondre risque, aléa et vulnérabilité. L'aléa est un phénomène naturel plus ou moins probable sur un espace donné : débordement de rivière, cyclone, glissement de terrain, etc.. L'aléa ne devient un risque qu'en présence d'enjeux humains, économiques et environnementaux. Par exemple : un typhon sur un atoll désert de l'océan Pacifique n'est pas un risque, mais un cyclone à La Réunion devient un risque majeur et provoque des dommages considérables. La vulnérabilité exprime le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (aléa) sur des enjeux (l'homme et ses activités). Elle évalue dans quelle mesure un système risque d'être affecté par les effets néfastes des changements climatiques (variabilité climatique et phénomènes extrêmes) en tenant compte de sa sensibilité et de sa capacité d'adaptation. Il est possible de proposer une typologie selon l'origine de l'aléa qui conduit à identifier les catégories suivantes :

- technique et industrielle (production d'énergie, chimie, mobilité, etc.)
- naturelle (atmosphériques et hydrologiques ; lithosphériques ; biosphériques)
- biologique et sanitaire (épidémies et pandémies, risques alimentaires, risques domestiques, risques liés au travail)
- sociale et politique (guerres civiles, génocides, ethnocides, risques de sociétés).

Le risque s'entend également au sens de la prise de risque. Il est au cœur des problématiques du principe de précaution et de la gestion de l'incertitude. On peut distinguer le risque - situation pour laquelle une liste de toutes les éventualités et leur probabilité de réalisation peut être établie - de l'incertitude, situation pour laquelle l'une ou l'autre de ces deux conditions n'est pas vérifiée.

Situation :

La situation géographique d'un lieu s'analyse dans sa relation aux autres lieux ou espaces (à différents niveaux d'échelle : local, régional, mondial...), il s'agit donc d'une approche relative. L'étude peut se faire en termes :

- de **réseau** (accessibilité, systèmes de communication, etc.),
- du contrôle des **ressources**,
- de maillage (niveau de la hiérarchie administrative, de la hiérarchie des États).

La situation se distingue ainsi du site du lieu qui ne renvoie qu'à sa position topographique et géoréférencée. Les qualités d'une situation peuvent varier dans le temps : de propices elles peuvent devenir défavorables ou inversement.

Sud (les) :

Le terme de **Tiers Monde** s'est diffusé dans les années 1950 (voir lexique historique). La disparition du bloc communiste, les dissensions politiques, les écarts croissants dans les niveaux de **développement** de ces pays l'ont rendu aujourd'hui peu signifiant. On l'utilise encore, mais le plus souvent au pluriel pour souligner sa diversité interne. Les formulations **pays sous-développés**, **pays en voie de développement**, **pays en développement**, en réalité synonymes, ont été utilisées conjointement avec celle de Tiers-Monde. Le terme de Sud, opposé au **Nord**, cherche à rendre compte, suite à une certaine usure des termes précédents, de la différenciation entre pays riches et pays pauvres. La référence aux points cardinaux est évidemment à relativiser. L'usage fréquent du pluriel (les Nord, les Sud) souligne la diversité des situations.

Superpuissance :

Une superpuissance est un **État** capable d'exercer une autorité et une influence déterminantes dans l'espace mondial, et ce dans divers domaines (politique, militaire, économique, culturel, etc.). Les États-Unis font figure, depuis la disparition de l'URSS, de superpuissance mondiale, la seule qui réponde à tous les critères de la **puissance**.

Système productif :

Un système productif est une organisation socio-économique regroupant différents **acteurs** et espaces de production ; on distingue les systèmes productifs (industrie, agriculture), les systèmes périproductifs (services financiers, transports) et les fonctions de reproduction sociale (éducation, santé, justice...).

Tiers-monde : voir Sud**Transnationalisation :**

La transnationalisation est une des caractéristiques de la **mondialisation**, consistant dans la libre circulation de capitaux importants entre les pays du monde.

Triade :

Triade est le terme créé dans les années 1990 par l'économiste japonais Kenichi Ohmae afin de nommer les trois **aires de puissance** majeures du monde : l'Amérique du Nord, l'Union européenne et l'ensemble formé par le Japon, la Corée du Sud, Taïwan et la Chine maritime.

Ville mondiale (ou ville globale) :

Popularisée par la géographe Saskia Sassen (La Ville globale. New York, Londres, Tokyo, Ed. Descartes, Paris, 1996), l'expression désigne les **métropoles** se situant au niveau supérieur de la hiérarchie urbaine à l'échelle mondiale. Ce n'est pas l'importance de la population qui fait la ville mondiale ou globale, mais son intégration dans l'économie mondiale : cosmopolitisme, savoir-faire et faire savoir (communications), aménités, liaisons au reste du monde, services rares (experts, avocats internationaux, interprètes). Lieux et **milieux** où se concentrent les pouvoirs centraux des entreprises et de l'économie mondiale, elles résultent d'une double et paradoxale **dynamique** de :

- dispersion (délocalisations - relocalisations des activités de productions de biens),
- centralisation des fonctions de coordination, de prévision et de gestion mondialisées. Ainsi, plus l'économie s'internationalise et plus les fonctions de contrôle des grandes firmes s'agglomèrent dans un petit nombre de sites. Il n'y a que quatre villes globales à l'échelle mondiale : New York, Tokyo, Londres et Paris. Les autres grandes métropoles mondiales ne seraient "globales" qu'à des échelles régionales. Cette classification est appelée à évoluer.

3. Le vocabulaire spécifique

Acceptabilité : dans quelles limites les pollutions ou les nuisances sont-elles acceptables en termes de **développement durable** ? De fait, l'acceptabilité est variable dans le temps et dans l'espace. Les nuisances sonores d'un aéroport peuvent devenir inacceptables lorsque les rotations des appareils s'intensifient. Les quantités de particules fines contenues dans l'atmosphère peuvent devenir inacceptables lorsqu'on a établi une relation certaine avec des surmortalités. Une eau dont la potabilité peut paraître acceptable dans certains pays du Sud ne le sera plus pour ceux du Nord. Les législations et réglementations, en fixant des normes, des seuils, des compensations, témoignent de ces évolutions et de cette variabilité spatiale et temporelle. Une déclinaison économique de cette notion consiste à déterminer le montant maximal que les sociétés sont prêtes à payer pour bénéficier d'un accroissement de la qualité de l'environnement (consentement à payer - "willingness to pay" ou WTP) ou, sinon, le montant minimal que ces mêmes sociétés sont prêtes à recevoir en compensation d'un effet négatif ("willingness to accept" ou WTA).

Accessibilité : ensemble des possibilités effectives pour relier deux lieux par un déplacement ou pour accéder à un service (accessibilités à l'Internet "haut débit", à la téléphonie mobile par exemple). Mais l'accessibilité n'est pas réductible à sa seule dimension technique (**réseau, infrastructures**) : elle n'est qu'une représentation des virtualités du déplacement. Ce dernier suppose de pouvoir utiliser concrètement l'infrastructure : une voirie encombrée, des trains peu fréquents, des transports trop coûteux sont autant de restrictions. Et les **frontières** qui rendent le lien entre deux lieux impraticable pour un **acteur** peuvent être avant tout mentales : barrières linguistiques, culturelles par exemple. La réflexion en termes d'accessibilité se pose tout particulièrement pour le cas des personnes dites à "mobilité réduite".

Accroissement démographique (ou solde global) : au sein d'une population, somme algébrique entre l'*accroissement naturel* et le *solde migratoire*. Peut s'exprimer en valeur absolue ou en valeur relative, en rapportant le solde obtenu à la population totale.

Accroissement naturel (ou solde naturel) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans une population donnée. Le taux d'accroissement naturel mesure la différence entre le taux de *natalité* et le taux de *mortalité*.

Accumulation de richesses : constitution de stocks sur la longue durée : il s'agit à la fois d'un processus et d'un stock, résultat du processus.

Acquis communautaire : ensemble des droits et obligations qui découlent de l'appartenance à l'UE. L'acquis communautaire inclut à la fois le droit originaire (traités), le droit dérivé (règlements et directives) et la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes. Pour adhérer à l'Union européenne, les pays candidats ont l'obligation de reprendre cet acquis communautaire.

Actions environnementales internationales : les masses d'air, les masses océaniques, une bonne part des eaux continentales n'ayant pas de frontières, les grandes questions environnementales qui se posent à l'échelle de la planète aujourd'hui ne peuvent trouver de solutions durables et globales que dans le cadre de concertations et d'harmonisations à des échelles transnationales ou globales. Différentes **organisations** sont productrices de conventions, de normes, d'incitations, de recommandations, à différents niveaux d'échelle. Les textes qu'elles proposent peuvent paraître standardisés, stéréotypés, ce qui résulte, pour partie, des effets des traductions. On relève, dans la "galaxie" des Nations unies, les organes et dispositifs suivants : la Commission du **développement durable** des Nations unies, le Comité interorganisations sur le développement durable (CIDD) - New York, États-Unis, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le **développement** (CNUED), la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la *désertification* (UNCCD), la Conférence des Nations unies sur l'environnement et Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE/UNEP), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD/UNDP). Des organisations satellites : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation météorologique mondiale (OMM/WMO), Organisation mondiale de la santé (OMS/WHO), Organisation mondiale du tourisme (OMT/WTO), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA/IAEA).

Adaptabilité, adaptation et mitigation : l'adaptabilité c'est la capacité d'un système, d'une **région** ou d'une communauté, à ajuster ses mécanismes et sa structure pour tenir compte des changements environnementaux réels, potentiels ou supposés. L'ajustement peut être spontané ou planifié, il peut se produire en réponse ou en prévision (voir principe de précaution). Cette capacité d'adaptation dépend des ressources écologiques disponibles, des enjeux économiques, des catégories sociales et humaines impliquées. On peut distinguer l'adaptation de la mitigation. Les bénéfices de la mitigation deviendront avec le temps des biens publics également partagés ce qui n'est pas le cas pour l'adaptation. L'adaptation, par contre, ne bénéficie qu'aux agents qui se sont adaptés (souvent des **acteurs** privés), et à la communauté dans laquelle sont situés ces agents.

Aérosol : ensemble de particules solides ou liquides en suspension dans l'air, d'une grosseur type entre 0,01 et 10 microns, qui demeurent dans l'atmosphère au minimum pendant plusieurs heures. Elles ont un effet

important sur le *climat* compte tenu de leur interaction directe (absorption et dispersion) avec les rayonnements solaire et terrestre. Elles peuvent être à l'origine d'un forçage radiatif indirect du système climatique en constituant un noyau de condensation ou en modifiant les propriétés optiques et la durée de vie des nuages. Les aérosols peuvent avoir une origine naturelle, volcanique plus particulièrement : les cendres projetées dans l'atmosphère peuvent rester en suspension durant des mois provoquant des variations non négligeables des températures et des précipitations. Ils sont aussi produits par l'activité humaine : rejets des véhicules à moteur diesel non équipés de filtres suffisants, rejets industriels, etc. Le "manteau sale", plus basse couche de l'atmosphère, au contact du sol, de couleur brun jaunâtre, est la manifestation la plus visible de ces fortes teneurs en aérosols. Si leurs conséquences sur le changement climatique sont en débat, les aérosols ont d'ores et déjà des effets particulièrement néfastes pour la santé. Certaines régions de la planète sont recouvertes de manière plus ou moins permanente d'un nuage d'aérosols : à petite échelle, le sous-continent indien, par exemple, et tout l'hémisphère nord plus que l'hémisphère sud ; à grande échelle, de grandes métropoles.

Affirmative action : équivalent du français « discrimination positive », désignant l'attribution d'un minimum de postes à des *minorités* afin d'encourager leur *intégration*.

Age médian : âge qui partage une population en deux groupes égaux, l'un plus jeune, l'autre plus âgé. On considère que c'est le meilleur indicateur synthétique pour résumer la structure par âge. L'âge médian moyen en France est de 35 ans. Plus il est élevé plus la population est vieille et inversement.

Agenda 2000 : programme d'action adopté par la Commission européenne le 15 juillet 1997, il aborde le fonctionnement interne de l'Union : réforme de la politique agricole commune (PAC) et de la politique de cohésion économique et sociale ; stratégie de pré-adhésion renforcée à l'égard des pays candidats à l'intégration ; étude d'impact des effets de l'élargissement sur les politiques de l'Union européenne. Ses "perspectives financières" pour la période 2000-2006 ont été adoptées par le Conseil européen de Berlin en mars 1999.

Agenda 21 : les agenda 21 sont un des instruments du **développement durable**. Ils font partie de la mise en place des préconisations de la conférence de Rio en 1992. Un programme Agenda 21 présente des objectifs, des types d'action et des moyens de mise en œuvre à destination des acteurs du développement. Un réseau de "villes durables" s'est constitué à la suite de la charte d'Aalborg en 1994 et du plan d'action de Lisbonne en 1996. Le programme action 21 défini à Hanovre en février 2000 souligne le rôle central des collectivités locales. Décliné à cette échelle, l'agenda est un document stratégique, partagé et évolutif, visant à mettre en application le développement durable. Son élaboration implique une réflexion transversale entre les différents services et les différentes politiques, ainsi que la mise en place d'un réseau d'acteurs, d'expertise et de savoir.

Agglomération : ensemble urbanisé en continuité, comprenant la *ville-mère* et sa *banlieue*. On doit considérer comme agglomérée la population rassemblée dans des maisons contiguës ou réunies entre elles par des parcs, jardins, vergers, chantiers, ateliers et autres enclos de ce genre.

Agriculture : ensemble des activités de production des plantes (cultures) et des animaux (élevage), nécessaires aux *besoins* humains. En termes économiques, l'agriculture constitue, avec la *pêche* et l'exploitation des forêts, le secteur primaire.

Agriculture commerciale : agriculture dont la production alimente les circuits commerciaux puis les industries agro-alimentaires (surtout dans les pays développés). C'est l'opposé de l'*agriculture vivrière*. Les revenus dégagés doivent permettre à l'exploitant d'acheter la nourriture nécessaire à sa famille.

Agriculture durable et raisonnée : une agriculture durable désigne des systèmes d'exploitation agricole qui, tout en respectant l'environnement, sont économiquement rentables, capables de fournir à la société une nourriture de bonne qualité et en quantité suffisante, tout en assurant des revenus suffisants aux agriculteurs. L'agriculture biologique, qui n'utilise pas d'engrais chimique ni de produits phytosanitaires de synthèse, en est une des formes en expansion. L'agriculture raisonnée, davantage située dans le champ technique, désigne un ensemble de pratiques de gestion d'exploitation visant à renforcer les impacts positifs de l'agriculture sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations.

Agriculture extensive : agriculture à faible *rendement* développée généralement sur de vastes surfaces.

Agriculture intensive : agriculture qui obtient de forts *rendements* grâce à un apport important de moyens techniques et/ou de force de travail. L'intensivité peut être acquise par la combinaison de différents facteurs : travail humain, mécanisation, techniques hydrauliques, apports d'engrais, sélection d'espèces, etc. S'opposant à l'extensivité des grands champs, elle rime souvent avec *agriculture productiviste* car les coûts élevés sont généralement compensés par les quantités vendues.

Agriculture productiviste : agriculture qui recherche la croissance maximale de la production

Agriculture sèche : agriculture non irriguée et soumise au niveau des précipitations, on l'appelle aussi agriculture pluviale. Elle est extensive.

Agriculture vivrière : agriculture tournée vers l'alimentation des populations productrices, qui ne dégage que peu de surplus (synonyme : agriculture de subsistance).

Agrobusiness (ou agribusiness) : anglicisme désignant l'ensemble des activités économiques liées à la filière agricole dans les secteurs industriels, commerciaux et financiers : en amont les intrants (engrais, pesticides,

semences, machines), agriculteurs, en aval les industries de transformation et la commercialisation des produits agricoles. C'est une agriculture très moderne où la production, menée le plus rationnellement possible (intensive autour des villes, extensive dans les espaces plus isolés), est pleinement intégrée à la stratégie commerciale d'une grande entreprise capitaliste.

Agrosystème (ou système agricole) : ensemble de pratiques de culture ou d'élevage et des techniques utilisées.

Aire de chalandise, aire d'attraction : zone dans laquelle se recrutent les clients des activités commerciales et de services d'une ville ou d'une **métropole**. L'aire est d'autant plus vaste que la ville ou la métropole a de l'influence. Elle est généralement limitée par une influence concurrente. En fonction des activités considérées, ces aires se superposent ou se recoupent.

Alibabaisme : association d'un indigène et d'un Chinois pour faire des affaires en Chine ou au sein de la **diaspora**.

Altermondialisme : mouvement fondé sur l'idée qu'une autre organisation du monde est possible et qui sans rejeter la **mondialisation** propose de la réguler, de changer les logiques de **développement** dans le monde et de donner aux citoyens le pouvoir de contrôler les **organisations**, en dénonçant la recherche effrénée du profit et la montée des inégalités. Ce mouvement se veut constructif afin de dépasser l'image négative de l'antimondialisation. Les critiques et les projets alternatifs des mouvements et organisations s'en réclamant portent sur les questions de *gouvernance*, de rapports **Nord/Sud**, de **développement équitable et durable**, par exemple. Ce courant de propositions est animé par des associations et par des groupes d'intérêts divers à travers le monde (écologistes, syndicats paysans, associations civiques, etc). Sa structure est très hétérogène : ainsi, en France, on y trouve des associations comme ATTAC, des syndicats comme la Confédération paysanne, des partis politiques comme la LCR ou les Verts, des médias comme le Monde diplomatique, etc. Les moyens d'action sont eux-mêmes très diversifiés, de la pétition à l'action violente. Ces dernières, très médiatisées, s'exercent principalement à l'occasion de sommets mondiaux, de l'OMC et du G8.

Aménités : ensemble des conditions favorables d'un lieu (qualité du cadre de vie). Données naturelles (température, ensoleillement, mer, montagne, environnement culturel, image de marque du lieu...), vie culturelle, commerces de qualité, plaisirs des centres villes.

Angle mort : les angles morts sont des espaces soumis à l'**enclavement**, très peu peuplés et non développés, territoires de l'immobile et de l'immuable. Ils peuvent cependant parfois devenir propices à l'établissement de sites protégés et patrimoniaux (*parcs naturels, réserves*).

Anisotropie littorale : développement qui s'opère de manière **axiale** le long du littoral.

Anthropisation : transformation du territoire par l'activité humaine (du grec anthropos : l'homme). Aucune partie du monde n'échappe aujourd'hui à l'influence directe ou indirecte des hommes.

Appropriation : acte par lequel les hommes - que ce soit individuellement ou collectivement - se rendent propriétaires exclusifs d'un bien ; les espaces terrestres sont entièrement appropriés, à l'exception du continent antarctique ; les espaces maritimes et océaniques restent en principe des biens collectifs de l'humanité. L'appropriation des eaux des fleuves traversant plusieurs États pose de délicats problèmes de partage qui peuvent aboutir à des conflits.

Aquaculture : ensemble de toutes les activités de culture de plantes marines, et d'élevage d'animaux marins. L'aquaculture traditionnelle était surtout la conchyliculture (coquillages) comme les moules (mytiliculture) ou les huîtres (ostréiculture), et certains auteurs tendent à réserver le terme d'aquaculture aux activités nées plus récemment, comme la culture des algues (alguaculture) et l'élevage des poissons (pisciculture) et des crevettes.

Archipel Mégalopolitain Mondial (AMM) : Fernand Braudel décrivait l'apparition des grandes villes de l'économie-monde de la Méditerranée du XIIe siècle. Olivier Dollfus propose en 1996 la première théorisation rigoureuse de l'AMM constitué de "l'ensemble des villes qui contribuent à la direction du monde". Symboliques des processus de globalisation, elles favorisent la synergie entre les diverses formes du *secteur tertiaire supérieur* (recherche, innovation, activités de direction). Ces espaces urbains fonctionnent en système, d'où l'image d'un archipel constitué d'"îles" qui concentrent entre elles l'essentiel du trafic aérien et des **flux** de télécommunication : 90 % des opérations financières s'y décident et 80 % des connaissances scientifiques s'y élaborent. Olivier Dollfus en identifie une demi-douzaine. Les villes de l'AMM sont donc d'abord des métropoles mondiales, des "villes mères", productrices d'activités et de richesse. Ainsi le PUB (Produit Urbain Brut) de l'agglomération de Tokyo est quasi égal au PIB de la France et il est deux fois supérieur à la richesse globale de la Chine, celui de New York est près de trois fois supérieur au PIB de l'Inde, etc. L'idée d'archipel mondial se distingue de celle du "village global" popularisé par le Canadien Marshall Mac Luhan (La Galaxie Gutenberg - 1962) qui pressentait l'émergence d'une "tribu mondiale" fondée sur la généralisation des moyens de communication électroniques. En effet, l'archipel suggère plutôt l'isolement et la fragmentation, et évoque, comme en négatif, les espaces laissés-pour-compte de la mondialisation. La surconcentration constatée des activités dans les mégalofoles vient en partie contredire certaines prospectives dominantes des années 1960 à 1990 : elles insistaient alors sur la dispersion des activités, la montée en puissance des moyens de transport et de communication permettant, en théorie, un étalement des activités créatrices. Pourtant, le phénomène de

dispersion n'a pas eu lieu. Car pour fonctionner, les activités des services avancés (la finance, l'assurance, l'immobilier, le conseil, l'assistance juridique, la publicité, le design industriel, le marketing, les relations publiques, la sécurité, la recherche d'informations et la gestion des systèmes d'informations, mais aussi la recherche, le développement et l'innovation scientifique) bénéficient d'économies d'agglomération, de synergies et externalités positives et dépendent de ressources qui sont de moins en moins génériques, transférables ou interchangeables. Seuls les lieux combinant diversité et complexité sociales, proposant un tissu d'interrelations intégrées et denses qui relèvent parfois de contacts hasardeux ou aléatoires, peuvent prétendre intégrer cet AMM.

Aridité : insuffisance presque permanente des précipitations par rapport aux *besoins* des hommes. Les climats hyperarides (la sécheresse peut durer plus d'un an) sont à différencier des climats arides (pluies occasionnelles chaque année) et semi-arides (pluies saisonnières).

Arrière-pays (ou hinterland en allemand et en hollandais) : partie continentale en arrière d'un port maritime constituant son aire fonctionnelle (approvisionnement et desserte). Le mot désigne par extension tout territoire (même très distant) lui fournissant ou recevant des **ressources**. Ainsi, les arrière-pays de Rotterdam et d'Anvers s'étendent à l'Europe médiane et en France, le long du Sillon rhodanien, où ils concurrencent directement le port de Marseille. L'extension continentale d'un arrière-pays, sa profondeur, déterminent directement l'étude des **façades maritimes**. Les ports et les aménagements qui leur sont associés servent ainsi de synapses, de noeuds dans un espace d'échanges entre leurs avant-pays maritime et leurs arrière-pays continentaux. L'avant-pays maritime (foreland) est l'aire fonctionnelle structurée par l'organisation maritime, en particulier les routes océaniques ainsi que l'organisation halieutique pour les ports de pêche. La qualité d'un avant-pays ou d'un arrière-pays est déterminée par les relations fonctionnelles existant entre le port et ces zones de desserte. Leurs limites ne sont ni rigides ni intangibles. En général, plus l'avant-pays d'un port est vaste, plus son arrière-pays l'est aussi.

Artificialisation : ensemble des transformations dues à l'homme, plus ou moins volontaires et raisonnées, qui modifient en tout ou partie la physionomie et les fonctionnements d'un milieu ou d'un paysage. C'est le processus de création d'espaces « artificiels » (habitat, jardins d'agrément, bâtiments industriels, routes, voies ferrées, parkings, chantiers, carrières...) aux dépens d'espaces « naturels » (sols cultivés, prairies, landes, forêts, zones lacustres ou maritimes...). De telles mutations paysagères sont tout particulièrement à l'oeuvre dans les espaces littoraux méditerranéens ou japonais. Voir aussi *Marbellisation*, *Polderisation* et *Terre-plein*.

Asiatisme : concept exprimant un système de valeurs classique en Asie, s'appuyant sur quatre piliers à savoir le travail et l'épargne (très peu de vacances par exemple), la discipline (respect profond vis-à-vis des enseignants et des chefs d'entreprises et par un dévouement total au patron qui est souvent perçu comme un père), le respect de la famille, des personnes âgées et la vénération des anciens, et la primauté du groupe sur l'individu (exercices de gymnastique ou de relaxation collective au sein des usines, port obligatoire d'uniforme dans les écoles et dans les entreprises). L'asiatisme peut déboucher sur un discours ou une action prônant l'unification (politique ou socioculturelle) de toute l'Asie orientale. Voir aussi *Confucianisme* et *Shintoïsme*.

Aspersion : arrosage des cultures par de l'eau sous pression.

Assimilation : fusion des étrangers ou immigrés dans une population par abandon de leurs caractères spécifiques (langue, mœurs, religion...). Voir aussi *Intégration* et *Multiculturalisme*.

Assolement : rotation dans le temps des cultures sur une même parcelle.

Attractivité, attraction : capacité à attirer dans une direction, vers un lieu ou vers une aire, l'attractivité est centripète et cumulative. Elle est à la source des concentrations, des polarisations et de divers phénomènes intéressant le géographe : la **métropolisation**, les *migrations* par exemple. La répulsion, à l'opposé de l'attraction, est centrifuge. Attraction et répulsion sont sources de mobilités et peuvent obéir à des logiques gravitaires.

Aussiedler : personnes nées hors d'Allemagne mais considérées comme étant de souche allemande par leurs origines.

Avantage comparatif : notion exposée en 1817 par l'économiste libéral anglais David Ricardo, rectifiant celle d'« avantage absolu » définie par son compatriote Adam Smith dès 1776 (*La Richesse des nations*). Pour Ricardo, les pays ont intérêt à spécialiser leur économie dans la production où ils sont le mieux (ou le moins mal) placés afin de l'exporter et à acheter tous les autres biens. Cette théorie de l'efficacité relative pousse à l'ouverture des **frontières**.

Avant-pays : voir *Arrière-pays*

Balance commerciale : différence en valeur entre exportations et importations. Si les premières sont plus importantes que les secondes la balance est positive.

Balance des invisibles : bilan d'une part des revenus tirés des investissements effectués à l'étranger et des services vendus à l'étranger et d'autre part des sommes versées à d'autres pays pour des investissements effectués sur le territoire national ou des services vendus sur le marché intérieur.

Balance des paiements : solde des transactions monétaires (échanges de marchandises, services, capitaux).

Banlieue : territoire urbanisé qui entoure une *ville*. Le terme provient de la juxtaposition des termes ban (interdiction et juridiction) et lieue : il s'agissait du territoire d'une lieue de distance autour d'une ville sur lequel s'exerçait le ban. La banlieue renvoyait donc à des idées de soumission et d'exclusion. La banlieue désigne aujourd'hui des communes autonomes mais qui se sont urbanisées sous l'influence d'une ville-centre. Mais celle-ci peut avoir étendu son territoire et annexé tout ou partie de ses banlieues. Les relations entre les banlieues et leurs villes-centres sont souvent caractérisées par la *ségrégation* (dans un sens pas nécessairement péjoratif) et le desserrement. Le mot générique "périphérie" tend à se substituer à celui de banlieue dont les limites sont floues :
- périphérie suburbaine pour les espaces contigus avec la ville-centre,
- périphérie périurbaine pour les espaces les plus extérieurs et relâchés de l'agglomération.

L'expression « le mal », « le problème »... la crise des banlieues, fait oublier la forme et le contenu social. Le mot banlieue désigne souvent en France des quartiers dont le bâti correspond à des grands ensembles d'habitat collectif résultant d'opérations d'urbanisme menées dans les années 1960-1970. Ces quartiers concentrent en particulier des populations en situation de précarité. Leur profil social diffère de celui du reste de l'agglomération par une surreprésentation des chômeurs, des jeunes chômeurs, des familles nombreuses, des étrangers (sans pour autant exclure des profils sociaux plus moyens). Ces quartiers ont souvent été retenus comme territoires d'intervention de la politique de la ville.

Barcelone (processus de) : la Conférence de Barcelone (1995), organisée par la présidence tournante de l'UE détenue alors par l'Espagne, a réuni pour la première fois les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Union et leurs collègues des pays riverains de la Méditerranée : l'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, l'Autorité palestinienne, et, en qualité d'observateur, la Mauritanie. Une déclaration finale a fondé le Processus de Barcelone, nom couramment donné au Partenariat euro-méditerranéen (PEM). Ses objectifs et ses modalités s'articulent autour de trois volets : coopération politique et de sécurité, coopération économique et financière, coopération culturelle et sociale. L'objectif final est de créer un « co-développement » et une « zone de prospérité partagée » à partir d'une Zone de libre-échange euro-méditerranéenne (ZLEM) engagée à partir de 2010. L'instrument financier de cette politique euro-méditerranéenne est le programme MEDA, remplacé en 1999 par le programme MEDA II. Le processus de Barcelone répond à "l'impérieuse nécessité" d'associer les pays du Sud de la Méditerranée à la construction européenne et il a le mérite d'exister. Il s'est notamment manifesté au sommet de Tunis (décembre 2003) avec le « dialogue 5+5 » entre les pays de l'*Arc latin* et du *Maghreb*. Mais il comporte des fragilités et des insuffisances : excluant de son champ deux dossiers majeurs, l'agriculture et les flux de population, il institue un "échange inégal" ; souple et non contraignant il est, en conséquence, d'une efficacité limitée. Mais cette nouvelle donne pourrait contribuer à infléchir le cours des évolutions politico-militaires, économiques, sociales et environnementales de la Méditerranée. Le scénario idéal du partenariat consisterait à enclencher une dynamique vertueuse comparable à celle observée en Europe centrale et orientale, l'ouverture commerciale appelant des réformes institutionnelles d'accompagnement bénéfiques au développement global.

Barrière non tarifaire : réglementation instituant des normes strictes (qualité, taille, procédé de fabrication) sur l'importation d'un produit. Pratiquée notamment par le Japon, parfois par les États-Unis, c'est une forme détournée de protectionnisme.

Barrio : « quartier » en espagnol, secteur exclusivement hispanique d'une grande ville, avec ses commerces typiques et ses pancartes en espagnol, illustration du *salad bowl* étatsunien. Contrairement au *ghetto* des Noirs, il est plus l'effet d'un regroupement identitaire que d'une *ségrégation* spatiale.

Bassin hydrographique (ou bassin versant) : territoire drainé par un cours d'eau et l'ensemble de ses affluents. Par définition, toutes les eaux de ruissellement de la région s'écoulent en direction du fleuve, par le jeu des pentes. Ses limites sont les lignes de partage des eaux, sommets plus ou moins importants d'où divergent les pentes.

Bassin vivrier : espace agricole qui alimente une agglomération.

Belt : « ceinture » en anglais. Région des États-Unis marquée par une activité économique dominante (*Manufacturing belt*) ou par un caractère spécifique (*Sun belt*).

Besoin : le besoin est une sensation de manque qui pousse un individu ou une collectivité à désirer des biens matériels ou sociaux liés au niveau de **développement** d'un type donné de société, à un moment donné et dont la satisfaction paraît indispensable à son bien-être. Toute société civile rationnelle cherche à mettre fin aux pénuries ressenties. Le besoin est d'abord signe de pénurie et de manque pour des biens élémentaires : ainsi, l'absence d'accès à l'eau potable est un handicap essentiel au développement humain. Mais la sensation du besoin coexiste aussi avec l'abondance : ce sont les sociétés riches qui, après avoir vaincu le besoin, ont en même temps le plus de besoins. Le besoin peut être créé artificiellement, la publicité s'y emploie. En termes de droit international, la référence aux besoins de l'humanité est donc délicate tant elle dépend des niveaux de développement. Elle est plus évidente si on se limite aux besoins élémentaires : l'alimentation, l'accès à l'eau potable, le logement, la capacité de se déplacer, par exemple.

Bidonville : quartier d'habitat précaire (matériaux de récupération), spontané (sans planification donc non ou mal équipé) et illégal (construit sur des terrains délaissés) dans la périphérie des grandes agglomérations. 925 millions d'humains y vivent (262 millions en Asie du Sud, soit 59 % de la population urbaine; 166 millions en Afrique noire, soit 71 %). Au Brésil, on parle de *favela*.

Bien collectif : bien ou service qui ne peut être approprié de manière individuelle. La nature d'un bien collectif dépend de la façon dont il est consommé. Si sa consommation n'est interdite à personne, il s'agit d'un bien "non exclusif". S'il peut être consommé par beaucoup sans risque de se raréfier, il s'agit alors d'une "consommation sans rivalité". Les biens collectifs purs possèdent ces deux attributs. Le financement des biens collectifs soulève des difficultés liées au problème dit du *passager clandestin*.

Bien de consommation : bien destiné à la satisfaction directe des besoins du consommateur.

Bien d'équipement : bien permettant la production (dans les entreprises) ou le transport.

Bien-être : la notion de bien-être a été tout particulièrement pensée et théorisée par les économistes (Pareto, Arrow). Elle s'inscrit dans les courants de la théorie du choix social qui a pour objet d'analyser la relation entre préférences individuelles et décisions collectives, et de déterminer s'il est possible de dériver les préférences collectives des préférences individuelles. Ce qui pose le problème des critères de choix social, au sein d'une économie composée d'un grand nombre d'agents indépendants, aux préférences différentes et incomparables. Pour que les choix entre diverses façons de promouvoir le bien-être humain puissent se faire sur une base cohérente, les économistes cherchent à exprimer en termes financiers une large gamme d'incidences sur l'homme et l'environnement. Une des techniques utilisée repose sur le *consentement à payer* (willingness-to-pay) le prix de divers avantages non marchands. Cette notion donne une indication des ressources mobilisables et de la sensibilisation de l'opinion à un moment donné. Le PNUD introduit la notion de "bien-être publics globaux" à gérer dans le cadre de la mondialisation économique.

Big one : le « gros » *séisme* très dévastateur qui pourrait un jour, d'après les spécialistes, affecter la **mégalo**polo japonaise et la Californie.

Big Three : les « trois gros » constructeurs automobiles étatsuniens (General Motors, Chrysler, Ford), qui valorisent la complémentarité entre les trois pays de la façade atlantique (pièces mexicaines, assemblage rapide au Canada).

Biodiversité : le terme biodiversité a été proposé par le biologiste américain Wilson en 1987. Il a estimé la totalité des espèces vivantes connues à 1,4 millions d'espèces végétales et animales. Cette estimation est sujette à débats et à révisions. Le concept s'est rapidement diffusé dans les milieux politiques et a été repris lors de la conférence de Rio (1992). La métaphore de l'iceberg est couramment utilisée pour signifier que ces 1,4 millions d'espèces ne représentent que la partie visible, émergée de la biodiversité qui pourrait concerner entre 5 et 100 millions d'espèces. La biodiversité ou richesse biologique d'un territoire, est généralement exprimée par le nombre d'espèces (ou de communautés) d'êtres vivants par unité de surface (indice de biodiversité). Elle dépend de la variété, de la connectivité et de la fragmentation des habitats ainsi que des pressions exercées par le milieu et par l'homme. La biodiversité inclut toutes les formes de vie, les processus, les voies et les cycles qui lient les organismes vivants dans les populations, les *écosystèmes* et les **paysages**. Elle est sensible aux effets de l'activité humaine. Les naturalistes distinguent trois types de biodiversité : génétique, spécifique et écosystémique. Les géographes y ajoutent la biodiversité paysagère. Le souci de préservation de la biodiversité est, à l'origine, une préoccupation de naturalistes (écologistes, biologistes, etc.). Mais les mesures qui en découlent (zones de protection spéciales, réglementations diverses), à différents niveaux d'échelle (du local à l'international), doivent être prises en compte dans les politiques d'aménagement et d'utilisation de l'espace. Les enjeux de la biodiversité ne sont pas strictement patrimoniaux. Ils sont aussi scientifiques et économiques : c'est souvent grâce à cette biodiversité que la communauté scientifique trouve des molécules ou des mécanismes biologiques susceptibles d'avoir des applications dans des domaines variés (médecine, alimentation, robotique par exemple). Au demeurant, ces perspectives posent le problème des droits sur le "brevetage du vivant". Site de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique : www.biodiv.org.

Bipartisme : situation politique marquée par la domination de deux grands partis alternant au pouvoir, capables de réunir la majorité absolue des suffrages (aux États-Unis, républicains, droite, symbolisés par l'éléphant : Eisenhower, Nixon, Reagan, Bush père et fils ; et démocrates, gauche, symbolisés par l'âne : Truman, Kennedy, Carter, Clinton).

Boias frias : « gamelles froides », expression qui désigne les 3,5 millions de familles sans terre au Brésil. Voir *Sans-Terre*.

Bons du Trésor : par extension titres émis par un État dans le but de financer son déficit budgétaire.

Brain drain : expression anglophone désignant la « migration des cerveaux » en anglais. **Flux** de scientifiques et de techniciens de haute qualification quittant leur pays (souvent du Tiers-monde) pour un pays industrialisé (surtout les États-Unis) afin d'obtenir un salaire supérieur, bien que généralement réduit par rapport à celui des nationaux du pays d'accueil. Ce mouvement permet aux pays riches de bénéficier d'une main-d'œuvre de qualité à coût modéré, mais prive le pays de départ de cadres nécessaires à son développement.

Brain trust : « monopole des cerveaux », ensemble des populations à haut niveau d'études, issues des meilleures universités (Harvard, Massachusetts Institute of Technology, Columbia, Yale), qu'on retrouve dans l'encadrement des grandes firmes. L'expression évoque la force du capital humain étatsunien.

Branches industrielles : elles sont classées en trois grands types : les industries à faible niveau de qualification qui utilisent un grand nombre d'ouvriers spécialisés (OS) nommées industries spécialisées ; les industries de niveau moyen qui emploient un fort pourcentage d'ouvriers qualifiés (OQ) nommées industries qualifiées ; les industries très qualifiées qui emploient un grand nombre de cadres, d'ingénieurs et de techniciens, nommées industries technologiques.

Brundtland (Commission) : commission formée en 1987 par des initiatives privées destinée à réfléchir sur le développement et la protection de l'environnement. Dirigée par un ancien Premier ministre norvégien, Madame Gro Harlem Brundtland, à l'origine du Sommet de la Terre à Rio (1992) et de la diffusion de la notion de **développement durable**.

Bulle financière ou bulle spéculative : gonflement artificiel de la valeur d'actifs (actions, obligations...) sur des marchés agités par d'intenses activités spéculatives. Les prix (immobilier, valeurs boursières...) ne sont alors plus en relation avec l'état réel des résultats économiques et du marché ; leur hausse accélérée est due à des anticipations d'agents qui espèrent obtenir de grands profits.

Cabotage : navigation à courte distance ou qui reste près des côtes.

Capacité de charge : à l'origine, définie par les biologistes ou les agronomes pastoralistes, la capacité de charge désigne le nombre (maximum ou optimum selon les définitions) d'animaux qu'un territoire donné peut tolérer sans que la ressource végétale ou le sol ne subissent de dégradation irréversible. Plus généralement, la notion est largement utilisée en gestion des ressources naturelles.

Capital (naturel, social, humain) : le capital naturel peut désigner les actifs naturels relatifs à la production des ressources (le bois, l'herbe, les ressources animales, les ressources énergétiques), à l'assimilation des déchets, aux qualités environnementales indispensables à une vie durable sur la Terre (protection contre le rayonnement UV, qualité de l'air, de l'eau). Le capital naturel est en interaction avec :

- le capital social, qui dépend des caractéristiques de l'organisation sociale (réseaux, valeurs, capacités collectives, niveaux de gouvernance), inhérent aux relations entre les différents acteurs dans la société,
- le capital humain, constitué par l'ensemble des connaissances, des aptitudes, de l'état de santé des individus.

Capitale : ville siège de l'autorité politique.

Capitalisation boursière : valeur de l'ensemble des actions cotées en bourse calculée en multipliant le nombre des actions par leur valeur (cours boursier) à un moment donné et dans une place financière précise.

Cartel : au sens large, associant à but monopolistique visant à réglementer la vente et stabiliser ou accroître les profits. C'est aussi le terme employé pour désigner une organisation criminelle contrôlant le trafic de la drogue et s'assurant le soutien de la population en finançant diverses œuvres sociales dans les quartiers pauvres (exemple de la Colombie). Voir aussi les *triades criminelles*.

Catastrophe naturelle : c'est un **risque** devenu réalité. On la mesure en termes de coût humain, économique et de réaction des sociétés (alerte, aide, nouveaux choix d'aménagements). Les dommages dépendent de la capacité de la société à prévoir et à se protéger.

Catastrophisme : la communication *médiatique* des problèmes environnementaux adopte bien souvent des stratégies catastrophistes réputées accrocheuses et donc vendeuses : inondations, déforestations, dégel de la banquise, sécheresses et famines, incendies de forêt et autres ravages. Alors qu'il est peu question des événements inverses qui peuvent être favorables. Certaines grilles de lecture événementielle sont prises comme des évidences que rien ne saurait perturber : le réchauffement climatique, la disparition de forêts "poumon de la planète". Alors que les réalités sont tout autre ou, du moins, plus nuancées. Ce "principe du catastrophisme" est quelque peu contrebalancé par le principe inverse, tout aussi discutable, du secret ou du "tout va très bien" qu'adoptent nombre de pouvoirs publics pour ne pas effrayer l'opinion publique. Ces deux principes conjugués peuvent aboutir à de la désinformation citoyenne.

Centre des affaires (CBD - Central Business District) : souvent au centre des **métropoles**, ce type de quartier comprend essentiellement des immeubles de bureau, construits en hauteur (gratte-ciel) d'où s'exerce le pouvoir économique. Il résulte de l'élimination progressive du centre-ville (*downtown*) de fonctions résidentielles, des activités industrielles et de certaines formes de commerce pour former un espace où se concentrent des activités à très forte valeur ajoutée financière (sièges sociaux, sociétés spécialisées dans les transactions, etc) et les services de proximité (commerces, restauration) qui leur sont attachés. La recherche de la **centralité**, les prix très élevés du foncier ont conduit urbanistes et architectes à concevoir des immeubles très élevés dont la surface de plancher rapportée au sol est très importante : les mouvements verticaux remplacent alors les déplacements horizontaux. D'où des paysages urbains dont le profil (la skyline) est caractéristique. Dans l'hypercentre du CBD se concentrent les activités qui ont le moins besoin d'espace pour le plus fort rendement financier.

Certification : elle consiste à attester qu'un produit est conforme à des normes de qualité, à une législation, à un agrément délivré par un organisme accrédité (labellisation). Par exemple, la législation communautaire de l'UE

prévoit des normes de qualité environnementale, cahier des charges à satisfaire à un moment donné pour un environnement donné ou une partie spécifique de celui-ci. On parle alors d'écocertification. Certains militent pour une sociocertification attestant que les produits ont été fabriqués en respectant la dignité des travailleurs.

Chaebol : du chinois chae, « propriété », et mumbol, « famille noble », puissant *conglomérat* typique de la Corée du Sud, marqué par la force du capitalisme familial, le soutien actif de l'État (qui autorise de forts taux d'endettement) et un grand respect des objectifs gouvernementaux, notamment en termes d'emplois. Portés sur le commerce extérieur, beaucoup se sont développés à partir de 1960 et ont bénéficié de la présence américaine pendant la guerre du Viêt-Nam. Les plus connus sont Hyundai, Samsung, Daewoo et Lucky Goldstar ; les cinq premiers concentrent 54 % du PNB sud-coréen.

Champ migratoire : zone d'origine de la plupart des *migrants* que les différents pays d'accueil attirent de façon privilégiée.

Chicanos : nom donné aux 7 à 8 millions d'immigrants d'origine mexicaine vivant aux États-Unis. Voir aussi *Latinos*.

Choc des civilisations : théorie, proposée dans un livre du même nom par l'Américain Samuel P. Huntington (1993 et en français en 1997), selon laquelle les *civilisations* sont destinées à s'affronter. Très en vogue après le 11 septembre, l'idée est cependant très contestable. Samuel P. Huntington est professeur à l'Université de Harvard (États-Unis) où il dirige le John Malin Institute for Strategie Studies. Il a été expert auprès du Conseil national américain de sécurité sous l'administration Carter. Il est le fondateur et l'un des directeurs de la revue *Foreign Palier*.

Choc pétrolier : déséquilibre économique brutal produit par l'augmentation du prix du pétrole brut.

Chômeur : un chômeur, au sens du Bureau International du Travail (B.I.T.), est une personne sans emploi à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi. Le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (en %).

Circulation : ensemble des activités de déplacement physique des personnes et des biens.

Cité-État : État qui se résume - ou presque - à une seule grande ville. Elle est à la fois la capitale et le territoire du pays. Exemple : Singapour.

City : terme anglais désignant à l'origine le cœur de Londres (la City), quartier des affaires au nord de la Tamise, de la cathédrale Saint-Paul à la Tour de Londres. Désigne par extension la partie centrale des grandes villes, où se concentrent les fonctions de commandement financières, économiques, administratives.

Civilisation : une civilisation est l'ensemble des réalités culturelles, matérielles, économiques, sociales, et historiques communes à un groupe de sociétés.

Clean Acts : lois environnementales destinées à maîtriser la pollution, assez forte dans le Nord-Est des États-Unis. Le Clean Air Act sur les émissions de gaz date de 1970 et le Clean Water Act sur les rejets dans les eaux a été voté en 1990.

Clientélisme : démarche politique d'une personne consistant à rechercher des appuis dans la population (clients) en rendant des services.

Climat - Système climatique - Changement et variabilité climatique (Global change) : un système climatique est un système extrêmement complexe dont les éléments (atmosphère, hydrosphère, cryosphère, surface terrestre, biosphère dont les sociétés humaines) sont en interactions. Il évolue dans le temps sous l'effet de ses propres éléments dynamiques internes et en raison de forçages (contraintes) externes tels que les éruptions volcaniques, variations solaires, et de forçages (contraintes) anthropiques tels que la modification de la composition de l'atmosphère et les changements d'affectation des terres. Les systèmes climatiques peuvent connaître des changements rapides, par exemple : une réorganisation fondamentale de la circulation océanique, une déglaciation rapide, ou une fonte massive du pergélisol. Les changements climatiques désignent une variation statistiquement significative de l'état moyen du climat ou de sa variabilité persistant pendant de longues périodes (généralement, pendant des décennies ou plus). La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) fait une distinction entre les "changements climatiques" qui peuvent être attribués aux activités humaines altérant la composition de l'atmosphère, et la "variabilité climatique" due à des causes naturelles. La variabilité naturelle du climat a des causes purement géophysiques et astronomiques, comme en témoigne l'histoire passée du climat : variations de l'activité solaire, évolution naturelle de la composition atmosphérique, éruptions volcaniques, impacts de météorites. Les activités humaines, surtout depuis la Révolution industrielle et le développement économique de régions très peuplées de la planète, ne peuvent être sans conséquences sur le climat. Conférences, études et rapports, séminaires se succèdent pour évaluer la situation et envisager l'avenir. Leurs conclusions sont parfois contradictoires et dépendent des temporalités envisagées. Certains peuvent céder à un catastrophisme médiatiquement et/ou financièrement porteur. Si des évolutions non négligeables semblent d'ores et déjà perceptibles, il est difficile de faire des pronostics sur le moyen et le long terme et, aux échelles régionales, les tendances pourraient être très diversifiées. La liste éminemment changeante des régions menacées par la sécheresse ou par le déluge est significative de ce haut niveau d'incertitude des incidences spatiales concrètes du réchauffement climatique. On

peut considérer que la généralisation, à l'échelle de la planète entière, de l'idée d'un réchauffement climatique, est excessif car, régionalement ou localement, les effets des changements climatiques peuvent être inverses. C'est ainsi que l'expression anglo-saxonne du global change est, en l'état actuel des connaissances scientifiques, difficile à apprécier. Dans quelle mesure et de quelle manière l'humanité doit-elle prendre en compte les risques climatiques ? Peut-elle s'affliger des effets tout à s'accommodant des causes ? Une adoption raisonnée du principe de précaution conduit à engager dès à présent des mesures préventives concertées à l'échelle globale. Encore faut-il s'accorder sur la nature de ces mesures : les divergences planétaires autour de l'adoption et de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto témoignent des difficultés rencontrées.

Clivage : séparation nette entre deux plans, deux espaces.

Clonage : reproduction d'un individu (animal ou végétal) à partir d'une de ses cellules insérée dans un ovule dont le noyau a été enlevé. Le nouvel individu est alors génétiquement identique au premier.

Club de Rome : ONG (rassemblant universitaires, hommes d'affaires, administrateurs) qui a publié, en 1971, *Les limites de la croissance*, premier ouvrage attirant l'attention sur les conséquences du prolongement de la croissance exponentielle (de la population et de ses prélèvements sur le stock des ressources non renouvelables de la Terre) des décennies précédentes.

Coast to coast : expression américaine pour désigner une extension de l'océan Pacifique à l'Atlantique.

Coca : plante d'Amérique dont les feuilles contiennent une substance traditionnellement utilisée en médecine pour ses propriétés anesthésiques ou pour calmer les douleurs. Concentrée, cette substance est aussi une drogue dangereuse : la cocaïne.

Cogestion : système de gestion associant étroitement les dirigeants de l'entreprise et les salariés pour les questions d'organisation du travail (congrés, mutations, rémunération...) et d'affaires sociales. Ce système suppose à la fois l'existence d'organisations syndicales représentatives (des patrons comme des salariés) et le souci de négocier plutôt que de s'affronter ouvertement.

Coke : charbon destiné à l'alimentation des hauts fourneaux dans lesquels il permet la fusion et la transformation du minerai de fer en fonte. Le coke est issu de la distillation de la houille dans les cokeries.

Collectivisation : transformation de la propriété privée en propriété d'état, concédée ou non à des coopératives.

Combinat : intégration verticale dans une même zone industrielle. Au Japon, ZIP généralement associée à un terre-plein, créée par l'Etat dans les années 1960 pour faciliter l'intégration d'unités de fabrication lourdes complémentaires. En Russie, ensemble d'usines ou de mines associées sous une même autorité mais parfois très éloignés.

Commandement : capacité à influencer, contrôler, dominer en fonction des pouvoirs de contrôle accumulés par une unité spatiale donnée : métropole, Etat, région, ...

Commerce : ensemble des activités concernant les échanges de marchandises. Le commerce fait partie du secteur tertiaire.

Commerce équitable : partenariat commercial basé sur une collaboration entre producteurs et diffuseur en réduisant les intermédiaires. On parle d'équité dans la mesure où, il s'agit d'acheter les productions à des prix convenables pour les producteurs des pays en développement des produits. Ce commerce cherche donc à garantir le respect des droits fondamentaux (non exploitation des enfants, refus du travail forcé et de l'esclavage) et à encourager les modes de production préservant l'avenir. Le commerce équitable contribue au **développement durable** en proposant de meilleures conditions commerciales aux producteurs marginalisés, essentiellement dans les pays du Sud. Né de la volonté d'adopter des règles "équitables", par opposition au fonctionnement actuel du marché mondial, le commerce équitable prend en compte une plus juste rémunération des producteurs, exige que la traçabilité des produits soit totalement garantie, et impose un certain nombre de pratiques économiques et d'engagements de qualité. Il suppose donc une maîtrise de toute la chaîne de production. Apparue vers 1960, il est encouragé par des ONG (CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement) et par l'altermondialisme. Outre le label Max Havelaar, on y trouve le café Malongo. Les prix sont un peu plus élevés, mais les produits se veulent fabriqués selon des normes éthiques.

Communautarisme : stricte séparation des communautés ethniques, culturelles ou religieuses d'un même pays, vivant avec ses propres règles, dans une certaine autarcie. Voir *Multiculturalisme*.

Complexe militaro-industriel : ensemble des branches de production et des services orientés vers la production d'armements.

Concentration (ou intégration) horizontale : réunion d'entreprises fabriquant le même produit ou situées au même stade de production.

Concentration (ou intégration) verticale : maîtrise des différents stades de la production, par réunion d'entreprises notamment.

Condomínios fechados : équivalent au Brésil des *gated communities* des États-Unis, se développant surtout autour des shopping centers, centres commerciaux de luxe. Le meilleur exemple est Alphaville, à l'ouest de Sao Paulo.

Confinement : action qui consiste à isoler un individu ou un objet (ex. : un réacteur nucléaire) du reste du monde.

Confucianisme : doctrine religieuse chinoise fondée par Confucius (Kongzi, 551-479 avant J.-C.) qui garde une forte influence sur toute l'Asie orientale. Conscient de la petitesse de l'Homme, Confucius encourage celui-ci à trouver sa grandeur par son action au sein du groupe auquel il appartient (famille, village, entreprise, société). Globalement conservateur, le confucianisme favorise la cohésion sociale (culte des ancêtres, piété filiale, respect des hiérarchies) et est un élément majeur de l'*asiatisme*.

Conglomérat : groupe d'entreprises ayant des liens financiers entre elles mais exerçant des activités différentes, contrairement à la *concentration horizontale* (plusieurs branches d'un même secteur) ou verticale (plusieurs étapes de fabrication au sein d'une même branche).

Connectivité, connexité : dans un **réseau**, la connectivité permet d'évaluer les possibilités de mise en relation entre différents nœuds (les pôles du réseau). Plus l'indice de connectivité est fort, plus le nombre de chemins possibles pour aller d'un nœud à un autre est élevé. Un réseau dans lequel il existe une liaison directe entre tous les nœuds bénéficie d'une connectivité maximum. La connexité désigne, dans la théorie des graphes, l'intensité de la mise en relation des nœuds par les arêtes d'un réseau. Plus généralement, elle évalue son degré de connexion interne, elle indique s'il est possible, à partir de n'importe quel nœud, de rejoindre les autres. Par opposition aux relations de simple proximité (dites en continuité ou en contiguïté), les relations de connexité sont celles qui utilisent le support d'un réseau pour joindre deux lieux qui peuvent être très éloignés.

Conseil de sécurité : organe décisionnel et exécutif de l'ONU (quinze membres dont cinq, les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, siègent en permanence et disposent d'un droit de veto).

Constitution : ensemble des règles écrites ou coutumières relatif aux institutions politiques d'un Etat. Elle présente souvent comme caractéristique particulière d'énoncer également des libertés fondamentales protégées par l'Etat. C'est à ce titre que les négociateurs du traité constitutionnel ont choisi de se référer au terme "Constitution". La Constitution pour l'Europe n'a pas pour objet de remplacer les Constitutions nationales.

Conteneurisation : mode de transport par caisses de dimensions normalisées. Le conteneur (version française de l'anglicisme container) est la boîte métallique (imaginée par l'américain Mac Lean en 1956) aux dimensions standardisées, dont la capacité est mesurée en EVP (équivalent vingt pieds). Elle mesure en général 20 ou 40 pieds (6,058 m ou 12,116 m) de long et a une capacité de 20,32 ou 40,64 tonnes. Leur usage s'est étendu à tous les modes de transport et il en existe aujourd'hui plus de 400 types, en fonction de leur utilisation (des bananes aux magnétoscopes). Leurs normes techniques répondent à des conventions douanières internationales pour faciliter les manutentions lors des ruptures de charge et pour permettre leur adaptation à des modes de transport diversifiés (intermodalisme). Les grands ports, mais aussi les zones de fret des aéroports, les *plates-formes multimodales* ont dû s'adapter aux normes imposées par la conteneurisation : systèmes de manutention, aires de stockage suffisantes. La tendance est à la conteneurisation croissante du transport des marchandises, y compris certaines marchandises traditionnellement transportées en vrac.

Conurbation : région urbaine comprenant plusieurs villes devenues coalescentes par extension de leurs périphéries entre lesquelles s'établit une complémentarité et une répartition des fonctions. Par exemple : en France, l'ensemble Lille-Roubaix-Tourcoing ; en Allemagne, la Ruhr ; en Europe médiane, la Silésie, de Nowa Huta à Gliwice en passant par Cracovie, Katowice. Une conurbation est dite polynucléaire quand aucune ville n'exerce une domination très nette sur les autres. Ce schéma est typique de l'espace rhénan, la Randstadt Holland en est un exemple classique.

Convergence : rattrapage économique et social d'un pays en retard sur la moyenne d'un groupe. La notion est employée pour l'ex-RDA et pour les PECO, pays en transition récemment entrés dans l'UE.

Cortiços : quartiers taudifiés au Brésil où les immeubles sont des sortes de *favelas* verticales.

Cosmodrome : en russe, base spatiale. La Russie en possède principalement un à Baïkonour, dans le Kazakhstan (plus proche de l'Équateur, il permet aux satellites géostationnaires d'atteindre plus vite et plus sûrement leur orbite).

Cotonou (accords de) : signés en juin 2000, ils prennent le relais des accords de *Lomé*, qui régissent les relations entre l'UE et les pays ACP (conditions de l'aide au développement).

Crise alimentaire : diminution brutale des disponibilités alimentaires pour tout ou partie d'une population.

Crise urbaine : accumulation de problèmes qui touchent la population des villes (contrastes sociaux, insécurité, pollution, problèmes de circulation, de logement...)

Critères de convergence : critères établis en 1992 (Maastricht) qui obligent les Etats membres à accepter une discipline commune (inflation, déficit, dette).

Croissance : il s'agit d'une augmentation de la production des richesses (de biens et de services) pendant une période donnée. Le PIB (Produit intérieur brut) et le PNB (Produit national brut) sont deux instruments qui évaluent annuellement la richesse produite. Le taux de croissance économique mesure en pourcentage son évolution d'une année sur l'autre.

Croissance cumulative (d'une population) : augmentation qui s'entretient d'elle-même. Dans le cas d'une population, désigne le fait que d'anciennes zones de peuplement se densifient : à taux d'accroissement égal par

rapport à d'autres régions, leur forte population de départ entraîne automatiquement une plus forte population à l'arrivée.

Culture : ensemble de valeurs, d'idées, de symboles et de productions matérielles qui constitue les références propres à une société donnée. Au sens large, voir *Civilisation*.

Cybercrime : terme récent désignant la criminalité informatique s'attaquant aux entreprises et aux banques, en utilisant les failles des dispositifs de protection informatique. Le réseau Internet facilite la **mondialisation** de cette nouvelle forme de criminalité.

Cyberespace : monde virtuel, autonome par rapport à l'espace réel, uniquement accessible par *Internet* et les nouveaux moyens de communication, d'où une fracture numérique avec les populations qui ne maîtrisent pas ces techniques.

Danger : menace d'origine naturelle ou technologique qui pèse, de manière variable selon le lieu, sur une société humaine.

Davos : station de ski suisse accueillant chaque année le World Economic Forum, réunion de responsables de FMN et d'hommes politiques. Ces forums sont devenus les symboles de la mondialisation économique.

Décentralisation : transfert de pouvoirs ou d'activités depuis un centre de commandement, de gestion ou de production vers des espaces périphériques.

Déchet : le déchet est une marchandise à part. Sur le plan juridique, en droit français ou européen, il est défini par référence à l'abandon. Les conditions dans lesquelles un déchet peut devenir une marchandise sont floues car le concept de recyclage est mal défini sur les plans juridique et économique. Certains déchets peuvent être considérés comme dangereux. Un déchet est dit "ultime" lorsqu'il n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment. La gestion des déchets comprend des activités de collecte, de transport, de tri, de stockage intermédiaire, de traitement, de stockage final, forme inquiétante de durabilité pour certains déchets.

Déforestation : action de déboiser des pans entiers de forêts en général pour une mise en culture.

Dégazage : nettoyage des cuves des pétroliers entraînant le rejet d'hydrocarbures dans les mers.

Délocalisation : transfert, déplacement, abandon d'une localisation, au profit d'une autre, plus ou moins lointaine, par une entreprise, pour une activité. La mobilité des entreprises vise à mettre à profit les avantages comparatifs de ces nouvelles destinations : gisement de main d'oeuvre, bas salaires, avantages fiscaux, législations souples, nouveaux marchés porteurs. Après avoir avant tout concerné certaines fabrications de biens et d'équipements dans des secteurs tels que l'habillement, l'électroménager, l'électronique, etc., les délocalisations touchent aujourd'hui également des activités de services à distance : télé-opérateurs, conseils et assistances téléphoniques, centres d'appels, par exemple. À ne pas confondre avec *décentralisation* (politique ou industrielle), à l'intérieur d'un même pays. Manifestation emblématique de la mondialisation, la délocalisation (runaway) apporte emplois et revenus au Sud (mais pas toujours de bonne qualité et contrôlés par le Nord) au prix de fermetures dans le Nord.

Delta : type d'embouchure fluviale caractérisé par un fort alluvionnement, tel que le fleuve n'augmente pas de largeur quand il approche de la mer. L'effet de pente, devenue très faible, n'est plus suffisant pour entraîner au large les apports sédimentaires fluviaux. Il se forme une plaine deltaïque qui, à l'état naturel, est souvent marécageuse, occupée par de la mangrove dans les régions intertropicales. Le delta tire son nom de la lettre grecque, dont il a la forme.

Densité : rapport entre un indicateur statistique, un nombre d'"individus" (au sens statistique : nombre d'habitants, de médecins, de logements, d'unités de production, etc.) ou d'autres paramètres (tels que le déroulé linéaire d'un réseau autoroutier par exemple) et une surface. Notons que la qualification des densités (fortes, moyennes ou faibles) est relative à un type d'espace, à un milieu. La densité la plus utilisée est le nombre moyen d'habitants au km².

Déprise (agricole, industrielle...) : diminution de l'intensité ou de l'extension d'une activité socio-économique dont les effets sont perceptibles dans l'occupation humaine de l'espace : déclin démographique et ses conséquences, paysages d'abandon, équipements obsolètes, etc.. Dans le monde agricole, rural, il se traduit par l'abandon des terres, la sous-utilisation de certaines parcelles. Voir *friche*

Déréglementation, dérégulation : la déréglementation correspond à la notion anglaise de deregulation, c'est-à-dire le fait de laisser jouer les mécanismes du *marché* en supprimant ou en réduisant les règles, limitations et interventions publiques. La déréglementation vise à éliminer les entraves considérées comme un frein au développement de certains trafics, à stimuler la concurrence et à encourager les innovations.

Desakota : « village ville » en indonésien, système urbain courant en Asie alliant des agglomérations classiques et des espaces ruraux très denses au sein d'un même espace métropolitain. C'est le cas dans les grandes plaines japonaises.

Désenclavement : ouverture d'une région sur l'extérieur par la mise en place d'un bon réseau de transport. Cela peut passer par l'organisation de corridors d'échange. Mais la construction de voies de communication ne suffit

pas toujours. Il arrive même qu'elle soit contre productive et aboutisse à l'effet inverse : les nouveaux équipements sont alors autant d'incitations au départ.

Désertification : processus entraînant la disparition de la vie végétale sur une portion d'espace terrestre ; la désertification peut être provoquée par des fluctuations climatiques, mais elle est fréquemment accentuée par une utilisation agricole imprudente (érosion des sols en régions semi-arides, déforestation, salinisation des sols, etc.). Elle peut déboucher sur le départ de la population. La Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification définit la dégradation des terres comme la diminution ou la disparition, dans les zones arides, semi-arides et subhumides, de la productivité biologique ou économique du fait de l'affectation des terres par un ou plusieurs phénomènes tels que : l'érosion des sols par le vent et/ou l'eau, la dégradation de leurs propriétés, et la disparition à long terme de la végétation naturelle. Man and Biosphere (MAB) et l'UNESCO ont défini des degrés d'aridité et en ont proposé une cartographie. La désertification peut résulter d'un changement climatique, parfois minime, mais aux conséquences profondes dans ces milieux de marges, de lisières de l'écoumène. Les équilibres peuvent parfois être rompus par la densification des peuplements ou des modifications des techniques d'exploitation de l'espace. Les évolutions climatiques du futur pourraient avoir de lourdes conséquences dans la répartition des zones désertiques ou sub-désertiques et sur les sociétés vivant dans ces milieux. Notons cependant que ces dernières, au cours des temps historiques, ont souvent su faire preuve de capacités d'adaptation aux modifications de leur milieu de vie.

Désindustrialisation : réduction et disparition progressive des firmes et des emplois industriels dans les vieilles régions industrielles.

Desserrement : processus par lequel un centre urbain transfère en périphérie une part de son activité et de sa croissance.

Destinée manifeste : les États-Unis sont persuadés d'avoir une mission, celle de diffuser leur civilisation qu'ils considèrent comme étant la meilleure, pour le bien de la planète. Voir aussi *Puritanisme*.

Détroit : un détroit est un passage mettant en communication deux étendues maritimes. Certains constituent, au début du XXI^e siècle, des enjeux stratégiques majeurs (détroits d'Ormuz, de Malacca par exemple) et ils concentrent des flux maritimes à la fois longitudinaux et transversaux : Pas de Calais, Gibraltar.

Développement autocentré : modèle dont le développement est basé en priorité sur les ressources et le marché national au détriment de l'intégration aux échanges internationaux.

Diffusion : dissémination d'un phénomène dans l'espace et dans le temps à partir d'un foyer initial.

Dommages et responsabilité : on considère généralement que les dommages à l'environnement recouvrent plusieurs notions : les dommages causés à des personnes et à des biens du fait d'une altération de l'environnement (atteinte à la santé liée à une mauvaise qualité de l'air, perte de valeur d'une terre agricole du fait de sa contamination, etc.) ; les dommages économiques liés à l'exploitation d'un environnement dégradé (impossibilité de pêcher en période de marée noire) ; et enfin les atteintes au milieu naturel lui-même (disparition ou réduction d'un écosystème ou d'une espèce sauvage par exemple). L'évaluation des dommages est essentielle dans le cadre de procédures juridiques et des recherches en responsabilité d'atteintes à l'environnement.

Donneur d'ordre : en économie, entreprise qui confie une partie de sa production à un sous-traitant qui reçoit d'elle commandes et consignes. Un pays donneur d'ordre délocalise certaines productions dans des pays qui sont cantonnés aux tâches d'exécution (voir *Pays atelier*).

Down Town : la « basse ville », nom donné aux États-Unis au centre des agglomérations, comprenant à la fois les immeubles des CBD et l'habitat dégradé de minorités ethniques délaissées.

Dragons : nom donné, dans les années 1970, aux quatre premiers NPI d'Asie orientale qui ont enregistré un décollage industriel dans le sillage du Japon : Corée du Sud, Hong Kong (intégré à la Chine en 1997), Singapour et Taiwan. On les a d'abord appelés « petits dragons » par opposition au grand qu'était le Japon.

Drainage : évacuation de l'excès d'eau stagnante par un réseau de fossés ou de canaux.

Droit et permis à polluer : quantité maximale de rejets d'un polluant, attribuée à un participant à un marché de permis d'émission (État, collectivité, entreprise). Cela implique, à un moment donné, de fixer un seuil supportable de pollution à ne pas dépasser au risque de nuire à la durabilité du développement. Et ce qui suppose aussi une répartition équitable de ces droits entre les territoires et/ou acteurs impliqués dans la négociation (échelles mondiale, régionales ou locales). Le droit à polluer est donc une façon d'internaliser les coûts externes. C'est la possibilité offerte à un producteur, une entreprise ou un pays d'en payer un autre afin qu'il assume ses propres obligations de réduction des émissions de GES.

Durable, durabilité : la durabilité ne doit pas être confondue avec la conservation du patrimoine naturel ou culturel. Elle se comprend, en fait, en conjugaison avec le développement, ce dernier pouvant supposer l'adoption de mesures de conservation. Les processus et les institutions durables répondent à certains critères d'ordre quantitatif, comme limiter les émissions de polluants en fonction des capacités d'autoépuration des milieux, ou d'ordre qualitatif, comme respecter les bio-rythmes humains, la diversité des écosystèmes, la beauté des sites, la qualité de la vie. Ils n'épuisent pas les ressources nécessaires aux générations futures et ils renforcent

continuellement les capacités des individus et des institutions. Les responsabilités et les avantages sont ainsi largement partagés. La durabilité sociale implique de satisfaire les besoins sociaux, économiques et culturels des communautés.

Dust bowl : « cuvette à poussière ». Erosion éolienne qui frappe les Etats-Unis (Kansas, Oklahoma).

Eau (accès, potabilité) : la question des approvisionnements en eau, tant à des échelles transnationales que locales, implique largement des démarches de développement durable à travers ses multiples dimensions : la gestion de la ressource (réserves, bassins versants), le maintien de sa qualité, son partage équitable, le traitement des rejets, etc. L'eau potable est une eau qui ne contient pas d'agents pathogènes ou d'agents chimiques à des concentrations pouvant nuire à la santé, sa définition a changé dans le temps. La Banque mondiale (indicateurs de développement) évalue la proportion de la population qui a un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau potable (20 litres par jour et par personne). Par accès raisonnable à l'eau, on entend un éloignement de moins de quinze minutes de marche du point d'approvisionnement. Dans les régions urbaines, la source d'eau peut être une fontaine publique ou une bornefontaine située à moins de 200 mètres. Dans les régions rurales, cela suppose que les membres du ménage n'aient pas à consacrer une part disproportionnée de leur journée à chercher de l'eau. L'indicateur d'accès à l'eau potable représente la part de la population qui dispose de cet accès.

Eau saumâtre : eau comportant une proportion de sel en dissolution, la rendant impropre aux usages agricoles et à la consommation.

Eaux rouges : prolifération de phytoplancton provoquée par l'excès de matières organiques et de nitrates dans les milieux marins fermés ou semi-fermés.

Echanges : activités de commerce et de transport relevant de la transaction entre des lieux différents.

Echanges intracommunautaires : échanges qui se font à l'intérieur d'une zone de libre-échange (en général employé pour l'UE).

Échelon : système de surveillance mondial des communications téléphoniques, des fax, des méls, mis au point par les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ecologues : scientifiques spécialistes de l'étude des conditions de vie des plantes et des animaux dans leur milieu naturel. A ne pas confondre avec les écologistes, qui sont des militants politiques.

Economie d'échelle : diminution des coûts de production par la réduction des coûts de transport (*multimodalisme* par exemple), l'augmentation des quantités produites sur un même site (*combinat* notamment), le partage de certains services avec d'autres entreprises (*externalisation*)...

Economie de marché : système économique et social où l'offre (les producteurs) et la demande (les consommateurs) se rencontrent et échangent librement leurs produits.

Économie de rente : système économique privilégiant l'exportation de matières premières brutes (minières, agricoles...).

Économie dirigée : économie dans laquelle l'État encadre l'activité économique.

Economie extravertie : économie tournée vers l'exportation et ouverte largement aux investissements étrangers.

Économie postindustrielle : économie dans laquelle le secteur tertiaire a dépassé le secteur industriel (qui reste cependant un moteur de la prospérité). Cette situation est, depuis une quarantaine d'années, celle des pays les plus développés.

Économie sociale de marché : doctrine défendue par Ludwig Erhard, ministre de l'Économie (1949-1963) puis chancelier démocrate-chrétien (droite) de la RFA. C'est un capitalisme libéral tempéré, dans la tradition rhénane, où l'État surveille l'économie pour favoriser un développement pour tous.

Économie socialiste de marché : compromis établi en Chine entre la structure de pouvoir, toujours aux mains du parti communiste, et la réalité économique, désormais fondée sur le libéralisme et l'ouverture.

Economie souterraine : voir *Secteur informel*.

Ecosystème : Unité formée par l'association des organismes vivants et d'un milieu homogène. Un écosystème est donc un modèle des interactions entre le milieu et les organismes vivants, ainsi qu'entre les organismes eux-mêmes. Il existe de nombreuses échelles d'écosystèmes (forestier, régional... et à l'échelle du globe, l'écosystème Terre).

Écotaxe : taxe frappant un bien mis à la consommation en raison des nuisances écologiques qu'il est censé générer. Instrument fiscal au service de l'environnement, l'écotaxe renchérit artificiellement les biens polluants pour lesquels des alternatives existent mais ne peuvent être mises en oeuvre au prix en cours sur le marché. La taxation peut paraître plus efficace que la réglementation par ses qualités de souplesse et d'adaptabilité aux évolutions de lisibilité et de prévisibilité, dans la mesure où des échéanciers sont clairement affichés. La taxation des émissions de CO₂ pourrait générer d'autres avantages économiques que la maîtrise de l'effet de serre : réduction des coûts de congestion, d'insécurité et de bruit liés aux transports, réduction de la dépendance énergétique par exemple. La taxation répond au principe pollueur/payeur : en corrigeant une externalité négative, elle rétablit la vérité des prix améliorant ainsi le marché au lieu de le fausser.

Écoumène : partie de la Terre occupée par l'humanité, ensemble des régions peuplées et mises en valeur par l'homme (autres orthographes possibles : œcoumène, œkoumène).

Edge city (ville-lisière) : néologisme proposé par J. Garreau, parfois traduit par "ville-lisière" ce qui ne rend pas tout à fait compte de l'expression américaine. Elle renvoie à un positionnement spatial dans l'agglomération mais aussi à une dynamique spatiale de "front". Pour J. Garreau, une edge city est un lieu d'existence récente (20 ou 30 ans) qui rassemble surtout des emplois, des bureaux, des espaces commerciaux et d'hôtellerie, quelques sièges sociaux. Ils constituent ainsi de nouveaux lieux de vie dont les capacités d'auto-organisation concurrencent, en partie seulement, le noyau urbain principal. Ces villes-lisières participent à la polynucléarisation des espaces urbains.

Effet de serre : les nuages et la vapeur d'eau retiennent une partie de la chaleur que la planète reçoit de l'espace. Si l'émission de certains gaz (CO², oxyde nitreux, méthane, chloro-fluoro-carbones...) augmente trop, un réchauffement de l'atmosphère se produit et provoque des modifications climatiques (*désertification*, élévation du niveau maritime...)

Effet tunnel : par souci de raccourcir toujours plus les "**distances** temps" entre les grands centres urbains, entre les métropoles, la densité des nœuds des grands réseaux contemporains tendent à se dilater dans l'espace : raréfaction des gares régulièrement desservies (système des Lignes à grande vitesse - LGV), espacement des échangeurs de certaines autoroutes. Enfin, par nature même, les transports aériens sont créateurs d'effet tunnel. Aussi, des portions importantes des territoires sont mal desservies par les réseaux de transport rapide, les réseaux qui les traversent ne les irriguent pas et apparaissent comme des corps étrangers.

Ejidros : au Mexique, terres remises par l'Etat à une communauté de paysans sous contrôle du ministère de l'agriculture.

Elevage hors sol : élevage confiné dans des bâtiments, la nourriture des animaux étant souvent d'origine industrielle.

Embâcle : blocage de l'écoulement d'un cours d'eau, suite au gel hivernal. Au printemps, il est remplacé par la contrainte inverse, la débâcle (comparable à la *raspoutitsa* des routes).

Emigration : départ d'une population d'un pays vers l'étranger.

Empire du Milieu : nom donné à la Chine par référence à l'extension progressive de sa civilisation aux alentours (monde sinisé).

Emplois stratégiques : emplois de haute qualification, cadres et ingénieurs de l'informatique, banque, assurance, télécommunications, transports, services aux entreprises: cadres et professions intellectuelles supérieures, de la recherche, de l'information.

Enclavement : l'enclavement caractérise un territoire isolé, pour des raisons géopolitiques (enclave de Kaliningrad, Corée du Nord, Lesotho, Gambie par exemple) et/ou du fait de sa position en angle mort, privé de façade maritime et de voies de communication praticables avec son environnement régional et mondial. L'enclavement d'une région est en général lié à des conditions physiques contraignantes, et à l'absence d'infrastructures de transport ; l'enclavement d'un État peut tenir à des conditions politiques, quand, sans frontières maritimes, il doit passer par le territoire de ses voisins pour communiquer avec l'extérieur et se relier au monde.

Endémique : qui sévit constamment dans un pays, un milieu.

Endogamie : mariage au sein d'une même famille. Contraire : exogamie.

Énergie (ressources, etc.) : essentiels aux besoins et au développement de l'humanité entière, les systèmes énergétiques évoluent au cours de l'histoire : eau, bois, charbon, électricité, hydrocarbures, etc.. Deux grandes catégories de ressources énergétiques ont toujours coexisté ou alterné : renouvelables ou fossiles. Le recours aux énergies fossiles pourrait compromettre "la capacité des générations futures à répondre" à leurs besoins, à système énergétique équivalent du moins. Mais la raréfaction progressive d'une ressource fossile a toujours, en raison de son renchérissement, favorisé l'investissement en Recherche et développement pour trouver des solutions alternatives. Au demeurant, la période de transition et d'adaptation nécessaire à ces mutations de système énergétique, peut être plus ou moins convulsive et troublée. Elle disqualifie certaines localisations et en qualifie d'autres : pays noirs remplacés par les pays producteurs d'hydrocarbures, eux-mêmes menacés demain par d'autres formes énergétiques. L'indicateur d'intensité énergétique est défini comme le ratio de la consommation d'énergie nationale totale par unité de PIB et par an. Mais il ne tient pas compte des énergies non commerciales et souvent renouvelables qui peuvent représenter jusqu'à 90% des consommations énergétiques des pays les plus pauvres.

Epidémie : propagation, par contagion, d'une maladie infectieuse dans une région donnée.

Erasmus : nom latin d'un humaniste hollandais du XVI^e siècle (Didier Erasme), programme européen de coopération universitaire encourageant les étudiants à se former à l'étranger.

Erosion : ensemble des phénomènes concourant à user le relief. Les agents de l'érosion sont multiples : atmosphériques (vent, pluie, neige, glace, écarts thermiques), biologiques (action des racines des plantes par exemple), humains (comme la déforestation qui met les sols à nu et ne les protège plus du ruissellement).

Espace en réserve : espace qui dispose à la fois d'importantes **ressources** mais aussi de fortes **contraintes**.

Espérance de vie : indicateur démographique qui mesure la durée probable d'existence d'un être humain, en fonction des conditions d'existence du pays dans lequel il naît.

Estuaire : étymologiquement, embouchure d'un fleuve dans laquelle entre la marée (latin *æstus*). Dans le vocabulaire géographique actuel, la notion d'estuaire est un peu plus étroite, puisqu'elle couvre, plus précisément, le stade de l'évolution des embouchures fluviales ennoyées au cours duquel l'ancienne vallée fluviale envahie par la dernière transgression de la mer a déjà été partiellement comblée en amont. L'estuaire est donc la forme intermédiaire entre la ria et le delta. Un estuaire est un milieu fragile, mais particulièrement productif.

État-providence ou Welfare State : expression qui désigne l'extension de l'intervention de l'État dans le domaine économique et social. Celui-ci est responsable de la croissance économique qu'il doit réguler (politique conjoncturelle) et du bien être social qu'il doit assurer (assurances sociales). Dans un sens plus restreint, cette expression désigne uniquement l'intervention de l'État dans le domaine de la protection sociale (l'État intervient pour protéger les individus contre les risques liés à l'emploi, la vieillesse, la santé et à la famille).

États(-)unien : néologisme désignant ce qui se rapporte aux États-Unis, pour éviter l'ambiguïté du terme « américain ».

Ethnie : groupe humain se reconnaissant par des caractéristiques communes (culturelles, linguistiques, historiques) et fondé sur la conviction d'une origine ancestrale.

Etranger : personne qui ne possède pas la nationalité du pays où il vit.

Etranger intérieur : terme qualifiant les régions de Russie marquées par une résurgence de mouvements nationalistes, des menaces de replis communautaires et religieux et même de sécession, notamment les régions portant le nom d'un peuple titulaire.

Etranger lointain : terme qualifiant en Russie tous les États sauf les anciens États de l'URSS.

Étranger proche : terme qualifiant les anciens États de l'URSS devenus des voisins indépendants de la Russie. Celle-ci y puisait jadis des ressources, mais elle doit aujourd'hui affronter les logiques particularistes (l'Ukraine fait lourdement payer le transit pétrolier russe, d'où la construction d'un nouvel oléoduc d'exportation vers l'UE qui passe par la Biélorussie).

Eurêka : programme européen de coopérations transnationales industrielles et technologiques.

Euro : monnaie unique européenne, instituée par le traité de Maastricht, qui s'est substituée en 2002 aux monnaies nationales des pays de l'Union européenne qui en ont accepté les bases.

Euronext : ensemble boursier constitué en septembre 2000 par l'union des places de Paris, Bruxelles et Amsterdam (puis Lisbonne en 2002). Il capitalise en 2002 plus de 1500 milliards de dollars d'actions (contre 1800 pour Londres, 2100 pour Tokyo et 9000 pour New York).

Exclave ou isolat : partie d'un État à l'intérieur d'un autre ou séparée de celui dont elle relève. Kaliningrad est un exemple pour la Russie. Voir aussi *enclavement*.

Exode rural : mouvement de migration de populations des campagnes vers les villes.

Expropriation : procédure juridique qui force un propriétaire à vendre son bien pour rendre possible une opération considérée d'intérêt public.

Externalisation : transfert des fonctions annexes de l'activité principale d'une entreprise à d'autres entreprises, même situées à l'étranger (*délocalisation*). Ces fonctions sont le plus souvent liées au conseil, à la publicité voire au gardiennage, à l'entretien, à la restauration...

Externalités : par externalités, on entend les coûts ou les bénéfices pour la collectivité et l'environnement qui ne sont supportés ni par les producteurs ni par les consommateurs d'une ressource. Ils incluent, par exemple, les dommages à l'environnement naturel et habité (pollution de l'air, contribution au réchauffement climatique, impact paysager des installations, etc). Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre (GES) présentent un coût pour la collectivité qui n'est pas reflété dans les prix actuels des énergies fossiles. Cette "externalité négative" conduit à une surconsommation d'énergie et à des émissions de GES préjudiciables au bien-être collectif. Par exemple, les émissions de particules polluantes par une centrale thermique ont des effets sur la santé des populations vivant à proximité, mais la prise de décisions privées n'en tient pas souvent compte ou ne lui accorde que peu d'importance, et il n'y a pas de marché pour ces incidences. Ce phénomène est intitulé "externalité", et les coûts qu'il impose sont dits "coûts externes". Les coûts externes sont évidemment difficiles à évaluer puisqu'il faut pour cela identifier puis quantifier les nuisances et, finalement, valoriser celles-ci en termes monétaires. En l'absence de marché, différentes techniques tentent imparfaitement d'attribuer une valeur monétaire à ces effets : la méthode du surplus ; celle des dépenses défensives (logique du coût d'évitement) ; celle des prix hédonistes (la baisse de prix de l'immobilier affecté par une nuisance) ; l'évaluation contingente. Cette dernière consiste à déterminer le montant maximal que les individus sont prêts à payer pour bénéficier d'un accroissement de la qualité de l'environnement (consentement à payer - "willingness to pay" ou WTP) ou, sinon, le montant minimal que ces mêmes individus sont prêts à recevoir en compensation de l'effet négatif (consentement à accepter - "willingness to accept" ou WTA). La prise en compte d'une externalité dans la comptabilité du pollueur consiste à l'internaliser. L'internalisation s'effectue en faisant payer aux pollueurs les coûts des dommages causés par la pollution dont ils sont responsables, conformément au principe pollueur/payeur.

Exurbanisation : terme désignant une forme particulière de *périurbanisation*, le déménagement d'unités de production industrielles de la ville vers la campagne proche ; on dit aussi « déglomération ».

Eurocités : il s'agit d'identifier les **métropoles** qui, en Europe, sont susceptibles de disposer de fonctions métropolitaines complètes et de rang international : concentration des lieux de décision, concentration d'entreprises et/ou d'institutions internationales, présence de services tertiaires de niveau métropolitain, accessibilité, rôle de vitrine (expositions, foires), capacités d'innovation.

Eurorégion : région transfrontalière dotée d'un organe de coopération entre les collectivités territoriales de plusieurs États européens voisins. L'espace rhénan a été pionnier dans ce domaine (*Sarlorlux, Regio basiliensis*).

Falun Gong : aux yeux du gouvernement chinois, le Falun Gong est un "culte pervers" ou une "organisation sectaire (hétérodoxe)" (xiejiao zuzhi). Cette dernière expression est celle qui est utilisée par la législation, les déclarations officielles et les médias pour désigner tout un ensemble de groupes religieux et spirituels dépourvus d'autorisation officielle.

Famine : situation de manque généralisé de nourriture, dans laquelle l'ensemble de la population d'une région ou d'un pays souffre de la faim et finit par mourir en grand nombre. À distinguer de la disette qui est un manque temporaire de nourriture. Autrefois les famines étaient surtout dues à des mauvaises récoltes ; aujourd'hui il faut y ajouter des problèmes de crise politique interne empêchant l'aide internationale de se mettre en place correctement.

Farm Bill : équivalent en quelque sorte du FEOGA aux Etats-Unis : mesures politiques d'aides financières et de subventions pour garantir l'exportation des produits agricoles.

Favela : terme brésilien pour *bidonville*. Sao Paulo contient la moitié des favelas du Brésil, dont Paraisópolis (60 000 habitants) ; celles de Rio de Janeiro ont 1 million d'habitants.

Fécondité : nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (généralement de 15 à 49 ans, mais ces limites peuvent varier selon les pays). En dessous de 2,1, il ne permet pas le renouvellement des générations, ce qui est le cas dans la plupart des pays industrialisés. L'indice conjoncturel de fécondité, qui évalue la situation à un moment donné, peut être différent de la descendance finale, qui recense le nombre réel d'enfants nés pour chaque femme en fin de période de procréation.

Fédéralisme : système politique dans lequel le gouvernement central d'un État partage avec les gouvernements des collectivités qui forment cet État les diverses compétences constitutionnelles : législation, juridiction et administration.

Feed-lots : immenses élevages comprenant 20 000 à 100 000 bêtes, dans lesquels les jeunes bovins sont parqués et engraisés en quelques semaines avant abattage (véritables « usines à viande »).

Ferroulage : le ferroulage désigne le transport bi- ou multimodal rail - route utilisant des remorques routières spéciales ou des caisses mobiles acheminées sur des wagons plats. En Europe, le ferroulage concerne particulièrement le transit alpin. Il débuta au début de la décennie 1960 - 1970 à travers le Lötschberg. Il consiste le plus souvent à charger des camions, assurant le "porte à porte", sur des trains qui, eux, permettent le franchissement de longues distances ou de passages particuliers (tunnels). Voir *Rupture de charge*.

Filière agro-alimentaire : regroupe l'ensemble des activités liées à la production, au conditionnement, à la conservation, au transport, de produits destinés à l'alimentation humaine.

Filière bois : ensemble des transformations du bois, de l'abattage des arbres à la fabrication du papier ou des meubles.

Finisterre : lieu où finit la terre (de finis, fin, et terrae, terre), désigne l'extrémité d'un pays ou d'un continent que borde l'océan.

Flux tendus : mode d'organisation de la production évitant les frais de stockage en alimentant les usines en matières premières, en pièces détachées ou produits finis « just in time », au fur et à mesure de la fabrication. Voir *Toyotisme*.

Fonctions métropolitaines supérieures : les fonctions de commandement et de pouvoir caractérisent les grandes métropoles et prennent appui sur les activités des secteurs tertiaire supérieur (ou avancé) et quaternaire qui y sont localisées : finances internationales, audit et conseil, etc. Ces fonctions sont symboles de dynamisme, de décision, et porteuses d'images positives.

Fonds de pension : caisse de retraite privée gérant l'épargne des salariés en l'investissant en actions et en obligations. On parle de retraite par capitalisation.

Fonds structurels européens : fonds financiers européens qui permettent d'aider les régions en difficulté. Ils s'inscrivent dans le cadre de la politique structurelle visant à réduire les écarts de développement entre les régions et les États membres de l'UE. Ils participent ainsi pleinement à l'objectif de cohésion économique et sociale. Il existe quatre types de Fonds structurels :

- le Fonds européen de développement régional (FEDER) est le plus important des Fonds structurels. Il soutient la réalisation d'infrastructures, des investissements productifs créateurs d'emplois notamment à destination des entreprises et des projets de développement local,

- le Fonds social européen (FSE) favorise l'insertion professionnelle des chômeurs et des catégories de population désavantagées en finançant notamment des actions de formation,
- institué en 1958 comme l'instrument financier de la politique agricole commune, le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), dispose de deux sections : la section "orientation" soutient des actions de développement rural et d'aide aux agriculteurs implantés dans les régions en retard de développement ; la section "garantie" finance les organisations communes de marché ainsi que des mesures de développement rural dans d'autres parties de la Communauté,
- l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) vise à adapter et à moderniser les équipements de ce secteur ainsi qu'à diversifier les économies des zones dépendantes de la pêche.

Afin d'améliorer l'efficacité des interventions communautaires au cours de la période 2000-2006, l'Agenda 2000 de la Commission a entraîné une réforme importante de la politique structurelle. Cette réforme a permis de renforcer la concentration des aides et de simplifier leur procédure d'attribution et de gestion grâce à la réduction des objectifs prioritaires d'intervention, désormais au nombre de trois : l'Objectif 1 participe au développement et à l'ajustement structurel des régions en retard de développement dont le produit intérieur brut (PIB) moyen par habitant est inférieur à 75% de la moyenne communautaire ; l'Objectif 2 soutient la reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle telles que les zones en mutation économique, les zones rurales en déclin ou dépendantes de la pêche, les quartiers urbains en difficulté, les zones géographiques à forts handicaps naturels ou démographiques ; l'Objectif 3 soutient l'adaptation et la modernisation des politiques et des systèmes d'éducation, de formation et d'emploi pour les régions hors Objectif 1. Par ailleurs, pour la même période, quatre initiatives communautaires ont pour but d'expérimenter de nouvelles voies de développement qui bénéficient de 5,35% des crédits des Fonds structurels : Interreg III a pour objectif de stimuler la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale ; Leader+ vise à promouvoir le développement socio-économique des zones rurales ; Equal prévoit le développement de pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et les inégalités de toute nature dans l'accès au marché du travail ; Urban II favorise la revitalisation économique et sociale des villes et des banlieues en crise. Pour renforcer encore la politique structurelle, un Fonds de cohésion a été instauré en 1994. Il est destiné aux pays dont le PIB moyen par habitant est inférieur à 90% de la moyenne communautaire et il a pour objet d'accorder des financements pour des projets d'infrastructures dans les domaines de l'environnement et des transports. Avec l'arrivée de 10 nouveaux membres, la situation va changer. Tout d'abord, pour ce qui est de l'Objectif 1, le seuil de définition des régions en retard de développement baisse du fait de l'arrivée de pays plus pauvres : certaines régions sous ce seuil auparavant se retrouvent au-dessus, devenus soudainement riches : 18 régions sont ainsi concernées qui subiront un soutien dégressif ("phasing out"). Par exemple, l'Espagne, qui avait bénéficié de 100 milliards de fonds structurels en 10 ans va être beaucoup moins bénéficiaire des transferts européens. En dehors des DOM, la France ne recevrait plus de fonds structurels et serait tentée de compter sur la PAC.

Food power : « arme alimentaire », expression désignant la force de l'agriculture américaine (1^{ère} du monde), très exportatrice, fondée sur l'*agrobusiness* et sur les subventions étatiques. Les États-Unis utiliseraient leur puissance agricole comme moyen de pression sur la scène internationale.

Fordisme : mode de production basé sur la standardisation, la rationalisation de la production (OST-Taylorisme) et une rémunération destinée à intéresser les salariés et en faire des clients.

Forum social : réunions internationales de citoyens et d'ONG regroupés autour d'une analyse critique de la mondialisation économique. Les premiers Forums sociaux se sont déroulés à Porto Alegre (Brésil).

Foyer de peuplement (ou de population) : large espace, très densément peuplé et ce, depuis très longtemps.

Fret : le fret désigne d'une part le prix de l'affrètement ou du loyer d'un navire, d'un avion, d'un véhicule, d'autre part la cargaison elle-même, enfin le prix du transport de la marchandise par le mode choisi. Ces distinctions sont prises en compte par la comptabilité nationale pour déterminer la valeur des échanges extérieurs de marchandises : FAB (franco à bord) prenant en compte la seule valeur marchandise, ou CAF (coût assurance fret) ajoutant coût du transport et de l'assurance. Le monde des mobilités contemporaines, exigeant davantage de vitesse dans les acheminements, a fait la fortune des activités de fret express, par exemple celle de transporteurs comme UPS, FedEx, DHL. Aéroports et autres plates-formes multimodales ont dû aussi s'adapter à la gestion du fret en flux tendus.

Friche (agricole, industrielle) : les friches renvoient à des images d'abandon et de déprise dans ses représentations courantes. Mais aucune définition ne fait vraiment l'unanimité des spécialistes, surtout dans les espaces ruraux. On peut considérer que c'est un espace, un lieu, qui a précédemment servi à des activités productives : agriculture, établissement industriel, exploitation de ressource (carrières, mines), etc. La situation n'a pas de caractère irréversible : la friche peut être réaffectée à une activité comparable ou être réaffectée à une autre activité (anciennes usines réhabilitées en ensembles résidentiels, de bureaux ; terrils en espaces de loisir, etc.). Il s'agit donc souvent d'un temps d'attente, d'une situation transitoire entre un usage et un autre. A partir de quand la désaffectation devient-elle abandon ? Pour l'agriculture, l'INRA distingue des friches "jeunes" (de moins

de 10 ans) et des friches "âgées". Dans la mesure où les limites sont floues, l'inventaire des friches est difficile à réaliser.

Galileo : programme de lancement de satellites de positionnement et de navigation.

Gated community : « communauté fermée », grand lotissement clôturé et gardé en permanence, pour se prémunir de la délinquance. 10 millions d'Américains riches y vivent ; ce type de « résidence surveillée » se développe beaucoup dans les pays riches ou mal développés. On parle aussi de « compound ».

Gaz atmosphériques et stratosphériques : l'atmosphère terrestre, à l'état sec, est composée presque entièrement d'azote (78,1% en volume) et d'oxygène (20,9%). L'atmosphère contient aussi de la vapeur d'eau en quantité variable et des aérosols. L'ozone (O₃) stratosphérique absorbe une grande partie des radiations ultraviolettes (UV) dangereuses pour la vie des organismes vivants sur Terre. Un certain nombre d'autres gaz sont présents à l'état de traces : l'argon, l'hélium et les gaz dits "à effet de serre" (GES) : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), oxyde nitreux (NO₂), hydrofluorocarbones (HFC), hydrocarbures perfluorés (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Ces GES absorbent le rayonnement infra-rouge émis ou renvoyé par la surface de la Terre augmentant sa température de surface ainsi supérieure à ce qu'elle serait en l'absence des GES. L'effet de serre est une conséquence tout à fait naturelle de la protection atmosphérique. La question est de savoir dans quelle mesure, de quelle manière, les rejets de GES consécutifs à l'activité humaine peuvent l'amplifier (scénarios plus ou moins catastrophistes majoritaires dans les médias et dans une partie de la communauté scientifique) ou le diminuer (scénario évoqué par une moins large part de la communauté scientifique). Les séries climatiques fondées sur des enregistrements homogènes et comparables datent, au mieux, de 1880. Souvent ces stations sont concernées par un îlot de chaleur urbain ce qui fausse l'intérêt des données. Elles font apparaître des augmentations de température peu significatives à l'échelle globale. Les responsabilités respectives des rejets atmosphériques anthropiques et des phénomènes purement naturels sont en débat. Les projections à moyen et long terme également. Les politiques de réduction des gaz à effet de serre (Protocole de Kyoto) portent, jusqu'à présent, avant tout sur la réduction des émissions de CO₂ ("décarbonisation"). L'adoption progressive de politiques à l'échelle nationale et à l'échelle européenne soulève diverses interrogations relatives à la difficulté de comptabiliser et de quantifier les "puits de carbone" (forêt, agriculture). Les mesures adoptées, différentes selon les pays, risquent d'induire des distorsions en termes de concurrence internationale.

Gel des terres : réduction imposée des surfaces cultivées, afin de réduire une production excédentaire.

Génie génétique et Organismes génétiquement modifiés – OGM : les progrès fantastiques des biotechnologies au cours des dernières décennies permettent désormais à l'homme de modifier génétiquement tous les organismes vivants, animaux ou végétaux en intervenant directement sur l'ADN des cellules reproductives. Les cellules reproductrices de l'organisme modifié sont transmises à la descendance. Une directive de l'UE définit un OGM comme "un organisme dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle". Les multiples applications (effectives ou potentielles) de ces biotechnologies dans les domaines de la santé, de l'agriculture et l'alimentation notamment, nourrissent, tout à la fois, espoirs et craintes. Les OGM sont un volet important des discussions autour du principe de précaution. Sur la scène internationale, les enjeux géopolitiques associés sont considérables compte tenu des distorsions, en termes de concurrence et d'avantages comparatifs, que les différences législatives et réglementaires font apparaître : entre Europe et États-Unis, entre pays du Nord et du Sud, entre pays membres d'ensembles régionaux (Amérique du Sud par exemple), entre pays producteurs et pays consommateurs, etc.

Gentrification (ou gentryfication) : rénovation d'une partie de centre ville, proche du quartier des affaires, qui supprime les taudis et les remplace par des bureaux et des habitations pour les classes aisées (gentry en anglais). Les programmes de réhabilitation de certains quartiers ou îlots des centres-villes, dont le bâti se trouve ainsi requalifié, provoquent en effet une hausse des prix du foncier, des loyers et favorisent ainsi la concentration de populations des catégories supérieures. Ce processus s'inscrit à l'encontre du délaissement des centres-villes par les populations aisées attirées par les périphéries urbaines. Mais il concerne plutôt les jeunes actifs sans enfants ou les populations plus âgées dont les enfants sont émancipés.

Ghetto urbain : à l'origine, quartier d'une ville occupé par la population juive (du nom du quartier juif à Venise). Actuellement, quartier d'immeubles souvent dégradés habités par des populations défavorisées, souvent immigrées assez récemment, en situation économique et sociale difficile. Harlem (Noirs de New York) en est un bon exemple (aujourd'hui en *réhabilitation*).

Globalisation : synonyme (anglicisme) de mondialisation ; au sens restreint, adaptation des stratégies des grandes entreprises (FMN) à la mondialisation.

Globalisation financière : traduit de l'anglais, globalization. Intégration du marché financier à l'échelle mondiale, notamment du fait de l'électronique et de l'informatique. L'information circule en temps réel d'un lieu à l'autre de la planète et les flux financiers ne sont plus guère entravés par les frontières des États.

Gouvernance : à distinguer du terme « gouvernement ». Alors que ce dernier renvoie, soit à une institution détenant le pouvoir exécutif, soit à la manière au sens technique de gouverner, la « gouvernance » ajoute la prise en compte de facteurs autres, par exemple ceux qui tiennent à la psychologie des peuples ou à celle des relations,

nationales ou internationales. La notion de gouvernance fait son apparition à la fin des années 1980 dans le champ des relations internationales. Le terme de "good governance" est employé par les institutions financières internationales pour définir les critères d'une bonne administration publique visant à obtenir un développement économique, social et institutionnel soutenu. La gouvernance peut être définie comme "un ensemble de traditions et d'institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays". C'est ainsi que les systèmes de notation des pays en fonction de leur bonne ou mauvaise gouvernance se sont multipliés prenant en compte des dimensions assez variées dans le champ du politique au sens large. Ils se fondent sur des méthodologies et des critères variés, parfois discutables et discutés, mais fournissent néanmoins des éléments comparatifs à ne pas négliger. Ainsi le Country Indicators for Foreign Policy Project (CIFP), entreprise conjointe du ministère des affaires étrangères canadien et de l'Université Carleton à Ottawa, vise à établir une banque d'indicateurs internationaux offrant un aperçu des caractéristiques économiques, politiques, culturelles et sociales de plus de 122 pays. Ces indicateurs sont traduits sous une échelle uniforme. Certains portent sur la gouvernance incluant le niveau de démocratie et des libertés fondamentales, le score de corruption, etc. Le site CIFP permet, entre autre, d'effectuer des comparaisons internationales, de générer des cartes et donc de situer ainsi un pays sur la scène internationale : www.carleton.ca/cifp. Une autre approche, celle de l'organisation Transparency International qui classe 101 pays selon un indice de "perception de la corruption" : www.transparency.org/cpi "Grand Moyen-Orient" : Dans le cadre d'un projet global pour le "Grand Moyen-Orient" et en partie inspirés par les derniers rapports de la Banque mondiale sur le développement du monde arabe, les États-Unis cherchent à développer des partenariats privilégiés avec certains pays du Sud et de l'Est méditerranéen. Des accords de libre-échange, à la portée encore relativement limitée, ont ainsi été signés avec la Jordanie (2001), le Maroc (2004). Si ces dynamiques de rapprochement transatlantique s'amplifiaient, pourraient-elles affaiblir le processus transméditerranéen de *Barcelone* ?

Gravitaire (modèle) : la modélisation gravitaire permet de déterminer l'intensité d'une relation entre unités géographiques en tenant compte de leur potentiel (poids démographique, PIB, par exemple) et de leur **distance**. Plus généralement, ils permettent d'évaluer les interactions spatiales, les phénomènes d'attractivité, de diffusion. La répartition des interactions dans un ensemble de lieux dépend de leur configuration, c'est-à-dire de la force d'attraction de chacun et de la difficulté des communications entre eux. Le modèle a été formulé d'abord par William.J. Reilly (1931), par analogie avec la loi de la gravitation universelle de Newton : deux corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse de la distance qui les sépare. De même, dans un espace de circulation relativement homogène, les échanges entre deux régions ou deux villes seront d'autant plus importants que le poids des villes ou des régions est grand et d'autant plus faibles qu'elles seront éloignées. Selon ce modèle, l'intensité de l'attraction, et donc des interactions géographiques, décroît en fonction de la distance, très fréquemment sous la forme d'un gradient. La portée respective de ces interactions correspond à la polarisation qu'exerce une agglomération sur son aire d'influence. Elle est limitée par l'extension maximum de l'influence d'une autre agglomération. Le modèle gravitaire de Reilly a d'abord été appliqué au commerce de détail. L'utilisation de modèles gravitaires s'est généralisée à partir des années 1950 par leur emploi dans le processus de planification du système de transport urbain (Amérique du Nord, Europe). Depuis, leurs applications se sont diversifiées. Ils sont très employés pour analyser les **flux** de migration et pour délimiter les aires de chalandise en marketing. Ils rendent bien compte, en général, de l'essentiel des mouvements qui se produisent dans un milieu où la mobilité et l'accessibilité sont relativement homogènes : ampleur des flux de déplacements domicile-travail dans un bassin d'emploi urbain, à partir de la répartition des zones de résidence et des zones d'emploi ; simulation des migrations interrégionales ou interurbaines de population à moyen terme dans un pays donné ; prévision des besoins en infrastructures de transport ; etc..

Hanséatique : désigne la ligue ou association (Hanse) réunissant des marchands de l'Europe germanique et de l'Europe du nord. Par extension, désigne les villes et les ports de l'Europe du Nord-Ouest et du Nord autrefois regroupées dans ces hanses.

Haute croissance : nom donné à la période de forte prospérité du Japon entre 1955 et 1975, marquée par une croissance de la production supérieure à 10 % par an. Elle a créé le Japon moderne, mais a aussi causé une intense pollution.

Hégémonie (ou leadership) : hégémonie est un terme d'origine grecque désignant d'abord la domination militaire d'un Etat puis par extension toute forme de domination. Elle est une domination indirecte, différente en cela de l'impérialisme, domination directe trop coûteuse. Si cette dernière est imposée, on suppose que la première est tolérée par les États qui la subissent. Voir **Superpuissance**.

Héliotropisme : attirance pour les régions ou les sites ensoleillés. Terme utilisé pour expliquer l'attraction démographique (migrations, tourisme) et financière (entreprises, technopôles) pour les régions ensoleillées. Ce phénomène, aussi appelé « effet Sud », explique une concentration humaine croissante sur la rive Nord de la Méditerranée (comme dans la *Sun belt* des États-Unis).

Hiérarchie urbaine : la hiérarchie urbaine décrite par la loi rang-taille (de Zipf), ou par la théorie des lieux centraux fut longtemps perçue comme une forme particulièrement stable et universelle de l'organisation du

peuplement et des activités sur un territoire. Aujourd'hui, dans un contexte de **mondialisation**, au sommet de la hiérarchie des métropoles, des villes comme New York, Londres, Francfort, Sydney, Tokyo, etc., ont des niveaux de déterritorialisation tels qu'elles fonctionnent en quasi-apesanteur. Loin d'être rivales, elles s'inscrivent dans un même réseau planétaire qui transcende les frontières et ronge la souveraineté de leurs États respectifs. Le volume des échanges entre ces métropoles a énormément augmenté de telle sorte qu'émerge alors "la possibilité d'un lien systémique autre que la compétition - sorte de système urbain avec des points d'appui internationaux" (S. Sassen)

Hinterland : voir *Arrière-pays*

Horticulture : culture en jardins, soignée et intensive. Elle peut être le fait de professionnels ou bien de familles cherchant à produire un complément de nourriture.

Horticulture hors sol : technique de culture où les plantes sont alimentées par des sels minéraux dans des serres chauffées et éclairées en permanence.

Hub : terme emprunté à la mécanique motocycliste (Hub and Spoke en anglais, c'est à dire moyeu et rayons d'une roue), un hub est un lieu qui concentre et redistribue des flux, une plate-forme, le noyau pivot d'un système de transport. C'est le nom donné à un grand centre de transit de personnes (aéroport, gare), de marchandises (port de conteneurs), d'informations ou de transaction (Bourse), à l'intersection de plusieurs lignes majeures. Les hubs des grandes métropoles, sont relayés par des spokes. Le terme de hub a d'abord servi à désigner les installations destinées au transfert et aux manutentions de marchandises dans le monde maritime. Il y qualifie également les grands ports qui servent de centre d'éclatement pour le transport des marchandises, en général conteneurisées, à destination de ports secondaires : par exemple, en France, Le Havre. Aujourd'hui, le terme de hub s'applique beaucoup aux aéroports et il désigne la plate-forme de correspondance ou de regroupement des compagnies aériennes, le nœud de transports aériens vers lequel convergent les lignes long courrier et les lignes intérieures. Un hub aérien peut être de taille modeste : Clermont-Ferrand par exemple pour les lignes intérieures transversales en France. Ou il peut avoir des dimensions considérables, internationales et domestiques : Atlanta en Amérique du Nord par exemple. Ce sont par ces hubs qu'une compagnie fait transiter le maximum de vols afin de réaliser des *économies d'échelle*. Par extension les métropoles sont des hubs.

Huerta : plaine méditerranéenne irriguée, souvent spécialisée dans les cultures maraîchères (légumes) et fruitières.

Hukou : en Chine, le livret de résidence, dont l'application s'est récemment allégée, divise autoritairement la société en deux : celle qui détient un hukou urbain (un tiers de la population) et les autres. Le hukou urbain donne, avec le droit de vivre "en ville", celui d'acquérir un logement à un prix subventionné, d'envoyer ses enfants à l'école, de bénéficier d'une assurance médicale et d'une indemnité chômage en cas de licenciement. Les résidents ruraux, eux, souffrent des transformations des systèmes éducatifs et de santé devenus payants. Et lorsqu'ils migrent vers les municipalités où ils sont tolérés, ils souffrent de conditions de vie discriminantes et sont parfois victimes de sorte de rafles : chaque année les autorités détiennent plus de 3 millions de ces "indésirables" dans les quelques 800 centres de "détection et rapatriement" d'un système placé hors de tout contrôle judiciaire.

Hurricane : cyclone tropical aux Etats-Unis. Voir *Typhon*.

Hydrocarbures : pétrole et gaz naturel.

Hydroconflictuelle (région) : région affectée par des conflits ayant pour origine le partage inégal des eaux ou des aménagements effectués par un des territoires concernés sans accord des autres.

Hydroélectricité : électricité produite par la force de l'eau, mettant en mouvement des turbines, couplées à des alternateurs.

Hypercentralisation : déséquilibre créé par la trop grande concentration de pouvoirs, d'activités et de richesses dans la capitale d'un pays au détriment de la province. C'est ce que Moscou, vitrine du pays, est en train de provoquer en Russie.

Illicite : interdit par la loi.

Immigration : entrée d'une population dans un pays depuis l'étranger.

Impact (étude d'impact environnemental) : processus systématique d'identification, de prévision, d'évaluation et de réduction des effets physiques, écologiques, esthétiques, sociaux et culturels d'un grand projet pouvant affecter sensiblement l'environnement naturel, social ou bâti. Elle s'effectue avant toute prise de décision. L'étude d'impact est préalable à la réalisation d'aménagements ou d'ouvrages qui, par l'importance de leurs dimensions ou leurs incidences sur l'environnement, peuvent porter atteinte à ce dernier. Elle comporte une évaluation de leurs conséquences sur l'environnement et elle a un rôle d'aide à la conception du projet, à la prise de décision et à l'information du public. En France, elle est exigée, depuis la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, pour "les travaux entrepris par les collectivités publiques ou qui nécessitent une autorisation" dès qu'ils dépassent un certain coût ou qu'ils correspondent à certains travaux précis : lignes haute tension, barrages, mines, ouvrages d'art, etc. L'étude d'impact est incluse dans le dossier d'enquête d'utilité publique lorsqu'il y en a une. Les études d'impact pourront tenir compte d'analyses coûts-avantages consistant à

identifier et quantifier (en leur attribuant autant que possible une valeur financière ou sociale) les coûts et les avantages d'un projet d'aménagement afin de mieux évaluer ses chances de durabilité. Elles s'efforceront aussi de tenir compte au mieux des externalités.

Industrialisation par substitution des importations : mode de **développement** qui privilégie la production nationale de biens de consommation (textile, automobile, électroménager) pour limiter les importations. Cela a été suivi au Brésil, au Mexique, en Egypte, dans les NPI d'Asie orientale dans la première phase de leur processus de développement (« *vol d'oiseaux sauvages* »).

Industrialisation sur la promotion d'exportations : pour certains pays, il s'agit d'exploiter et d'exporter des ressources primaires. C'est le cas des pays exportateurs de pétrole, de la Côte d'Ivoire (café, cacao, bananes, bois), du Congo (cuivre). On parle d'« économie de rente ». Seulement ces pays sont soumis aux aléas de la conjoncture internationale et à la variation des cours. Pour d'autres pays, il s'agit d'exporter des produits manufacturés. C'est le cas de la Corée du Sud, de Taiwan, Hong Kong et Singapour. L'avantage de ces pays a longtemps reposé sur le faible coût de la main d'œuvre.

Industrie : ensemble des activités économiques comprenant l'extraction des matières premières et leur transformation en produits manufacturés. On y regroupe au sens large l'énergie, l'industrie manufacturière, les industries agro-alimentaires, le bâtiment et les travaux publics. C'est le secteur secondaire.

Industries de pointe : appelées parfois « high tech » ou « hi-tech », activités industrielles de haute technologie consacrant des budgets importants à la *recherche-développement* (électronique, informatique, pharmacie, biotechnologies, aérospatiales...).

Industrie de transformation : industrie transformant les produits issus de l'industrie lourde ou de l'agriculture, comme l'industrie automobile, agroalimentaire ou le textile.

Industries industrialisantes : mode de **développement** bâti le plus souvent à partir des ressources nationales, des industries de base (sidérurgie, chimie) qui doivent produire un effet d'entraînement sur les industries d'aval. Il s'agit d'un *développement autocentré*, c'est-à-dire d'un modèle dont le développement est basé en priorité sur les ressources et le marché national au détriment de l'intégration aux échanges internationaux. Cette voie a été choisie par la Chine avant 1979, l'Inde, l'Algérie des années 1970.

Industrie lourde : industrie opérant la première transformation des matières premières et nécessitant d'importants moyens techniques et financiers comme la sidérurgie ou la chimie de base.

Inflation : situation de déséquilibre économique caractérisée par une hausse notable et durable des prix.

Information (système d'information) : les systèmes d'information désignent la presse sous ses différentes formes et l'accès à l'Internet. Sur les questions de droit et d'accès à l'information, voir le rapport annuel de Reporters sans frontières : www.rsf.org/

Infrastructures : ensemble des grands équipements nécessaires au fonctionnement de l'économie et des villes. A grande échelle, ce sont les voies de communication intraurbaine, les réseaux d'égouts, d'eau potable, d'électricité... A petite échelle, ce sont surtout les voies de communication et de transport, matériels ou immatériels, les installations terminales telles que les aéroports, les ports, les gares, les installations énergétiques (centrales thermiques...), les grands barrages, les ponts et viaducs... Elles organisent, structurent et irriguent l'espace. Mais leurs effets structurants sont inégaux : gazoduc et oléoduc en ont peu par exemple. Les axes seuls, sans les pôles (ou nœuds) des **réseaux**, peuvent également être sans effets sur les territoires qu'ils traversent (TGV en zone rurale par exemple) : on parle, dans ce cas, d'effet - tunnel. Les grands projets d'infrastructures supposent des phases d'étude et de concertation parfois longues et délicates.

Ingénierie : conception, réalisation et mise en oeuvre d'une installation industrielle.

Inner city : l'« intérieur de la ville », formé de la basse ville (*Down Town*) et des quartiers résidentiels qui l'entourent.

Innovation : exploitation à des fins économiques d'une découverte scientifique.

Inondation : submersion plus ou moins rapide d'une zone par les eaux. Elle est provoquée en général par des pluies importantes. La zone affectée est appelée zone inondable.

Interaction : action réciproque entre deux ou plusieurs **acteurs** ou **lieux**. Plusieurs interactions constituent une boucle de relations.

Intégration sociale : incorporation des étrangers ou immigrants à une population sans perte de leurs caractères culturels spécifiques. Voir *Assimilation*.

Intermodalité (ou intermodalisme) : système de transbordement permettant d'utiliser des moyens de transport complémentaires, en supprimant les *ruptures de charge* d'un mode de transport à l'autre. Le passage plus rapide d'un mode de transport à l'autre a permis l'accélération des échanges. L'intermodalité exige une coordination entre les différents modes de transport (multimodalité). La valeur d'un carrefour, d'un pôle tient à la qualité, à la diversité et au nombre de ses connexions entre différents types de réseaux. Un aéroport sera un bon hub s'il est aussi desservi par l'autoroute, par une ligne TGV, par un transport en site propre. La pénibilité et la durée des ruptures de charge doivent être limitées au mieux. Les plates-formes multimodales, de leur côté, assurent la fluidité et la flexibilité recherchées dans le transport des marchandises.

Internet : système mondial d'échange électronique de données (textes, images, sons). D'abord développé en 1969 par l'armée américaine pour continuer à fonctionner même pendant une attaque soviétique.

Intifada : révolte des Palestiniens contre l'occupation israélienne.

Irrigation : apport d'eau, réalisé par l'homme pour les besoins de l'agriculture dans les régions marquées par l'aridité. L'irrigation peut être créatrice (dans les déserts) ou amélioratrice (dans les pays méditerranéens par exemple).

Isohyète : ligne rejoignant les lieux enregistrant une égale pluviosité.

Isthme : bande de terre plus ou moins étroite, plus ou moins accidentée, réunissant deux terres et séparant deux mers. La définition d'un isthme est largement une question d'échelle : elle peut s'apprécier au niveau continental aussi bien qu'au niveau local. Le terme désigne souvent des langues étroites, de quelques kilomètres ou dizaine de kilomètres de large, mais à une autre échelle la France est un isthme européen en certaines parties.

Jachère : terre cultivable laissée provisoirement en repos. À ne pas confondre avec *friche* qui est une absence de culture.

Joint-venture : association, souvent entre une entreprise internationale et une entreprise locale, destinée à mener à deux, pour diminuer investissements et risques, une action industrielle ponctuelle (ouverture d'usine, création de produit). C'est notamment le cas pour l'automobile en Chine littorale ou à Taiwan.

Juku : école du soir au Japon, cours privé qui permet de réviser et d'approfondir le travail scolaire. C'est un des symboles de la performance et de la sélection du système scolaire japonais.

Keidanren : organisation, très soudée, du patronat japonais.

Keiretsu : *conglomérat* japonais (remplaçant les *Zaibatsu* depuis 1945) centré sur une grande banque qui détient le capital de plusieurs entreprises très diversifiées. Il combine généralement de multiples activités économiques : des industries, une société d'immobilier, une compagnie d'assurance, une société de services (transports, grand magasin, médias) et une *sogo shosha*. Les entreprises qui les composent sont indépendantes par leur capital. La cohésion de ces groupes se fonde sur des *participations croisées*, des filiales communes, l'action concertée des dirigeants. Les principaux sont Mitsubishi, Mitsui, Sumitomo.

Kokutai : terme exprimant l'identité nationale japonaise, forgée au fil des siècles autour de l'insularité, de la résistance aux invasions (Chinois, Mongols, Américains) et du shintoïsme.

Kolkhoze : coopérative d'exploitation qui reçoit les terres de l'Etat propriétaire du sol. Le salaire du kolkhozien dépend du temps de travail et des revenus du kolkhoze.

Konzern : groupe de sociétés allemandes d'une même branche industrielle liées par des participations financières communes (et non par des accords juridiques).

Kyoto (Protocole de) : adopté en décembre 1997, ce protocole à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique met en lumière la nouvelle attitude de la communauté internationale face à l'environnement global. En effet, en vertu de ce protocole, les pays industrialisés se sont engagés à réduire d'au moins 5% leurs émissions de six gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, hydrofluorocarbure, hydrocarbure perfluoré et hexafluorure de soufre) par rapport aux niveaux de 1990, pendant la période 2008-2012 sous peine de sanctions financières. Mais son application pose problème. Le 12 avril 2004, 120 pays avaient ratifié le Protocole de Kyoto, représentant 44,2% des émissions de CO₂ de 1990. États-Unis et Australie ne l'ont toujours pas ratifié, la Russie a attendu novembre 2004 pour signer. Or le Protocole n'entrera en vigueur qu'après sa ratification par 55 États parties à la Convention, parmi lesquels les pays de l'annexe I (pays industriels) dont les émissions de CO₂ représentaient en 1990 au moins 55% du total des émissions de ce groupe de pays. L'article 17 du Protocole organise un marché de permis d'émission. Son principe consiste à allouer aux "pollueurs" (des États à l'échelle internationale aux entreprises à l'échelle nationale) gratuitement, à prix fixe ou aux enchères, des quotas d'émissions de CO₂ que ceux-ci peuvent ensuite s'échanger. Chaque émetteur de CO₂ doit alors s'assurer qu'il détient autant de permis d'émission que ce qu'il va émettre. Dans le cas contraire, il doit, soit réduire ses émissions, soit acheter des permis. Inversement, s'il possède des excédents de permis, il peut les vendre. Ce mécanisme de marché devrait contraindre les agents économiques à réduire leurs émissions de CO₂ et il pourrait entraîner la réduction d'autres GES. Les mécanismes de flexibilité géographique (ou mécanismes de Kyoto) permettent à plusieurs pays de coopérer en échangeant entre eux des permis ou des crédits d'émissions. À côté de ces mécanismes de flexibilité, le Protocole prévoit aussi d'autres formes de flexibilité de type géographique, le système des "bulles", par lequel plusieurs pays peuvent s'associer afin de distribuer entre eux les réductions imposées par le Protocole de Kyoto. Il existe une "bulle" européenne regroupant tous les pays de l'UE qui se sont fixé pour objectif, pour 2008-2012, de réduire de 8% leurs émissions par rapport à 1990. Notons que ce marché ne porte que sur la réduction des émissions de CO₂ et ne prend en compte aucune des autres causes d'"effet de serre".

Laisser-faire : absence de décision d'intérêt général pour laisser à chacun le libre choix de ses actions.

Land - Lander : subdivision du territoire national allemand qui forme le cadre du système fédéral.

Landbridge : « pont intercontinental », voie reliant deux **façades maritimes** d'un même continent. Les trois pays de l'ALENA en possèdent plusieurs du Pacifique à l'Atlantique.

Langues impériales : se dit des langues parlées dans plusieurs pays très différents, héritage des empires coloniaux. De nos jours, l'anglais est langue officielle dans 53 pays, le français dans 35, l'espagnol dans 20.

Langue véhiculaire ou langue de communication : langue permettant à des peuples ayant des langues différentes de communiquer (mandarin en Chine, swahili en Afrique orientale...).

Laogaï : un "archipel", comparable à celui du goulag de l'ère soviétique, un des instruments des choix d'aménagement du territoire du gouvernement : grands chantiers, fronts pionniers vers les territoires des confins périphériques continentaux.

Latifundio : grande exploitation agricole en Amérique latine généralement tournée vers la monoculture spéculative. Le propriétaire réside souvent en ville (il est alors dit « absentéiste ») et le travail est fait par des métayers et des journaliers. Ces grands domaines sont appelés fazendas au Brésil et haciendas ou estancias dans les pays hispanophones. Au Brésil 27000 propriétaires possèdent près de 180 millions d'hectares sous-utilisés.

Latinos : nom couramment donné aux États-Unis aux immigrés d'origine hispanique, c'est-à-dire venant d'Amérique latine et parlant normalement espagnol. En 2000, ils sont devenus la première minorité des États-Unis devant les Noirs (13 %). On parle aussi de « *Chicanos* », surtout pour les Mexicains.

Libéralisation des échanges : elle désigne l'abaissement des barrières douanières, des contingentements (quotas) ou des règlements protectionnistes entre pays.

Libéralisme : doctrine politique appelant à l'élargissement maximal des libertés individuelles, notamment dans le domaine économique (limitation des interventions de l'État aux domaines « régaliens » : armée, justice, monnaie).

Libre-échange : libre circulation des biens et des services à travers les frontières (sans droits de douane).

Lieux centraux : **pôles** d'activités qui concentrent la vie économique, culturelle et sociale.

Littoral : au sens physique du terme, le littoral est la bande comprise entre le niveau des plus basses mers et celui des plus hautes mers, donc ce que couvre et découvre la mer : il correspondrait dans ce cas à l'estran. Mais c'est une définition beaucoup trop réductrice pour rendre compte du rôle d'interface que joue le littoral entre son avant-pays maritime et son *arrière-pays* terrestre.

Lobbying : action organisée et concertée de groupes de pression, pour obtenir des pouvoirs publics des décisions favorables aux intérêts qu'ils représentent.

Logistique et supply chain : la logistique désigne l'ensemble des opérations nécessaires aux **flux** d'échanges, de la conception et de la préparation des biens sur les lieux de production jusqu'à leur livraison sur les lieux de consommation. Les opérations logistiques peuvent être de nature et d'objectifs diversifiés : humanitaire, militaire, export-import. Pour l'entreprise, la logistique consiste à gérer le mouvement des produits et des informations, dans un souci de gain de temps et de réduction des coûts, de stockage notamment (logiques du "zéro stock", des flux tendus). La chaîne logistique (ou "supply chain") intègre plusieurs types d'opérations (planification des opérations, approvisionnement, fabrication, commande et livraison). À chaque étape, il s'agit de piloter des flux physiques, financiers ou d'information entre une entreprise, ses fournisseurs et ses clients. L'information relative aux biens transportés (qualités, quantités, destinations) n'est plus véhiculée en même temps que le bien lui-même : elle suit un autre rythme, un autre itinéraire. L'informatique et les télécommunications sont alors essentielles afin d'optimiser la gestion d'un parc de véhicules, de navires porte-conteneurs. Les activités de transport jouent un rôle essentiel. Une chaîne de transport logistique assure le transport de marchandises sur longue distance. Le transport y est souvent segmenté par le recours à plusieurs modes de transport successifs. De plus en plus s'y ajoutent le stockage et la distribution. Pour assurer la responsabilité de cette chaîne, les expéditeurs font appel à des professionnels tels que des commissionnaires, des transitaires, des transporteurs, des armateurs.

Lomé (conventions de) : accords passés entre les pays européens et leurs anciennes colonies à plusieurs reprises (1975, 1979, 1984, 1989 et 1995) pour instaurer un système généralisé de préférences commerciales facilitant le développement des pays du Sud en donnant libre accès à leurs produits d'exportation dans l'Union européenne, tout en stabilisant les recettes correspondantes. Voir aussi *Cotonou* et ACP.

Macrocéphalie : situation de domination excessive d'une ville hypertrophiée sur l'ensemble des autres villes du pays.

Mail : aux États-Unis, grande zone commerciale en périphérie d'agglomération comprenant des grandes surfaces généralistes et spécialisées, éventuellement de la vente franchisée et des activités de loisirs. Un mail peut être le point de départ de l'essor d'une *edge city*.

Maillage : découpage et administration de l'espace à différents niveaux d'échelle : de la parcelle jusqu'aux constructions supra-étatiques. Il contribue à l'organisation générale des sociétés humaines. Le terme peut parfois prêter à confusion car il est souvent utilisé, dans le langage commun ou par d'autres champs disciplinaires, dans le sens de réseau.

Main ports : les plus grands ports mondiaux (Anvers, Rotterdam, Singapour, etc.)

Maîtrise de l'eau : ensemble des techniques qui permettent aux sociétés humaines d'assurer leurs approvisionnements indispensables en eau.

Malnutrition : déficit qualitatif en nourriture (moins de 20g de protéines animales par personne et par jour ; manque de vitamine). On parle de *sous-nutrition* quand le déficit est quantitatif. La malnutrition désigne un régime alimentaire déséquilibré, basé sur un petit nombre d'aliments (céréales ou tubercules), entraînant des carences en protéines, fer et vitamines, ainsi que des maladies. Les carences peuvent provoquer un retard de croissance chez les enfants (protéines), une arriération mentale (iode), la cécité ou l'affaiblissement des défenses immunitaires (vitamine A).

Malthusianisme : de Malthus (pasteur écossais, 1766-1834). Craintes et comportements visant à réduire la natalité.

Manutention portuaire : opération de chargement ou de déchargement des navires.

Maquiladora : entreprise bénéficiant au Mexique de franchises et de détaxations lui permettant de travailler en sous-traitance pour des firmes transnationales le plus souvent américaines (ou asiatiques). Par extension, zones d'activités où ces entreprises disposent d'établissements. Dans ces zones industrielles, souvent près de la frontière, une main-d'œuvre bon marché fabrique des produits, notamment électroniques, souvent réexportés vers les États-Unis. Encouragées par l'ALENA (baisse des taxes douanières), les maquiladoras se diffusent de plus en plus au sud. Elles apportent des emplois (surtout féminins) aux Mexicains, mais profitent d'abord aux États-Unis. Elles sont concurrencées aujourd'hui par la main d'œuvre chinoise.

Marbellisation : bétonnage systématique de la côte, par construction de grandes barres d'immeubles. Marbella, station touristique de la côte andalouse, lui a donné son nom.

Marchandisation : voir *Secteur tertiaire*.

Marché : rencontre d'une offre et d'une demande, lieu où s'opèrent des transactions entre les acheteurs et les vendeurs et où se détermine un prix.

Marché local : lieu public où se pratiquent régulièrement des échanges physiques de produits. Sa zone d'attraction est réduite tant pour les producteurs que pour les acheteurs.

Marché national : ensemble des producteurs et des consommateurs d'un pays mis en relation par les négociants.

Marina : ensemble immobilier disposant des logements autour d'un port de plaisance.

Maritimisation : synonyme de *littoralisation*.

Matières premières : produits bruts fournis par l'*agriculture* (céréales, café...) ou le sous-sol (minerais...) pouvant donner lieu à des transformations par l'*industrie*. Certaines sources d'énergie peuvent également être utilisées comme matières premières (charbon pour la carbochimie...).

Medias : ensemble des grands moyens de communication écrits et audiovisuels : presse, télévision, radio, cinéma.

Medina : « ville » en arabe. Vieux centre historique dans les villes arabo-musulmanes.

Meiji (ère) : ère des « lumières » en japonais, règne de l'empereur Mitsuhiro (1868-1912) qui a ouvert le pays à l'étranger et a mené de profondes réformes pour l'adapter au monde moderne.

Melting pot : idée selon laquelle les immigrants se fondraient dans un « creuset » assimilateur aux États-Unis. Ce mythe fondateur est très controversé (voir les émeutes de Los Angeles en 1992), et remplacé par le *multiculturalisme* (voir *Salad bowl*).

Métropole : réunion des espaces périurbains et rurbains d'une **métropole**. Une partie des habitants, des activités économiques et des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien de la métropole.

Métropole régionale : métropoles du fait des processus d'agglomération constatés (démographie, pouvoirs économiques et politiques), elles n'ont cependant qu'une aire de polarisation régionale et sont davantage soumises aux logiques de globalisation qu'elles ne la contrôlent et la pilotent.

Micro-crédit : prêt de toutes petites sommes (quelques centaines d'euros) à faible taux d'intérêt par des organisations internationales pour aider au financement de petites activités commerciales ou artisanales dans les pays du **Sud**.

Microfundio : très petite exploitation en Amérique latine tournée vers une *agriculture vivrière* (de subsistance).

Migration : changement de domicile. Une migration peut être nationale (entre 2 régions d'un même pays : on parle alors de migrations internes) ou externe (entre deux États : on parle alors de migrations internationales).

Migration de retraite : déplacement vers une autre région, effectué au moment de la retraite.

Migration pendulaire : aller et retour entre le domicile et le lieu de travail ou d'étude.

Minamata, maladie de : mal provoqué par les rejets polluants à base de mercure d'une usine de Minamata (île de Kyushu), ayant causé un millier de victimes de 1956 à 1967. Après un très long procès, l'entreprise a été reconnue coupable et a dû payer de lourdes indemnités. Ce scandale est un symbole des dramatiques conséquences écologiques de la période de *Haute croissance*, peu scrupuleuse de l'environnement.

Mingong : en Chine, travailleurs migrants affluant des campagnes vers les villes, ils accélèrent la croissance urbaine. Ces mingong sont soumis à des cadences infernales (10 à 12 heures de travail par jour), sont très exposés à l'insécurité de l'emploi et victimes de nombreux abus. Ils survivent souvent grâce aux solidarités familiales ou villageoises. Le pouvoir voit en eux une menace contre l'ordre social. Les mingong forment un

groupe fluide, peu contrôlable, qui alimente les fantasmes sécuritaires urbains à une époque où la Chine est confrontée à la problématique des migrations intérieures.

Minifundio : exploitation de petite taille (quelques hectares) au Brésil. 50 % des exploitations ont moins de 10 hectares.

Minorités ethniques : populations présentant des caractères culturels différents de ceux du pays dans lequel elles vivent.

Mise en valeur : la mise en valeur d'un espace désigne ou bien l'exploitation et l'exportation de ressources du lieu (sous-sol, eau, forêt...) ou bien le développement sur place d'activités productives en liaison avec ces ressources (agricoles, industrielles, touristiques...).

Mitage : éparpillement, sans plan d'urbanisme réellement cohérent, d'infrastructures, de zones d'habitat, de zones d'activité, dans des espaces initialement ruraux (forestiers ou agricoles). Le phénomène de mitage s'observe en zone périurbaine, sous l'effet de fortes pressions foncières ou/et touristiques et en l'absence d'une réglementation d'occupation du sol suffisamment cohérente et contraignante.

Mondialisation de la culture : expression désignant plusieurs phénomènes :

- La diffusion dans le monde de pratiques culturelles originaires du monde entier.
- La croissance des échanges mondiaux de biens culturels.
- Un processus d'uniformisation culturelle.

Monothéisme : croyance religieuse en l'existence d'un seul Dieu créateur. La Méditerranée est le berceau des trois principaux (judaïsme, christianisme, islam).

Mortalité : nombre total de décès par an, dans une population. Le taux de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants.

Mortalité infantile : rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins de un an et le nombre de naissances vivantes de l'année (le taux s'exprime en pour mille).

Mousson : vent saisonnier d'Asie du sud qui souffle alternativement de l'océan en saison chaude et de l'intérieur en saison fraîche. Les vents d'été (alizés) apportent d'énormes précipitations.

Multiculturalisme : à l'intérieur d'un territoire national, cohabitation de communautés conservant leurs caractères culturels d'origine (langue, religion, traditions...) et évitant d'adopter entièrement le modèle social du pays d'accueil.

Mur de tortillas : « omelette » en espagnol, surnom donné à la **frontière** entre États-Unis et Mexique, souvent doublée d'un grand mur, mais franchie par de nombreux clandestins, dont les *wet backs* (dos mouillés) traversant le Rio Grande.

Nappe phréatique : réserve d'eau souterraine naturelle, accumulée dans les espaces vides du sous-sol.

Narcotrafic : la distribution spatiale des productions illicites d'opiacés (opium, morphine, héroïne), particulièrement fortes en Asie du Sud-Est : Triangle d'Or (Birmanie, Laos, Thaïlande) et Croissant d'Or (Afghanistan, Iran, Pakistan). Les axes du narcotrafic se sont récemment multipliés, complexifiés à travers la Chine, l'Inde, l'Asie centrale et la Russie orientale.

Natalité : nombre total de naissances par an, dans une population. Le taux de natalité est le nombre de naissances pour 1000 habitants.

Nation : ensemble d'hommes et de femmes ayant le sentiment d'appartenir à une communauté soudée par une culture, une langue, des formes d'organisation sociale, une histoire ou des valeurs communes, et vivant, le plus souvent, sur un même territoire. En revanche, d'autres notions n'ont pas d'**Etat** (nation tibétaine par exemple) et certains Etats, comme la Russie, peuvent regrouper plusieurs nations (Etats multinationaux).

Nationalisation : l'Etat devient propriétaire des moyens de production.

Nébuleuse urbaine : ensemble de villes proches les unes des autres constituant sur une carte un agrégat de villes rappelant les nébuleuses d'étoiles observables dans l'espace.

Négociation : une négociation est un processus volontaire visant à résoudre une situation de désaccord ou de conflit, ou, tout simplement, un problème collectif. Elle est destinée à rapprocher des perceptions, des intérêts et des points de vue différents, entre les parties impliquées. La négociation peut se jouer de différentes manières et à différents niveaux d'échelle du local au global.

Normes parasismiques : ensemble des règles de construction destinées à assurer la solidité des immeubles, ponts, aéroports, etc., en cas de *séisme*.

Nouveaux Russes ou « nouveaux riches » : Russes qui ont réussi à s'enrichir après la chute du communisme, par leur adaptation à l'économie de marché, éventuellement par des techniques mafieuses. Une bonne part est issue de la nomenklatura communiste reconvertie au capitalisme. On les voit souvent passer des vacances sur la Côte d'Azur (Nice, Cannes) et le film de Pavel Lounguine (Un nouveau Russe, 2003) insiste sur leur enrichissement peu scrupuleux.

Nouvelle économie : ensemble des activités liées à l'utilisation des TIC. Il est cependant difficile de tracer une limite nette avec l'économie traditionnelle.

Offshore (ou off shore) : s'applique aux activités développées « au large », en mer (forage, exploitation de gisements pétroliers) et, par extension, aux banques installées à l'étranger pour échapper à la législation du pays d'origine.

Okroug : en russe, district fédéral (il en existe 7). Nouvel échelon administratif du pays (mai 2000) dominé par un préfet contrôlé par le gouvernement, regroupant plusieurs régions, il symbolise la recentralisation du pays voulue par V. Poutine. Voir Sujet.

Oligarque : en Russie, nouvel acteur politique et économique apparu pendant la période eltsinienne, véritable baron de l'économie. Ces patrons de groupes financiers et industriels, peu nombreux (oligo en grec, cf. oligo-éléments) ont été les principaux bénéficiaires de la transition et des vagues de privatisation des années 1990 et détiendraient aujourd'hui 35% de l'industrie du pays. C'est l'élite des « *nouveaux Russes* ». Une dizaine de milliardaires en dollars, dont Mikhaïl Khodorkovski (chef du pétrolier Youkos, arrêté en 2003 pour fraude fiscale), contrôle 85 % des plus grandes entreprises privées. Certains cumulent leur fortune avec un mandat politique (gouverneur de territoire sibérien) ou investissent en Occident (Roman Abramovitch rachète le club de Chelsea).

Oligopole mondial : groupe réunissant, selon le géographe français Olivier Dollfus, un petit nombre d'espaces dominant la planète.

Onsen : source d'eau chaude, très courante dans la montagne japonaise, créant des stations thermales très appréciées par la population de la mégalopole.

Oued : cours d'eau temporaire en Afrique du Nord.

Ouverture économique : pays qui accepte des IDE et qui participe au commerce international.

Pacte andin : accord de libre-échange signé en 1969 entre Colombie, Venezuela, Équateur, Pérou, Bolivie.

Pandémie : épidémie se maintenant dans des foyers diversifiés. C'est le cas du paludisme (maladie des marais), de la bilharziose et de la maladie du sommeil en Afrique noire. On y ajoute parfois aujourd'hui le SIDA (il y aurait 29,4 millions de malades en Afrique subsaharienne).

Paradis fiscal : État ou territoire, notamment insulaire, faisant payer peu ou pas d'impôts et qui attire du coup les entreprises voire les activités illégales.

Parc naturel : espace protégé de l'action des hommes pour conserver un état relativement naturel. On s'efforce d'y promouvoir un développement respectueux de l'environnement.

Parité fixe : valeur constante d'une monnaie par rapport à une autre.

Participations croisées (ou capitaux croisés) : détention par deux entreprises de parts de capital dans chacune d'elles permettant de créer des solidarités financières ou d'entretenir des complémentarités économiques.

Passager clandestin : comportement d'individus ou de collectifs qui bénéficient des efforts d'autrui pour l'amélioration de l'environnement sans en supporter les coûts. La généralisation de ce type de comportements est un obstacle à la gestion des biens publics dans la perspective des politiques de développement durable.

Patrimoine, patrimoine commun et conservation : le patrimoine naturel et culturel est constitué de l'ensemble des richesses, des biens, matériels et immatériels, acquis au cours des âges, et que chacun reçoit en héritage. Le patrimoine n'est pas quelque chose de figé, il s'adapte au fil du temps. Cette notion sous-tend la responsabilisation à l'égard de l'environnement et la réparation des dommages qui lui sont portés. En droit international, elle est mentionnée, explicitement ou implicitement, dans plusieurs domaines : le droit international de la mer, divers domaines relatifs à la culture, les conventions de protection des espèces et des habitats (CITES, biodiversité, RAMSAR). La patrimonialisation, les politiques de conservation, sont légitimes mais entrent parfois en contradiction avec certains projets de développement. Des arbitrages délicats sont nécessaires. On trouvera, sur le site de l'UNESCO, les sites inscrits au patrimoine mondial. Ils peuvent être menacés par des phénomènes naturels (activité volcanique ou sismique, dégâts des eaux, phénomènes de submersion, etc.) ou humains (pillages, conflits, détériorations volontaires ou involontaires) justifiant des opérations de préservation et de sauvetage : <http://whc.unesco.org>

Pavillon de complaisance (open registry flags) : domiciliation d'un navire dans un État où le propriétaire bénéficie d'avantages fiscaux, de réglementation souple et de charges sociales peu élevées.

Pavot : plante cultivée pour ses fleurs décoratives et ses graines dont on fait de l'huile. Elle fournit également une drogue : l'opium.

Pays : dans le langage courant, le plus souvent associé à l'idée de patrie, de terre natale. Par extension, est devenu synonyme de nation et d'État ... sans qu'il y ait unité paysagère a priori. Dans un sens plus originel, un pays est une petite région reconnaissable dans son paysage, "une unité de vie, d'action et de relation, (...) un des niveaux d'agrégation systémique de l'espace géographique ("Les mots de la Géographie"). Le pays, entité visible, "couvre un espace : paysages naturels et paysages anthropiques se fondent ainsi dans un territoire aménagé progressivement au cours de l'histoire suivant les possibilités des sociétés. (...) L'individualité des pays, façonnée par les sociétés paysannes, est quelque peu estompée par la banalisation actuelle des paysages, mais la pratique du développement local, à l'intérieur des grands programmes nationaux ou régionaux, s'effectue dans le cadre de (contrats de pays), qui restent des unités de vie sociale."

Pays atelier : pays émergent qui met sa main-d'œuvre bon marché à la disposition des grandes firmes industrielles étrangères pour des activités de fabrication peu qualifiées (fabrication de masses de pièces détachées et assemblage plus ou moins stéréotypé de composants). Les NPI l'ont d'abord été, la Chine a pris le relais (70 % de la production mondiale de photocopieurs).

Pays neufs : territoires habités par des populations clairsemées et peuplés par les émigrants européens depuis le XVIe s., mais surtout après 1850 : Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande principalement (on y ajoute parfois l'Argentine).

Pêche : activité de cueillette et de prélèvement des ressources vivantes de la mer (adjectif : halieutique).

Pergélisol : traduction du russe merzlota (permafrost en anglais, tjäle en Scandinavie), désignant un sol gelé en profondeur en permanence, impropre à toute agriculture. Il affecte 55 % du territoire russe : la zone polaire à l'est de Mourmansk, les îles nordiques et tout l'est de l'Ienisseï, excepté le sud de l'Amour, Sakhaline et le sud du Kamtchatka.

Périurbanisation : *urbanisation* des franges externes d'une *agglomération*. A ne pas confondre avec la *rurbanisation*.

Pieds-rouges : nom donné, par analogie avec les Pieds-noirs français d'Afrique du Nord, aux Russes installés, au temps du communisme, dans les autres Républiques de l'URSS, notamment comme responsables politiques, cadres, ouvriers ou paysans. Avec l'éclatement de l'URSS, ils sont devenus une minorité ethnique dans chaque État.

Piers : aux Etats-Unis, jetées d'un vieux port perpendiculaires au rivage. Celles de New York sont les plus célèbres.

Plan Delta : vaste programme lancé aux Pays-Bas, après les terribles inondations de 1953 (1 800 morts), afin d'aménager l'aval du bassin hydrographique du Rhin et de réguler le cours du fleuve, grâce à des canaux, des écluses et des barrages mobiles antitempête empêchant la mer d'envahir les terres. Il symbolise les efforts de maîtrise d'un environnement aux atouts multiples, mais parfois dangereux.

Planification : encadrement (de l'élaboration à la réalisation) de la production et du développement économique par les pouvoirs publics, sur la base de plans établis par un organisme. Celui-ci définit les besoins de la population et les productions nécessaires pour les satisfaire. En principe les plans sont établis pour plusieurs années. Des secteurs importants de l'économie sont en général nationalisés. Impératif dans les pays socialistes, le plan est indicatif en France.

Planning familial : ensemble des moyens mis en oeuvre pour maîtriser la fécondité d'une population. Il s'agit surtout de limiter le nombre des naissances et de favoriser leur espacement.

Plasturgie : industrie de pointe utilisant les matières plastiques.

Plate-forme multimodale : zone réservée à des activités de transport et/ou de *logistique* et qui associe plusieurs modes de transport, maritime, fluvial, ferroviaire, routier, réunis dans un même lieu (port, aéroport).

Pluies acides : au contact de l'humidité de l'air, les polluants atmosphériques se transforment en acides ; les pluies les transportent quelquefois à des centaines de kilomètres de la pollution d'origine.

Pluriactif : catégorie de population exerçant légalement plusieurs activités, par exemple, un emploi en ville et le travail d'un lopin de terre en fin de semaine.

Poldérisation : assèchement et endiguement d'un espace situé au-dessous du niveau de la mer (polder), afin de le valoriser. Cette technique est pratiquée depuis longtemps aux Pays-Bas (la Zélande, au sud, à la fin du Moyen Âge ; le Zuiderzee, au nord, après 1932). Ce n'est pas exactement la même chose que la construction de *terre-pleins* sur la mer (Japon).

Politique agricole commune (PAC) : la politique agricole commune (PAC) relève de la compétence exclusive de la Communauté européenne. Elle vise à assurer des prix raisonnables pour les consommateurs européens et une rémunération équitable aux agriculteurs, notamment grâce à l'organisation commune des marchés agricoles et au respect des principes suivants : l'unicité des prix, la solidarité financière et la préférence communautaire. Les dépenses agricoles représentent environ 45% du budget communautaire. Dans un premier temps la PAC a permis à la Communauté de devenir rapidement autosuffisante. Cependant, son fonctionnement est devenu de plus en plus coûteux en raison de prix européens trop élevés par rapport au marché mondial et de la surproduction. La réforme de 1992 a corrigé cette situation moyennant une baisse des prix agricoles garantis, compensée par des primes aux facteurs de production et par la création de mesures dites "d'accompagnement". Dans la perspective de l'élargissement, une nouvelle réforme a été adoptée en 1999 pour la période 2000-2006. Elle renforce les modifications introduites en 1992 et met l'accent sur la sûreté des denrées alimentaires, la poursuite des objectifs environnementaux et la promotion de l'agriculture durable. Les objectifs ne relevant pas de la politique de marché ont été regroupés au sein du développement rural qui est devenu le deuxième pilier de la PAC. Par ailleurs, elle cherche aussi à augmenter la compétitivité des produits agricoles communautaires, à simplifier la législation agricole et son application, à renforcer la position de l'Union lors des négociations au sein de l'OMC et à stabiliser les dépenses. Cette évolution s'accompagne d'un changement profond de nature de la PAC. Les agriculteurs reçoivent de moins en moins d'aides à la production et de plus en plus d'aides directes

au revenu : en rompant le lien entre les aides d'une part, le volume et la nature de la production d'autre part, les agriculteurs ne sont plus incités à choisir leurs productions en fonction des subventions espérées mais en fonction de la demande à satisfaire. Aux lendemains de leur adhésion à l'UE, de grands bouleversements auront lieu au sein des PECO : en Pologne par exemple, 18% de la population vit de l'agriculture dans 2 à 3 millions d'exploitations (600 000 en France) et elle est loin d'avoir accédé à la modernisation. Malgré tout il n'y aura pas de PAC à deux vitesses : progressivement, jusqu'en 2013, les droits des agriculteurs de l'Est seront alignés sur ceux de l'Ouest. Mais, en 2004, ils ne toucheront encore que 25% des "aides directes" au revenu auxquelles ont droit leurs concurrents de l'Ouest.

Pollueur - Principe pollueur/payeur (PPP) - Principe de responsabilité : le pollueur est celui qui dégrade directement ou indirectement l'environnement, ou qui crée des conditions aboutissant à sa dégradation. De fait de multiples responsabilités sont souvent impliquées. Lorsqu'il s'agit d'une installation industrielle, le responsable est normalement l'exploitant de cette installation et la responsabilité relativement claire à établir, sans préjuger cependant de la forme et de la nature d'éventuelles indemnités. Dans le cas des pollutions liées aux transports ou à la consommation, les responsabilités sont plus difficiles à établir. Ainsi, le fabricant du véhicule pourrait être considéré comme étant le "pollueur", alors que la pollution est émise par l'utilisateur du véhicule. De même pour les pesticides : le responsable est-il l'entreprise de fabrication ou l'agriculteur qui l'utilise d'une manière plus ou moins conséquente ? Le principe pollueur/payeur, adopté par l'OCDE en 1972, repose sur le fait que les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur. Ce principe est essentiel car il fonde les politiques environnementales dans les pays développés et il tend de plus en plus à devenir un principe d'internalisation totale : le pollueur doit assumer le coût de la pollution dans toutes ses dimensions. L'OCDE précise aussi : "Ayant déterminé ce que le pollueur devrait payer, il reste à définir qui est le "pollueur". Pour les déchets, leur producteur peut être considéré comme le pollueur, même s'il a remis ses déchets à une autre personne. Dans le domaine des pollutions accidentelles, provenant d'installations dites "dangereuses", l'exploitant a été désigné par l'OCDE comme étant le pollueur. Dans le cas des aéroports, le pollueur à l'origine du bruit pourrait être le transporteur aérien, l'autorité aéroportuaire, voire même les pouvoirs publics à l'origine de la décision d'implantation de la plate-forme. En pratique, la tendance est à désigner comme pollueur l'agent économique sur lequel il est le plus facile d'agir, tant sur le plan économique que sur le plan administratif, en espérant ainsi les meilleures indemnités. Le PPP n'est pas un principe de responsabilité, car il ne désigne pas le responsable de la pollution au sens juridique du terme. Lorsque le pollueur est désigné, il doit effectivement supporter certains coûts et indemniser les victimes, mais il peut répercuter ces coûts sur le responsable de la pollution. Il est donc le garant mais non le responsable de la pollution. Le principe de responsabilité, qui vise à réparer les dommages portés à l'environnement même lorsque la cause n'est pas qualifiée de faute, est l'un des grands principes posés par les conférences internationales sur l'environnement. Il vise à mettre en place des mécanismes de réparation des dommages causés à l'environnement, soit par l'indemnisation des victimes, soit par des mesures de réparation en nature.

Polycentrisme : en rupture avec des systèmes d'organisation spatiale antérieurs basés sur le modèle "centre / périphérie", les espaces métropolitains tendent à s'organiser autour de pôles périphériques (*edge cities*, nouveaux agrégats urbains) qui dessinent des figures nouvelles à la centralité. Le polycentrisme respecte les particularités et les potentialités propres à chaque pôle de développement tout en favorisant l'émergence de synergies interrégionales et transnationales (polycentrisme maillé).

Pondéreux : marchandises encombrantes et pesantes (charbon, métaux, matériaux de construction), transportées de préférence par voie fluviale ou maritime.

Population active : elle regroupe la population active occupée et les chômeurs.

Population flottante : résidents temporaires vivant en-dehors du lieu d'enregistrement de leur état-civil et à statut plus ou moins légal.

Port franc : port à l'intérieur duquel il n'y a ni perception ni contrôle de la part de la douane (les contrôles douaniers ne se font qu'à la frontière terrestre du port). Ceci permet un commerce maritime international libre.

Port sec (port avancé) : il s'agit d'un terminal terrestre en liaison commerciale et logistique directe avec un port maritime. Site intermodal à l'intérieur des terres, il peut utiliser l'ensemble des modes de transport terrestre (rail, route, fluvial) et il propose les services d'un port : manutention, entreposage. Un des avantages est de réduire la circulation à vide des conteneurs entre le port maritime et les zones de livraison. C'est à la fin des années 1980 qu'apparaissent les "ports secs" en Europe du Nord. En France, l'un des premiers voit le jour en 1995 à Lille, en relation avec le port du Havre. Par exemple, le port du Havre a plusieurs ports secs : neuf en France et un en Italie, à Milan. D'autres sont à l'étude. Le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire envisage un port sec implanté en Région Centre (Vierzon). Toulouse pourrait devenir un port sec pour Barcelone. Ainsi les "ports secs" participent à la carte de l'intermodalité.

Précaution (principe de) et prévention : un certain flou entoure la définition de la notion de "principe de précaution", contribuant ainsi à alimenter les polémiques qu'elle provoque. Elle est apparue à la fin des années 1960 en Allemagne, en réponse au problème des pluies acides et au dépérissement des forêts. Puis elle a été

reprise au niveau international, en particulier dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (principe 15). La précaution se situe dans un domaine où l'existence et l'ampleur du risque ne sont pas établies avec certitude. La situation d'incertitude ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement. La décision prise doit se fonder sur des procédures où se côtoient les problématiques de l'éthique, de l'économique, du social. Elle doit tenir compte des acteurs politiques et scientifiques, et accepter la transparence citoyenne et médiatique. Le principe de précaution doit s'effectuer à un coût économique acceptable. C'est le sens de la loi du 2 Février 1995 (Loi Barnier) sur le renforcement de la protection de l'environnement qui prône des "mesures effectives et proportionnées". La montée en puissance des préoccupations liées aux risques environnementaux, alimentaires et sanitaires a fait émerger le principe de précaution comme nouvelle norme sociale et juridique en Europe. Ce principe n'est cependant pas universellement admis, d'autant que son libellé et son acception juridique varient selon les pays. Des conflits ont opposé l'Europe aux États-Unis, au Brésil, à l'Inde et à d'autres pays en développement à propos de la reconnaissance du principe de précaution et de ses modalités d'application. Les pays hostiles ou réticents y voient la source de nouvelles barrières non tarifaires. Une adoption très hétérogène du principe de précaution par les législations des différents pays de la planète pourrait aboutir à des effets de barrière et de désavantages comparatifs pour les entreprises tentées alors d'aller vers de "moins-disants" environnementaux pour y poursuivre leurs expérimentations ou leurs mises en culture (exemple des Organismes génétiquement modifiés). Par ailleurs, sur les questions d'agriculture et d'alimentation, toute politique de précaution nationale ou européenne doit s'inscrire dans le cadre de l'accord SPS (sanitaire et phytosanitaire) de l'OMC. Malgré tout, les députés de l'Assemblée nationale française ont adopté le 1er juin 2004 une Charte de l'environnement inscrite dans le préambule de la Constitution de la Ve république révisée pour la première fois depuis 1958. La principale innovation du texte mais aussi la plus controversée a porté sur l'inscription du principe de précaution. L'application du principe de précaution suppose des procédures d'expertise et de contre-expertise à la fois indépendantes et transparentes. On peut espérer aussi que le principe de précaution soit équilibré par un "principe d'audace", par des capacités à prendre des risques malgré les risques. L'usage du principe de précaution ne doit pas être soumis à la dictature des peurs collectives plus ou moins largement médiatisées mais, au contraire, il doit reposer sur une information équilibrée. Entre rationalités (scientifiques, économiques) et subjectivités des arbitrages sont indispensables pour définir des politiques de raison autour des grands enjeux scientifiques d'aujourd'hui et de demain : génie génétique, nanotechnologies (nouvelles techniques de manipulation et de miniaturisation de la matière aux frontières de la chimie, de la physique et de la biologie), politiques énergétiques, etc. La prévention (risque identifié) et la précaution (présomption de risque grave) sont différentes et les deux situations conduisent à des décisions qui ne sont pas de même nature. L'action préventive agit en priorité à la source : pour réduire les dommages liés aux déchets on s'efforcera de réduire les quantités produites. La prévention repose sur des instruments tels que les études d'impact, les autorisations préalables, les éco-audits et le management environnemental.

Privatisation : le terme de privatisation décrit généralement le passage d'entreprises du secteur public au secteur privé.

Productivité : efficacité du travail mesurée par le rapport entre le résultat d'une production et l'ensemble des moyens développés pour y parvenir. C'est donc le rapport entre la production et le temps de travail nécessaire pour la réaliser (productivité du travail), ou entre la production et les moyens techniques ou financiers mis en oeuvre pour la réaliser (productivité du capital).

Productivisme : système qui recherche en priorité un rendement maximum.

Protection (aire, zone) : territoire où la préservation et le maintien de la biodiversité et des ressources culturelles associées sont mis en oeuvre par des moyens légaux ou officiels. On en distingue différentes catégories : les réserves naturelles ou scientifiques, les parcs nationaux, les monuments naturels, les réserves de gestion des habitats ou des espèces, les paysages marins ou terrestres protégés, les aires de ressources naturelles protégées. Ces territoires ou ces lieux font l'objet de mesures de conservation plus ou moins contraignantes et n'ont plus alors de fait des dynamiques de développement. Par contre, les territoires alentours peuvent bénéficier de certaines retombées en termes d'image, de fréquentation touristique par exemple.

Protectionnisme : politique destinée à protéger le marché intérieur et à réduire les importations.

Puits de carbone : les forêts concentrent plus particulièrement l'attention des sensibilités environnementales. L'image, discutable, de la forêt "poumon vert" de la planète a eu un succès médiatique certain. Dans nombre d'imaginaires collectifs, la forêt est symbole d'une "nature" rêvée. Aussi, tout ce qui menace les espaces forestiers est souvent facteur de mobilisation de l'opinion publique, au nom du "développement durable" et de la préservation des écosystèmes. Pourtant les sociétés européennes ont eu, pour assurer leur développement au cours des siècles, largement recours aux défrichements, à la déforestation. Et, à l'époque actuelle, en Europe, l'heure est plutôt à la reforestation. L'idée d'une forêt "puits de carbone" (l'augmentation de la végétation tend à absorber le CO₂ présent dans l'atmosphère) n'est valable que pour les phases initiales de croissance d'une forêt. Une forêt mature ou vieillissante, en l'absence de son exploitation raisonnée, rejette à son tour davantage de

carbone dans l'atmosphère qu'elle n'en absorbe. Au titre du Protocole de Kyoto, les pays développés peuvent inclure les variations nettes de leurs émissions de CO₂ du fait de certaines activités liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie. Le calcul de l'effet des puits est méthodologiquement complexe et doit encore faire l'objet d'éclaircissements : il est l'objet de débats scientifiques. Dans la perspective de la Conférence de Rio de Janeiro en 1992, le Processus de Montréal vise à améliorer la qualité et la gestion du patrimoine forestier à l'échelle de la planète. Initié à Genève en 1994, il consiste à élaborer des critères et indicateurs destinés à la conservation et à l'aménagement durable des forêts tempérées et boréales. Les pratiques de l'écoforesterie doivent prendre en compte la biodiversité, le respect des écosystèmes.

Puritanisme : un des éléments identitaires de la culture des Etats-Unis, issu des Pilgrim Fathers arrivés d'Angleterre en 1620 (expédition du Mayflower). Le puritanisme a laissé des traces indélébiles dans l'âme américaine : rigorisme moral, croyance en la prédestination, tabous sexuels, matérialisme, individualisme outrancier.

Quartier : portion du tissu urbain perçue comme un milieu de vie et d'activités par ses habitants. Caractérisé par sa composition sociale, ethnique, sa localisation, son âge ou sa fonction.

Quotas : contingent ou pourcentage déterminé.

Range ou rangée : ensemble de plates-formes portuaires rapprochées le long d'un littoral.

Raspoutitsa : dégel survenant au printemps, qui transforme en boue la neige et la glace des endroits les moins froids, rendant la circulation sur les chemins et les routes ardue et dangereuse. Voir *embâcle*.

Récession : baisse durable de la croissance économique.

Recherche et développement (R&D) : ensemble des activités périproductives liées à l'innovation, à la conception de nouveaux procédés et produits. L'UE n'y consacre que 2 % de son PIB contre 3 % au Japon et 2,8 % aux États-Unis.

Recomposition territoriale : redéfinition des territoires issue à la fois des transformations économiques liées à la mondialisation et des modifications politiques de répartition des niveaux de pouvoirs. Les réformes territoriales (décentralisations, redécoupages municipaux et régionaux), accompagnées de l'émergence de nouveaux acteurs (associations, ONG, etc.) participent de la recomposition des territoires.

Re-développement : situation originale d'un pays anciennement développé et aujourd'hui mal-développé voire sous-développé qui cherche à se recomposer : c'est le processus dans lequel la Russie s'est engagée.

Réforme agraire : ensemble des mesures qui visent à modifier la propriété du sol en opérant une redistribution au profit de l'État, de coopératives ou de petits et moyens exploitants. Elle peut être négociée (incitations, indemnisations) ou révolutionnaire (expropriations). C'est un grave problème en Amérique latine.

Réfugié : personne quittant son pays pour des raisons politiques (opposition dans un régime non démocratique, fuite d'une guerre civile ou interétatique), religieuses (persécution par le gouvernement) ou parfois économiques (*famine*). Son statut est reconnu par la Convention de Genève (1951) et le protocole de New York (1967), lui permettant de demander asile (refuge) dans un autre pays.

Regadio : terre irriguée (les regadio couvrent 15% de la surface cultivée en Espagne).

Région urbaine : une région urbaine regroupe toutes les zones (même rurales) qui sont dépendantes d'un centre urbain, en particulier pour l'emploi. Cette définition est surtout utilisée pour effectuer une régionalisation autour des pôles principaux et elle est particulièrement pertinente pour suivre l'étalement urbain.

Regroupement familial : mesure permettant à un travailleur *immigré* légalement dans un pays du **Nord** d'y faire venir sa femme et ses enfants. Encouragé dans les années 1970 pour socialiser les immigrants et ne pas briser les familles, le regroupement est aujourd'hui sévèrement encadré et contrôlé.

Réhabiliter : réhabiliter consiste à mettre des bâtiments aux normes de confort d'aujourd'hui sans toucher à leur structure. Dans les périmètres classés des villes françaises la réhabilitation est soumise à des règles très strictes.

Remembrement : destiné à favoriser les gains de productivité dans l'agriculture, il visait à regrouper les parcelles dispersés des exploitations, à faire disparaître les gênes, obstacles à la mécanisation (bosquets, haies par exemple), à repenser les voies de desserte, etc..

Remises : argent rapatrié vers leur pays d'origine par les *émigrés* travaillant dans les pays du **Nord**. Ces fonds informels constituent une source de revenus importante pour les communautés rurales de départ qui peuvent ainsi se payer des équipements collectifs (puits, groupes électrogènes).

Rendement : mesure de la productivité en agriculture généralement exprimée par la quantité de produit obtenue par unité de surface ou par tête. Le *productivisme* cherche à l'augmenter.

Rénover : rénover suppose la destruction préalable de bâtiments ou d'îlots dégradés avant de reconstruire du neuf. Au centre des villes, ces opérations aboutissent à la construction de nouveaux immeubles de bureaux, en association avec des galeries marchandes, ou à des créations qui renforcent le prestige culturel de la ville.

Réseau urbain : l'expression évoque les relations qu'entretiennent les villes entre elles à travers les voies qui assurent leurs échanges, les flux qui en traduisent l'intensité. Elle met ainsi l'accent sur les supports techniques de ces relations : c'est pourquoi on peut alors lui préférer l'expression de *système de ville*, plus englobante. La

représentation graphique et cartographique des réseaux urbains peut parfois poser le problème d'une confusion avec celle des réseaux techniques (voiries, infrastructures diverses).

Réserves naturelles : les réserves naturelles sont des secteurs de terrains, publics ou privés, où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel, présente une importance particulière ou qu'il convient de soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. A ne pas confondre avec un autre sens du mot désignant ce qu'il reste des richesses du sous-sol (estimation).

Résilience : à l'origine, en métallurgie, la résilience désigne une qualité des matériaux qui tient à la fois de l'élasticité et de la fragilité. Elle se manifeste par leur capacité à retrouver leur état initial à la suite d'un choc ou d'une pression continue. Pour les écologues, la résilience exprime, d'une part, la capacité de récupération ou de régénération d'un organisme ou d'une population, et, d'autre part, l'aptitude d'un écosystème à se reconstituer à la suite d'une perturbation (la reconstitution d'une forêt après un incendie, par exemple). Dans le cadre de l'analyse spatiale, la résilience désigne la capacité d'un système à assimiler, voire à tirer profit, d'une perturbation extérieure. Dans ce cas, il s'agit plus de capacités d'adaptation, plus que de retour à un état initial, telles qu'elles permettront au système spatial de fonctionner après un désastre, en présence d'un stress continu ou plus couramment d'une bifurcation économique et/ou technique et/ou environnementale. Ce concept peut contribuer à éclairer, à divers niveaux d'échelle, la façon dont les sociétés peuvent faire face aux modifications environnementales auxquelles elles sont et/ou seront confrontées tout en se projetant dans l'avenir.

Réserve fédérale : Banque centrale des Etats-Unis.

Révolution verte : profonde transformation de l'agriculture dans certains pays du tiers-monde visant à augmenter les rendements par une amélioration du matériel, un meilleur choix des variétés cultivées, une modification des procédés cultureux.

Rio (Conférence et Agenda 21) : la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (aussi appelé "Sommet de la Terre") se déroula en juin 1992 à Rio de Janeiro. Elle fut l'occasion, pour la première fois, d'une rencontre entre un grand nombre d'États (175) pour débattre de l'avenir de la planète. Elle s'efforça de donner un sens à la notion de développement durable préalablement défini par l'ONU (rapport Brundtland de 1987) : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins". Les États présents à Rio ont également adopté l'Agenda 21, un programme de 2 500 actions à mettre en œuvre au niveau international. Outre les grandes conférences qu'elles ont inspirées, beaucoup de ces recommandations ont déjà donné naissance à de nouveaux types d'accords multilatéraux sur l'environnement, à des initiatives locales, par exemple sur la préservation d'espèces animales et végétales en voie d'extinction (biodiversité), la sauvegarde de biotopes, principalement en milieu tropical. Les collectivités territoriales sont invitées à pratiquer des politiques qui tendent à satisfaire les besoins des générations actuelles sans hypothéquer la possibilité, pour les générations futures, de satisfaire les leurs. Cependant, les résultats de la conférence sont encore loin de répondre aux espérances qu'elle avait fait naître. Les États signataires du traité se réunissent à intervalles réguliers dans des Conférences des Parties (CDP - Conference of Parties - COP), à la fois organes institutionnels et forums de discussion et de négociation.

Riziculture : ensemble des pratiques encadrant la culture du riz : riziculture pluviale, dépendant exclusivement de la pluie ; riziculture inondée, liée à la montée des eaux courantes dans des bas-fonds sans aménagement spécifique ; riziculture irriguée qui implique une maîtrise du plan d'eau.

Roll on / roll off (ro-ro) ou transroulage : procédé *intermodal* par lequel les camions entrent directement dans les navires à quai pour en effectuer le chargement et le déchargement.

Rupture de charge : obligation, plus ou moins coûteuse en temps et en argent, de décharger et de recharger lors d'un changement de mode de transport physique. Certaines solutions facilitent l'interconnexion des réseaux de nature différente. Voir *roll on / roll off* et *ferroutage*.

Rurbanisation : développement d'un habitat, d'activités et de modes de vie de type urbain dans des zones rurales.

Russes ethniques (ou Russien) : terme teinté de nationalisme, créé pour parler des habitants slaves, russophones et orthodoxes du pays, par opposition aux nombreuses minorités.

Salad bowl : « saladier » ou « salade composée » expression remplaçant à partir de 1992 (émeutes de Los Angeles) le *Melting pot*, pour signifier la coexistence de différents groupes culturels et ethniques aux États-Unis. Le *Melting pot* sous-entendait une assimilation plus complète. Ce principe admet la persistance dans la nation américaine d'éléments culturels divers juxtaposés, et donc une société *multiculturelle* permettant les *communautarismes*.

Salaires nominal : somme d'argent reçue par le salarié pour son travail.

Salaires réel : équivalent de ce que le salarié peut acheter avec son salaire nominal (si le salaire nominal augmente moins que les prix, le salaire réel diminue).

Salinisation : remontée à la surface du sol de sel dissous. Ce processus résulte d'une mauvaise pratique de l'irrigation. L'apport d'eau est excessif et le drainage insuffisant.

Sans-Terre (mouvement des) : mouvement syndical et politique né en 1994 au Brésil qui milite pour des réformes agraires et des avancées sociales.

Santé environnementale : la Charte européenne de l'environnement et de la santé, publiée en 1989 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) énonce le principe selon lequel "bonne santé et bien-être exigent un environnement propre et harmonieux dans lequel tous les facteurs physiques, psychologiques sociaux et esthétiques reçoivent leur place. Un tel environnement devrait être traité comme une ressource en vue de l'amélioration des conditions de vie et de bien-être. Dans les pays développés comme la France, alors que la qualité de l'air, de l'eau, l'organisation de l'espace urbain, se sont considérablement améliorées depuis le début du XXe siècle, on observe une inquiétude croissante du public à l'égard des risques environnementaux. Un certain catastrophisme, parfois médiatique, amplifie certains risques, réels mais aux portées collectives limitées. Il n'en reste pas moins, par exemple, que la situation sanitaire de certaines populations des pays du Sud est alarmante. Dans les pays du Nord, des pathologies aux "causes environnementales" tendent à augmenter. Selon l'OMS, en France, près de 30 000 décès prématurés par an sont attribuables aux effets à long terme de la pollution atmosphérique (aérosols, particules atmosphériques, ozone atmosphérique). Et l'OMS constate "l'augmentation sensible de l'incidence de certains types de cancers, indépendamment du vieillissement de la population et des conséquences du tabagisme (l'incidence globale des cancers a crû de 35% en vingt ans depuis 1980 en France, à âge égal)". Le rôle des facteurs environnementaux dans cette augmentation sont encore l'objet de débats d'experts mais ils ne seraient pas négligeables. Ainsi la France est le troisième consommateur de pesticides dans le monde. Mais qu'est ce qu'une "cause environnementale" ? La stricte définition médicale de cette notion englobe toutes les causes de maladie qui ne sont pas d'origine génétique ! Plus précisément, pourraient être considérées comme "environnementales" les causes de maladies liées : à l'alimentation non nutritionnelle (agents infectieux, résidus de pesticides, additifs alimentaires, etc.) ; au tabagisme passif ; pour partie à la malnutrition consécutive à la dégradation des sols, aux inondations, à la désertification, aux évolutions climatiques péjoratives ; pour partie aux conséquences des guerres et situations de violence ; à certains modes de vie et pratiques culturelles. Santé et développement peuvent former un cercle vertueux dans lequel l'amélioration de l'un entraîne celle de l'autre mais, inversement, il peut être vicieux, hypothéquant ainsi les chances, pour certaines sociétés, d'accéder au progrès durablement.

Schengen (accord, convention, espace) : l'Accord de Schengen, signé le 14 juin 1985 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, vise à instaurer un régime de libre circulation pour toutes les personnes, ressortissants des États signataires, d'autres États de la Communauté ou de pays tiers. La Convention de Schengen est entrée en vigueur en 1995 et définit les conditions d'application et les garanties de mise en œuvre de cette libre circulation. Un protocole annexé au traité d'Amsterdam régit l'intégration de l'acquis de Schengen dans les traités. L'"espace Schengen" s'est peu à peu étendu : l'Italie a signé les accords en 1990, l'Espagne et le Portugal en 1991, la Grèce en 1992, l'Autriche en 1995 ainsi que le Danemark, la Finlande et la Suède en 1996. Sont également signataires de cette convention l'Islande et la Norvège. En vertu de ces accords, tout étranger qui entre, légalement, dans un des pays signataire a le droit de circuler dans tout l'espace Schengen. Parallèlement, les contrôles à la frontière extérieure commune ont été renforcés et une politique commune de visas a été adoptée. Un fichier informatique commun, le Système d'informations Schengen (SIS), mutualise les identités des personnes "interdites de territoire". Chaque État peut rétablir, lorsqu'il le veut, des contrôles sur les personnes à ses frontières s'il le juge nécessaire. L'Irlande et le Royaume-Uni, non signataires, participent cependant, quand ils le souhaitent, à certains aspects de la coopération basée sur la Convention. Malgré ces dispositifs, l'immigration irrégulière continue d'augmenter dans l'Union car des législations de plus en plus restrictives à l'égard de l'immigration légale et encadrée y incitent.

Secano : terre où l'eau nécessaire à l'agriculture est fournie seulement par les pluies.

Secteur d'activité : regroupement d'activités économiques. Voir *Secteur primaire*, *Secteur secondaire*, *Secteur tertiaire*.

Secteur informel : ensemble des activités qui ne fonctionnent pas selon les normes de l'économie développée (échappant à tout contrôle statistique, fiscal et juridique) mais en parallèle et au moindre coût. Dans les pays pauvres, ce sont des activités de survie sans cadre légal (petits métiers de service, commerces ambulants comme les porteurs d'eau ou cireurs de chaussures) qui emploient souvent plus de 40 % des actifs. Mais le « travail ou noir » existe aussi dans les pays riches.

Secteur primaire : secteur d'activité englobant l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts

Secteur secondaire : voir *Industrie*

Secteur tertiaire : très hétérogène, le secteur tertiaire désigne toutes les activités de commerce et de services c'est-à-dire de prestations pour les individus, les entreprises et les collectivités publiques. A la différence du commerce, les services ne transfèrent pas une marchandise mais un savoir et un travail. Le tertiaire va des activités traditionnelles, comme les services aux particuliers, aux activités de pointe et de commandement. On sépare le tertiaire marchand soumis à la loi du marché du tertiaire non marchand, généralement gratuit et non soumis à la loi du marché. Les services marchands concernent, selon les cas, les entreprises (voir *Secteur*

tertiaire supérieur) ou les particuliers. Ils comprennent de nombreuses activités : commerce, finance, assurances, transports et télécommunications, informatique, hôtellerie et restauration, loisirs et tourisme. Les services aux entreprises sont constitués par les services de conseil, par les services de logistique (travail de nettoyage, entreprises de gardiennage et sécurité) et par les services financiers. Les secteurs non marchands sont les services publics s'adressant directement aux particuliers (administration générale, santé, enseignement). On assiste aujourd'hui à une marchandisation des services aux particuliers (ouverture de la santé et de l'enseignement aux acteurs privés).

Secteur tertiaire supérieur : secteur d'activité relatif aux services rares (appelé aussi *secteur quaternaire*) qui désigne les services aux entreprises proposés par les économies métropolitaines. A la différence du tertiaire banal, domestique, le tertiaire supérieur comprend : le tertiaire industriel périproductif (services supérieurs aux entreprises dans les domaines des services financiers, logistiques, de l'information et de la communication, de l'ingénierie, etc.) ; le tertiaire directionnel et de régulation (contrôle et réglementation des systèmes politiques et administratifs, économiques, sociaux) ; le tertiaire de la formation et de la culture.

Secteur quaternaire : voir *Secteur tertiaire supérieur*

Ségrégation : processus de division sociale et spatiale d'une société en unités distinctes. La ségrégation implique à la fois un mouvement d'exclusion et un mouvement de réunion des semblables. Certains Etats ont mis en place une politique ségrégationniste (Apartheid en Afrique du Sud).

Self made man : « homme qui s'est fait lui-même ». Le sens est plus fort que celui d'autodidacte car il symbolise l'ascension sociale et la réussite.

Séisme : fracture dans la lithosphère, à plus ou moins grande profondeur. L'onde de choc se propage rapidement à partir du foyer initial vers la surface où elle se traduit par des secousses.

Semis urbain : répartition des villes dans l'espace.

Service de la dette : remboursement et paiement des intérêts d'une dette.

Services : voir *Secteur tertiaire*

Seuil de pauvreté : niveau minimal de ressource requis pour satisfaire ses besoins élémentaires. Le montant varie évidemment selon les pays. Il est fixé à 1 dollar ppa par jour (2 dollars dans les pays du Nord). En 2003, 1,2 milliard de personnes sont situées sous ce seuil (2,8 milliards sous les 2 dollars ; 2,4 en 2000), dont 488 millions en Asie du Sud (40 % des habitants de la zone), 315 en Afrique saharienne (46 %), 279 en Asie orientale (15 %). Avec la transition des pays de l'Est, ces derniers dépassent en chiffres absolus l'Amérique latine (97 millions de pauvres contre 57).

Shiisme : mouvement qui estime que le califat appartient de droit aux descendants du prophète et de son gendre Ali. Il prône un retour à l'Islam originel et ne représente que 10% des musulmans du monde.

Shinkansen : train à grande vitesse (270 km/h) mis en service en 1964, puis allongé, qui traverse toute la mégalopole de Tokyo à Fukuoka (île de Kyushu).

Shintoïsme : religion japonaise, officielle jusqu'en 1945, fondée sur le culte des ancêtres, de la famille impériale et une grande vénération de la nature. Le shintoïsme contribue à la cohésion nationale et explique en partie (outre les dénivellations et les risques naturels) la faible occupation humaine de la montagne.

Sitcom : « comédie de situation », destinée à la télévision et dont l'intérêt est essentiellement fondé sur les situations.

Site : synonyme d'emplacement. On y ajoute souvent un qualificatif qui en précise le rôle (portuaire, défensif, de carrefour). C'est aussi la position d'une ville par rapport aux éléments topographiques locaux (description des lieux sur le plan physique) : orographie (relief), hydrographie (cours d'eau), pédologie (sols)...

Smog : brouillard provoqué par la conjonction du soleil et de la pollution de l'atmosphère, essentiellement automobile.

Snowbird : « oiseau de neige » (migrateur). Désigne les retraités qui quittent les régions du Nord (la Snow belt) pour se rendre dans les États de la *Sun belt* et ainsi fuir les rigueurs de l'hiver.

Soap opera : série télévisée diffusée pendant la journée destinée d'abord aux ménagères et financée par les fabricants de lessive.

Société duale : société marquée par des oppositions entre les classes sociales, pauvres et aisés.

Sogo shosha : « maisons de commerce » au Japon qui, pour le compte des grandes entreprises, définissent des stratégies commerciales et organisent une part importante de leurs activités d'échanges à l'intérieur du pays comme à l'étranger. Elles achètent et vendent à grande échelle mais ne produisent rien.

Solde migratoire : au sein d'une population, différence entre les arrivées et les départs. Peut s'exprimer en valeur absolue ou en valeur relative, en rapportant le solde obtenu à la population totale.

Sommets mondiaux (ou sommets de la Terre) : organisés sous l'égide des Nations Unies (*Rio* en 1992, *Kyoto* en 1997, *Johannesburg* en 2002), ils sont devenus d'énormes rassemblements très médiatisés de chefs d'État, d'ONG, d'universitaires, de groupes de pression les plus divers, de militants de toutes les causes. Leur gonflement et leur politisation croissante sont allés de pair avec la modestie de leurs résultats concrets.

Sous-nutrition (ou sous-alimentation) : déficit quantitatif en nourriture (moins de 2400 calories par personne et par jour). On parle de *malnutrition* quand le déséquilibre est qualitatif.

Sous-traitance : acte par lequel un entrepreneur (*donneur d'ordre*) fait exécuter tout ou partie d'une tâche qui est à sa charge par un ou plusieurs autres industriels (appelés sous-traitants).

Souveraineté : autorité qu'un **Etat** possède sur l'organisation d'un pays et qui lui est reconnue par les autres Etats.

Sovkhoze : ferme d'Etat placée sous l'autorité d'un directeur. Chaque travailleur reçoit un salaire fixe comme un ouvrier d'usine.

Spoke : en anglais, rayon d'une roue. Relais d'un *hub*, c'est un centre secondaire le long d'une importante liaison mondiale.

Stagflation : situation économique caractérisée à la fois par l'inflation et la stagnation ou ralentissement de la croissance économique

Start-up : jeune entreprise de haute technologie.

Station d'épuration : usine retraitant les eaux usées avant de les restituer.

Station intégrée : se dit d'une station qui associe, en un même ensemble, infrastructures de circulation, de résidences et de récréation.

Structures agraires : caractérisent le régime de propriété et d'exploitation des espaces agricoles ; deux régimes simples s'opposent : celui de la propriété et exploitation paysanne directe, sur des surfaces généralement réduites ; celui de la grande propriété avec une exploitation indirecte par des salariés ou des tenanciers.

Suburb : « *banlieue* », vaste quartier résidentiel, éloigné des centres mais relié par des voies de communication rapides, de pavillons individuels souvent identiques habités par les classes moyennes ou supérieures. Le terme est à l'opposé de la nuance péjorative de sa traduction française.

Sujet : une des 89 composantes de la Fédération de Russie reconnues par le traité de 1992 (territoires-Kraï / régions-Oblasts / districts-Okrug...).

Sunnisme : courant très majoritaire de l'Islam qui en s'appuyant sur l'ensemble des paroles, des actions de Mahomet entend représenter l'orthodoxie en musulmane. Le sunnisme (« tradition ») reconnaît la succession califale après Ali, contrairement au *shiisme*. Le sunnisme est divisé en quatre écoles qui n'accordent pas la même importance au Coran, à la Sunna et aux Hadiths.

Surexploitation : exploitation dépassant la capacité naturelle de renouvellement et donc aboutissant à l'épuisement de la **ressource**.

Surmasculinisation : état d'une population dans laquelle le nombre des hommes dépasse nettement celui des femmes.

Surpêche : elle traduit des captures supérieures aux **ressources** renouvelables et conduit à l'épuisement des stocks de poissons.

Surpeuplement : on dit qu'il y a surpeuplement lorsque le niveau de développement n'offre pas la capacité de faire vivre une population sur un territoire, quelle que soit la densité. Cette notion est toujours relative : une forte population n'est pas en soi le signe d'un surpeuplement (et, dans des pays au climat difficile, même une faible densité peut conduire à un surpeuplement).

Sweat shops : « atelier de la sueur » au sud des Etats-Unis où travaillent, pour de bas salaires et dans des conditions difficiles, des ouvriers immigrants récents.

Synapse : en géographie, désigne tout lieu de communication, d'échange ou de transfert. Un port ou un aéroport est une synapse.

Système agro-industriel : Système dans lequel l'agriculteur est lié souvent par contrat à des firmes fournissant une partie du matériel, des produits et commercialisant la production.

Systèmes de villes : l'étude des systèmes de villes (ou systèmes urbains) met l'accent sur les aspects relationnels, les interactions et interdépendances entre les villes d'un réseau urbain. Les villes, organisées en systèmes, mettent en jeu différents types de relations :

- relations fonctionnelles (échanges physiques d'informations, de marchandises, de personnes),
- relations hiérarchiques (commandements emboîtés ou sécants, fonctions d'encadrement des territoires),
- relations de concurrences et/ou de synergies.

Système de la mondialisation : agencement interactif entre les acteurs qui jouent un rôle à l'échelle mondiale : les États, les firmes transnationales, les organisations internationales, les ONG, les organisations illégales.

Système-monde : expression caractérisant l'espace mondial comme un ensemble fonctionnant en système dans lequel un nombre croissant d'hommes et d'espaces sont mis en relation. Le système-monde est formé par les trois **centres** qui dominent l'économie mondiale (la **Triade**), leurs **périphéries** plus ou moins intégrées et l'ensemble des relations qui les unissent.

Systémique : la systémique est la science visant à comprendre le fonctionnement et la structure des systèmes par la connaissance des relations, des processus et des régulations qui s'y déroulent.

Taïga : vaste forêt de conifères couvrant la Sibérie, de l'Oural au Pacifique. Dans le centre de la Russie d'Europe et au Nord du Kazakhstan, la taïga cède la place à une forêt mixte (conifères / feuillus). C'est une réserve de bois (un tiers du potentiel mondial), mais aussi de faune et de flore.

Taïkonaute : passager chinois d'un vol spatial (le mot a été forgé sur le modèle de « cosmonaute » russe, « astronaute » américain et « spatonaute » français). Le 15 octobre 2003, la Chine a lancé son premier vol spatial habité.

Taudification : processus de dégradation d'un habitat.

Taux de couverture : il exprime le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations.

Taylorisme : forme d'organisation scientifique du travail introduite par Taylor (1856-1915). Elle poursuit un double but, rationalisation de la production et lutte contre la "flânerie systématique" en vue d'accroître le profit au travers :

- d'une spécialisation étroite et d'une segmentation du travail en gestes élémentaires ;
- d'une séparation des tâches d'exécution et de conception ;
- d'un salaire au rendement (salaires aux pièces).

Tchernoziom ou tchernoziom : en russe, terre noire. Sol riche et profond propre à une intense activité agricole, présent dans une large bande allant de l'Ukraine et du Sud de la Russie d'Europe au sud-ouest de la Sibérie. C'est une richesse potentielle trop peu valorisée à cause des dysfonctionnements passés de l'URSS.

Technopôle (un) : zone d'activités (parc technologiques) regroupant des industries de pointe à proximité de laboratoires de recherche et d'universités. La complémentarité de ces activités crée une dynamique.

Technopole (une) : ville ayant fortement développé ses activités de haute technologie (industries, recherche). Les technopoles cherchent à concentrer les industries « hi-tech » dans des parcs technologiques ou *technopôles*.

Télécommunications : étymologiquement "communication à distance", les télécommunications recouvrent les situations de communication immatérielle et distante, excluant ainsi la communication présente. À la différence des transports, elles ne supposent pas de déplacement matériel autre que celui des ondes électromagnétiques. Les télécommunications peuvent, de nos jours, être multisensorielles (images, sons, textes), multimédias.

Termes de l'échange : rapport entre la valeur moyenne des produits exportés et la valeur moyenne des produits importés par un pays. Si le rapport diminue entre deux dates, les termes de l'échange se détériorent car le pays considéré valorise de moins en moins bien ses exportations par rapport à ses importations. La détérioration des termes de l'échange est un des effets néfastes de la **mondialisation** qui a permis aux pays les plus développés de profiter de la DIT et surtout de fixer les prix, notamment de la plupart des matières premières.

Terminal : installation de déchargement.

Terrasse : correction de la pente effectuée par les hommes par déblai et remblai pour disposer de surfaces de culture moins pentues et plus aisées à travailler.

Terre-plein : étendue de terre gagnée sur le milieu marin en vue d'implantations industrielles (voire de loisirs ou d'habitations). Quand la méthode consiste en assèchement (et non en comblement ou remblai), on parle plutôt de *polder* (en général pour des activités agricoles).

Thérapie de choc : stratégie politique visant à faciliter le passage de l'économie d'un ancien pays communiste au capitalisme par la rapidité des réformes (libération des prix fixés par l'offre et la demande, privatisations massives, introduction de la concurrence). La transition s'en voit plus difficile, mais théoriquement moins longue. C'est le choix effectué en 1992 par la Russie (comme la Pologne).

Tigres (ou bébés tigres) : surnom donné aux NPI de seconde génération, en essor depuis 1985 (Thaïlande, Malaisie, Philippines, parfois Viêt-Nam). Aujourd'hui, on peut dire simplement « tigres ».

Toundra : végétation très pauvre, poussant en climat polaire, couvrant tout le Nord de la Russie et l'extrémité orientale de la Sibérie, au-delà de la *taïga*. Elle se compose d'un mélange de mousses, de lichens et de bruyères, nourriture pour les rennes.

Tourisme : activité de loisir qui consiste à voyager et à séjourner hors de son domicile et pour son agrément, pour une durée variable (en général au moins 4 jours). Le tourisme génère de nombreuses autres activités et des aménagements.

Tourisme vert : tourisme en milieu rural (randonnées, gîtes ruraux, fermes d'étape, etc...).

Tout-à-l'égout : système de vidange qui consiste à envoyer directement à l'égout les eaux ménagères, les matières fécales, en faisant circuler de l'eau dans les canalisations.

Toyotisme : mode de production postérieur au *fordisme* basé sur l'automatisation, la polyvalence des ouvriers (en opposition au *taylorisme*), l'intéressement des salariés, le développement de la qualité et une production déterminée par la demande (juste-à-temps, flux tendus permettant d'économiser la gestion des surplus). Cette nouvelle organisation de la production est née chez Toyota dans les années 1970.

Traçabilité : la traçabilité est l'aptitude à retracer l'historique, l'utilisation ou la localisation d'une entité au moyen d'identifications enregistrées. Elle permet de suivre et donc de retrouver un produit ou un service depuis

sa création (production) jusqu'à sa destruction (consommation). La traçabilité n'est pas définie par une loi mais par une norme, la norme internationale ISO 8402. La traçabilité indique l'origine des produits mis sur le marché. D'un simple concept logistique à l'origine, la traçabilité est donc devenue aujourd'hui une obligation juridique. Dans le domaine de l'agriculture en France, elle a commencé en 1969 avec la publication d'un décret n° 69-422 donnant aux Établissements Départementaux d'Élevage (EDE) la mission d'identifier et d'enregistrer les ovins, caprins et bovins, dans un but d'amélioration des races. Ce procédé (qui ne portait pas encore le nom de traçabilité) a ensuite été généralisé afin d'éradiquer avec davantage d'efficacité les maladies contagieuses, le système ayant été standardisé pour la première fois en 1995. Ensuite, est intervenu le règlement n° 820/97 du Conseil européen (21 avril 1997) établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins pour tenter d'enrayer la chute de la consommation, la confiance des consommateurs ayant été sérieusement entamée par la crise de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) ou maladie dite "de la vache folle". Depuis lors, industriels, distributeurs, consommateurs et pouvoirs publics furent persuadés de la nécessité d'organiser la traçabilité des produits agricoles. Les consommateurs des pays du Nord voient dans la traçabilité des garanties de qualité et d'origine sur les produits qu'ils achètent. Les agriculteurs y voient des formes de labellisation susceptibles de valoriser leurs produits mais aussi de les protéger. Par contre, du point de vue de certains pays moins développés du Sud, les pratiques de traçabilité peuvent apparaître comme une contrainte supplémentaire, forme cachée de protectionnisme leur interdisant l'accès aux marchés du Nord. Mais la traçabilité pourrait avoir de l'intérêt dans le cadre de la promotion de formes de commerce équitable garantissant tout à la fois les conditions environnementales et sociétales des productions.

Trakt : mot russe signifiant piste. C'est un axe principal de pénétration en Sibérie, au milieu de la *taïga*.

Transition démographique : passage d'un ancien régime démographique caractérisé par des niveaux de natalité et de mortalité élevés (équilibre à faible accroissement naturel) à un nouveau régime démographique caractérisé par des niveaux de natalité et de mortalité faibles (équilibre à faible accroissement naturel à nouveau). Entre temps, dans la phase dite de transition proprement dite, l'accroissement naturel augmente du fait du décalage entre la baisse précoce de la mortalité et celle plus tardive de la natalité. Certains spécialistes ajoutent désormais, pour quelques pays du Nord, une autre phase (récession) où la natalité continue de baisser et où l'accroissement est négatif.

Transition urbaine : c'est le processus par lequel comme dans les pays développés, la majorité de la population devient urbaine.

Transmigration : déplacement de population s'accompagnant d'une colonisation agricole.

Transsibérien : célèbre ligne ferroviaire de 9 000 kilomètres de long, construite entre 1891 et 1903, qui relie Moscou à l'Océan Pacifique (Vladivostok) par le Sud de la Sibérie. Sous-exploité, le Transsibérien n'a transporté que 2 millions de m³ de marchandises en 2000.

Treillage : ensemble des réseaux de circulation d'un espace géographique.

Triades : il existe plusieurs sortes de Triades, criminelles mais aussi sociétés plus ou moins secrètes d'entraide ou philosophiques. Traditionnelles en Chine, très actives, elles prospèrent actuellement en profitant des vagues de privatisation et de nombreuses activités souterraines. Les activités des triades mafieuses sont diverses : organisation des filières migratoires, contrefaçon de marques et piratage audio et vidéo, trafic d'animaux protégés, jeux, racket et usure, trafics divers, piraterie maritime, etc. Elles sont implantées à l'échelle internationale, en suivant les chemins de l'émigration.

Tsunami : énorme vague jusqu'à 20 ou 30 mètres de haut, produite à la surface de la mer par la secousse volcanique ou sismique. Il peut se propager sur des centaines de kilomètres pour ravager un littoral très éloigné de l'épicentre du *séisme* (voir la catastrophe du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien).

Twin cities : « villes jumelles » dont l'urbanisation se prolonge de part et d'autre de la **frontière** entre États-Unis et Mexique. On observe donc le long de cette frontière une concentration de certaines activités et des processus d'urbanisation. La cité mexicaine est souvent plus grande (Mexicali, Ciudad Juarez) en raison des *maquiladoras* et porte parfois un nom voisin de celle d'en face (Nuevo Laredo, Nogales).

Twin plants : « établissements jumeaux » industriels et commerciaux qui se partagent les activités de part et d'autre de la **frontière** américano-mexicaine : activités périproductives (commandement, recherche, bureaux, gestion) côté États-Unis ; activités à moindre valeur ajoutée (ateliers de production employant une main-d'œuvre peu payée) côté Mexique.

Tycoon : hommes d'affaires de la **diaspora** chinoise.

Typhon : « le vent » en japonais, tempête tropicale sévissant à la fin de l'été sur les côtes pacifiques. En 1959, le typhon de la baie d'Ise (centre de la mégalopole) a fait 5 000 morts. C'est le synonyme asiatique de cyclone ou d'*hurricane*.

Ultrapériphérie : régions de l'Union européenne bénéficiant d'un régime spécial en raison de leur éloignement. Il s'agit des quatre DOM français, des îles Canaries (Espagne), des Açores et de Madère (Portugal).

Underclass : « sous-classe », aux États-Unis, ensemble des catégories défavorisées de la population (dont de nombreux Noirs).

Unilatéralisme : attitude politique d'une puissance visant à imposer son point de vue sur la scène internationale (sans négociation ou arbitrage).

Union économique et monétaire (UEM) : l'Union économique et monétaire (UEM) a été conclue à Maastricht en décembre 1991 et lancée d'abord dans onze États membres. Deux ans plus tard, la Grèce les a rejoint. Le 1er janvier 2002, l'euro a été introduit dans les États membres de la zone euro en billets et en pièces, remplaçant successivement les anciennes monnaies nationales et il est désormais la seule monnaie pour plus de 300 millions d'Européens. À ce stade, trois États membres de l'UE n'ont, volontairement, pas adopté la monnaie unique : le Royaume-Uni et le Danemark, qui profitent d'une clause d'exemption dite "opt-out", ainsi que la Suède qui l'a refusé par référendum. Les dix nouveaux pays adhérents de l'UE en 2004 restent pour l'instant en dehors de la zone euro. Le traité instituant l'UEM a fixé cinq critères de convergence qui doivent être respectés par chaque État membre pour pouvoir adhérer à la zone euro, parmi lesquels : le rapport entre le déficit public et le produit intérieur brut ne doit pas dépasser 3% ; le rapport entre la dette publique et le produit intérieur brut ne doit pas dépasser 60% ; un degré de stabilité des prix durable, et un taux d'inflation moyen qui ne doit pas dépasser de plus de 1,5% celui des trois États membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ; etc. Le but des critères de convergence est d'assurer que le développement économique dans le cadre de l'UEM est équilibré et qu'il ne provoque pas de tensions entre les États membres. Les critères concernant le déficit public et la dette publique doivent continuer à être respectés après l'entrée dans l'UEM et un pacte de stabilité a été adopté à Amsterdam en juin 1997. L'Allemagne et la France n'y satisfont plus depuis 2003 et la question de la réforme du pacte est à l'ordre du jour. Depuis le 1er janvier 1999, la Banque centrale européenne (BCE) a pour tâche de mettre en œuvre la politique monétaire européenne dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM). Les organes de décision de la BCE (conseil des gouverneurs et directoire) dirigent le Système européen de banques centrales (SEBC) dont les missions sont de gérer la masse monétaire, conduire les opérations de change, détenir et gérer les réserves officielles de change des États membres et d'assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement. Le siège de la BCE est à Francfort.

Urbanisation : processus de croissance de la population urbaine et d'extension des *villes* ; on la mesure par le taux d'urbanisation, c'est-à-dire le rapport entre la population urbaine et la population totale. La **métropolisation** évoque le même processus mais en prenant davantage en compte ses dimensions économiques, politiques et symboliques et en désignant les niveaux supérieurs d'organisation des systèmes urbains en fonction du niveau d'échelle étudié.

Urbanisme : ensemble des techniques matérielles et esthétiques qui touchent à l'aménagement d'une ville.

Usages sylvicoles : utilisation de la forêt.

Usine électrochimique : établissement transformant des produits chimiques par action du courant.

Usine électrometallurgique : établissement industriel fabriquant des aciers spéciaux ou de l'aluminium en utilisant d'énormes quantités d'électricité.

Valeur ajoutée : la valeur ajoutée est la valeur créée par l'entreprise en transformant les matières premières ou produits semi-finis. Elle se calcule en faisant la différence entre la valeur du produit réalisé et la valeur des consommations intermédiaires (matières premières, produits semi-finis, services).

Verticalité des échanges : expression utilisée pour caractériser les flux au sud de la Méditerranée, majoritairement **Nord/Sud** mais très peu Sud/Sud.

Ville : espace d'étendue limitée constitué d'une forte densité de population et de bâtiments. Sa définition est statistique (nombre d'habitants), juridique, économique (activités secondaires et tertiaires) et sociologique (mode de vie des habitants). Un seuil minimal de population pour parler de ville est fixé, variable selon les pays (2000 habitants en France mais par exemple 30 000 au Japon).

Villes drapantes : villes enrichies au Moyen Âge dans la production et le commerce des draps de laine.

Ville durable : le processus de concentration des populations dans les villes a différentes conséquences, aux dimensions souvent environnementales, certaines positives, certaines négatives. En effet, les villes permettent des *économies d'échelle*, en matière de transport par exemple, qui peuvent être intéressantes : ainsi, les lignes de Transport en commun en site propre (TCSP) deviennent rentables et dispensent du recours à des solutions individuelles. Par contre, les phénomènes de périurbanisation, qui se généralisent depuis les années 1970, compliquent la satisfaction des besoins de mobilité des populations concernées qui recourent alors plus massivement à des véhicules individuels. On aboutit ainsi à des phénomènes de congestion, à des déséconomies d'échelle. C'est pour ces raisons que la Commission européenne préconise l'adoption d'un modèle de "ville compacte" afin de limiter l'étalement urbain. La ville compacte, à travers des opérations de réhabilitation, de rénovation et de requalification, densifie l'espace urbain. Elle rentabilise les transports publics qui limitent ainsi le recours aux véhicules privés. Les distances à parcourir pour satisfaire ses besoins sont plus courtes, ce qui facilite les déplacements piétonniers ou cyclistes. Au demeurant, la relation directe entre forte densité et réduction des déplacements n'est pas toujours validée. Les trop fortes concentrations, les fortes densités sont aussi porteuses d'engorgements et de nuisances. Des modèles urbains de type polynucléaire peuvent proposer

des compromis intéressants, entre hyperconcentration et étalement. Pour en savoir plus sur la campagne des villes durables européennes : www.sustainable-cities.org

Ville nouvelle : ville créée à l'initiative des pouvoirs publics dans un site vide de toute urbanisation. Neuf villes ont été ainsi créées en France dans les années 1970 ; elles sont gérées par des établissements publics d'aménagement.

Ville princière : type de ville créée à partir de la Renaissance, à l'initiative de princes (les princes palatins, à Mannheim).

Vol d'oies sauvages : théorie de l'économiste japonais Akamatsu (1937), complétée par Shinohara (1982), décrivant l'essor économique du Japon (puis des NPI) par une succession d'étapes et de relais. La stratégie consiste à s'appuyer sur des bas coûts de main d'œuvre pour importer des composants, les assembler et les produire localement puis les exporter. Au fur et à mesure que la population voit son niveau de vie augmenter, on remonte vers les secteurs à haute technologie nécessitant une main d'œuvre qualifiée et peu de matières premières (image de l'oie qui remonte le vol en V pour prendre la tête du groupe). Enfin le rôle de *pays-atelier* est abandonné aux pays voisins qui bénéficient d'une main d'œuvre meilleur marché (délocalisations et relais de proche en proche).

Wahhabisme : islam sunnite puritain.

Waterfront city : « ville du front de mer » au Japon, *terre-plein* construit sur la mer (souvent en utilisant les millions de tonnes d'ordures produites par les agglomérations) pour abriter des activités tertiaires et des habitations afin de gagner de la place.

Wessis / Osis : sobriquets par lesquels les Allemands de l'Ouest et de l'Est se sont mutuellement désignés après 1990.

Xiagang : les xiagang (littéralement "ceux qui sont descendus de leur poste de travail") sont des employés des unités de travail d'État qui n'occupent plus de fonction productive mais dont le contrat de travail continue d'être en vigueur. Ils restent donc dépendants de leur entreprise pour ce qui est des prestations sociales de base (le xiagang toucherait environ 300 yuans par mois soit 30% d'un salaire décent). Ils constituent l'essentiel de ces "travailleurs en surnombre" (fuyu renyuan) que les autorités souhaitent "redistribuer" (fenliu). D'après certaines estimations, si l'on additionne le nombre de chômeurs enregistrés et le nombre de xiagang, le chômage urbain s'élèverait à 10/12 % avec de très fortes variabilités inter-urbaines. Le taux de réemploi des xiagang serait faible et beaucoup d'entre eux ne retrouvent que des emplois d'autosubsistance, souvent dans le secteur des "petits" services. Ils gonflent la "masse flottante" de chinois sans emploi reconnu alimentée aussi par les *mingong*.

Zonage : répartition ordonnée des activités dans un périmètre donné.

Zone franc : ensemble des États (surtout africains) dont les monnaies étaient autrefois associées au franc français. Ces pays ont conservé le franc CFA comme monnaie après le passage à l'euro.

Zones franches : dans un **État**, ce sont des espaces bénéficiant d'une réglementation (allègement des charges sociales), d'une situation fiscale (exonérations) ou douanière particulières, propres à attirer les investisseurs. Les zones franches industrielles, strictement délimitées et souvent en situation portuaire, bénéficient d'exemptions fiscales et de privilèges douaniers à condition que les produits soient exportés.

Zone grise : espace où les autorités d'un État parviennent peu ou mal à faire respecter la légalité.

Zone humide : expression générique désignant des espaces et des milieux de transition entre la terre ferme et l'eau tels que marais, marécage, tourbières, terrains inondables, vasières, estuaires, lagunes, etc.

4. Les sigles géographiques

ACP : Afrique – Caraïbes – Pacifique. Organisation intergouvernementale qui dispose du statut d'observateur auprès de l'ONU depuis 1981. Elle regroupe 79 pays, essentiellement des anciennes colonies des Etats européens, signataires des conventions de *Lomé* et des accords de *Cotonou*.

AELE : Association européenne de libre-échange : Islande, Liechtenstein, Norvège...

ALENA : Association de Libre-échange Nord -Américaine (NAFTA en anglais, North American free trade agreement) ; zone de libre échange entrée en vigueur en 1994, entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Dans cette zone, la liberté de circulation est limitée aux marchandises aux services et aux capitaux. Cet accord prévoit à terme la suppression complète des barrières douanières entre les trois pays concernés.

APD : Aide publique au développement, part du PIB des pays développés consacrée à la collaboration financière, humaine et technique avec le **Sud** afin de lui faire rattraper son retard. L'ONU a assigné en 1975 aux pays du Nord un objectif de 1 % de leur PIB versé à l'APD. Mais, même régulièrement revu à la baisse, cet objectif n'est guère tenu, sauf par quelques pays nordiques (Danemark, Norvège, Pays-Bas). La France (autour de 0,35 %) n'est pas la plus mal placée.

APEC : Asia-Pacific Economic Cooperation (Coopération économique en Asie-Pacifique), créée en 1989, cette coopération transpacifique envisage à terme la réalisation d'une zone de libre-échange.

ASEAN ou ANSEA : « Association des nations de l'Asie du Sud-Est ». C'est une association à caractère politique et économique qui réunit, depuis 1967, Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande et depuis peu le Viêt-Nam. Les fondateurs ont créé un marché commun sans droits de douane internes avec libre circulation des personnes et des capitaux.

ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens. Mouvement altermondialiste né en France en 1998. Liée au Monde diplomatique, elle milite contre les effets de la mondialisation libérale, nettement négatifs selon elle.

BAM : Baïkal-Amour-Magistral, ligne ferroviaire doublant par le Nord la partie orientale du Transsibérien. Construite dans les années 1970, c'est un des grands travaux de l'époque Brejnev.

BCE : Banque centrale européenne, organisme public de l'UE, créé en 1999 et siégeant dans l'Euro Tower à Francfort, destiné à gérer la monnaie communautaire, l'euro.

BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement, créée en 1990 pour aider les anciens pays communistes d'Europe centrale à entrer dans l'économie de marché. Son siège est à Londres.

BIRD ou Banque mondiale : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, créée en 1945 pour participer à la reconstruction de l'après-guerre. Elle aide aujourd'hui les pays en développement.

CAF : Coût, Assurance, Fret. Prix de la marchandise une fois arrivée dans le port d'importation, après acquittement des frais de transport.

CARICOM : Marché commun des Caraïbes anglophones, créé en 1973 et regroupant 13 pays, dont la Jamaïque et le Guyana.

CBD : voir *centre des affaires*.

CEI : Communauté des États indépendants, structure créée par les accords de Minsk (8 décembre 1991) pour rassembler les anciennes entités de l'URSS devenues indépendantes (sauf les Etats baltes tandis que la Géorgie, après hésitation, y a adhéré en 1993). La CEI a pour objectif affiché d'encourager l'intégration économique, politique et militaire entre ses membres. Mais ces pays ne forment pas un ensemble homogène et la CEI elle-même constitue un cadre très lâche, à géométrie variable selon que l'on traite de sécurité ou d'économie.

CFC : Chlorofluorocarbone. Gaz produits par l'industrie chimique, utilisés notamment dans les bombes aérosols; ils sont à l'origine de réactions moléculaires qui détruisent une partie de la couche d'ozone qui protège la Terre de certains rayons ultraviolets émis par le Soleil.

CNUCED : Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. Elle réunit les pays du Nord et du Sud depuis 1964 pour mesurer et débattre du sous-développement. Malgré son nom, elle ne dépend pas directement de l'ONU.

COMESA : Marché commun des États de l'Afrique orientale et australe, créé en 1994.

DIT : Division internationale du travail. Spécialisation de pays ou de zones géographiques selon leurs *avantages comparatifs* dans des productions économiques qui alimentent les échanges mondiaux. La répartition des tâches se fait entre les pays du **Nord** (centres économiques dominants), les **pays émergents** (sous-traitants du fait des moindres coûts de main-d'œuvre) et les **PED** (fournisseurs de matières premières ou d'énergie). La mondialisation encourage cette division par la baisse des tarifs douaniers, les différentiels de salaires et les contacts commerciaux à grande échelle.

EEE : Espace économique européen. Accord de libre-échange signé en 1992 entre l'UE et trois États de l'AELE : Islande, Liechtenstein et Norvège.

ESB : encéphalopathie spongiforme bovine. Maladie communément appelée de la « vache folle » car contractée par les bovins après absorption de farines élaborées à partir de cadavres d'animaux, notamment de moutons

atteints d'une maladie appelée « tremblante ». La consommation de viande provenant d'animaux atteints d'ESB peut être à l'origine du développement chez l'homme de la maladie (mortelle) de Creutzfeldt Jakob.

EVP : équivalent vingt pieds. Unité de charge correspondant à un conteneur de 6 mètres de long et d'une capacité de 20 tonnes.

FAB : Franco à bord. Prix de la marchandise une fois chargée sur le navire qui va l'exporter.

FAO : Food Agricultural Organization. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et la nourriture, dont le siège est à Rome.

FEDER : Fonds européen de développement économique régional. Organe communautaire créé en 1975 afin de venir en aide aux régions en difficultés en accordant des subventions à des programmes précis de développement élaborés par les autorités régionales, en fonction de différents objectifs. Il a aidé en priorité les régions rurales du Sud méditerranéen (*Mezzogiorno* italien, Espagne, Portugal, Grèce), mais aussi les bassins industriels en crise (Lorraine, Sarre) et a permis d'opérer des rééquilibres spatiaux et de mettre en place une politique d'aménagement du territoire à l'échelle européenne, grâce aux fonds structurels.

FEOPA : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole. Il s'agit de l'agence financière de la PAC depuis 1962. La section « garantie » soutient les prix agricoles et les revenus des agriculteurs, la section « orientation » finance les améliorations des structures agricoles. Fixant des prix agricoles internes à l'UE, il organise la transition entre les marchés intérieur et mondial en prélevant une taxe à l'importation et subventionnant les exportations.

FMI : Fonds monétaire international. Organisation financière internationale créée lors de la Conférence de Bretton-Woods en 1944, placée sous l'égide de l'ONU, et chargée de veiller à la régularité des transactions financières entre États. Le FMI mène aussi des missions de conseil, d'assistance et de prêts aux États en difficultés financières ou économiques (PAS). Il siège à Washington. A partir des années 1980, ses prérogatives ont augmenté et il n'hésite plus à intervenir dans les politiques économiques des États en échange de ses aides.

FSB : Federalnaïa Sloujba Bezopasnosti (Service de Sécurité Fédéral). Service secret intérieur qui a succédé au KGB soviétique.

G7-G8 : le G7 est un groupe de travail, créé par V. Giscard d'Estaing en 1975, réunissant régulièrement les dirigeants des 7 pays les plus puissants (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada) ; le G8 leur associe la Russie depuis 1994. Le G8 se réunit pour évoquer les grands problèmes de la planète et s'efforce de coordonner l'économie mondiale.

G20-G22 : alliance occasionnelle, autour de la Chine, de l'Inde et du Brésil, d'une vingtaine de pays émergents (Amérique latine, Asie du Sud, Afrique du Sud, Nigeria, Égypte) qui veulent promouvoir leurs intérêts économiques face aux pays développés. Le groupe des 22 a résisté aux projets des États-Unis sur la libéralisation de l'agriculture au sommet de l'OMC à Cancun (septembre 2003). Ces États disparates représentent la moitié de la population mondiale et 63 % des agriculteurs.

GPS : Global positioning system. Système instantané de reconnaissance de la position d'un lieu ou d'un véhicule par satellite.

ICE : Intercity Express, train à grande vitesse allemand qui relie les principales agglomérations, notamment sur le Rhin.

IDE : investissement direct de/à l'étranger. On parle d'investissement à l'étranger pour désigner les placements financiers effectués par des entreprises d'un pays dans un autre en vue d'augmenter leurs capacités de production par création, acquisition ou prise de part (au moins 10 %) dans le capital d'une entreprise. On parle d'investissement de l'étranger pour qualifier la somme des investissements reçus par un pays. L'essor des IDE reflète la *transnationalisation* de l'économie mondiale.

IDH : Indicateur de développement humain. Indicateur composite calculé depuis 1990 par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) pour avoir une idée plus complète que le simple PIB sur la situation économique et sociale des pays du monde et intégrant le revenu corrigé (PIB ppa), la situation sanitaire (espérance de vie) et l'instruction (taux d'alphabétisation, durée moyenne de scolarisation). Les situations les plus favorables s'approchent de 1 (Canada 0,960, France 0,946) ; les plus défavorables s'établissent à 0,187 (Rwanda) et 0,176 (Sierra Leone).

IMEDOC : Association regroupant les Iles de la Méditerranée occidentale (Baléares, Corse, Sardaigne, Sicile) depuis 1995.

IPH : Indicateur de la pauvreté humaine. Indicateur composite calculé par le PNUD depuis 1994 pour combler les manques de l>IDH. Au contraire de ce dernier, qui est un chiffre absolu ne prenant en compte que les moyennes, l'IPH mesure (en %) la proportion de population exclue du développement. Les bases de calcul sont différentes entre les PED et les PID (pays industrialisés développés). Pour les PED, sont pris en compte : le % de personnes risquant de décéder avant 40 ans, le % d'adultes analphabètes, le % de personnes privées d'accès à l'eau potable et aux services de santé, le % d'enfants de moins de 5 ans souffrant de sous-nutrition. Pour les PID, sont retenus: le % de personnes risquant de décéder avant 60 ans, le % de personnes illettrées, le % de personnes

vivant avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté et le taux de chômage de longue durée. États-Unis et Royaume-Uni ont le plus fort IPH du Nord (plus de 14 %).

ISDH : indice sexospécifique de développement humain forgé par l'ONU en 1996 pour comparer la situation sociale des femmes (espérance de vie, alphabétisation, revenu corrigé) avec celle des hommes.

ISF : Indice synthétique de fécondité. Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer.

JETRO : Japan external trade organisation, Centre japonais du commerce extérieur. C'est un réseau gouvernemental d'informations économiques, dépendant du METI, largement utilisé par les entreprises pour la conquête des marchés.

LEA : Ligue des Etats Arabes comprenant Egypte, Liban, Syrie, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc.

MCCA : Marché commun centre-américain, créé en 1960.

MERCOSUR (MERCOSUL en portugais) : « Marché commun du Sud » (en espagnol, Mercado Common del Sur). Union douanière créée en 1991 et regroupant 4 États (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et 2 associés (Bolivie et Chili). Il vise à une intégration prévoyant à terme un marché commun, tout cela assorti d'une clause démocratique.

METI : Ministry of Economy, Trade and Industry, nouveau nom depuis 2001 du MITI japonais (ministère du commerce international et de l'industrie), puissant ministère chargé de collaborer avec les grandes entreprises du pays et de favoriser leur ouverture sur le marché extérieur. Il a un rôle de conseil mais une grande influence.

NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

NIMBY : Not In My Back Yard - Surtout pas chez moi. Acronyme tiré de l'anglais désignant l'attitude fréquente qui consiste à approuver un projet pourvu qu'il se fasse ailleurs. Il en existe une autre version, le NIMEY : Not In My Election Year - Pas dans mon année électorale.

NPI : « nouveaux pays industrialisés ». Expression désignant les États qui ont atteint en l'espace de quelques décennies un niveau de développement qui les intègre dans le groupe des pays industrialisés (Corée du Sud ; Hongkong ; Singapour ; Taiwan ; Indonésie ; Malaisie ; Thaïlande). On distingue traditionnellement deux générations de NPI : les *Dragons* passés dans le **Nord** et les *Tigres* encore classés dans le **Sud**. Le Brésil, le Mexique et l'Inde leur sont parfois associés ; c'est pour cela que l'expression NPIA (asiatiques) a été remplacée par celle de NPI.

NTIC : voir TIC

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique. Regroupement fondé en 1948 (lors de la mise en place du Plan Marshall), sous le nom d'OECE, des États développés d'économie capitaliste alliés des États-Unis. Créée en 1961, l'OCDE remplace l'OECE et s'élargit au-delà de l'Europe. Elle rassemble 30 pays parmi les plus riches de la planète. Son siège est à Paris.

OGM : Organisme génétiquement modifié.

OMC : Organisation mondiale du commerce. Héritière du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade - Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), qui a mis en place une série d'accords multilatéraux conclus à partir de 1947, au cours de « rounds » de négociations (Kennedy Round de 1964 à 1967, Tokyo Round de 1973 à 1979, Uruguay Round de 1986 à 1994), pour libéraliser le commerce international. L'OMC lui a succédé en 1994 (accords de Marrakech) afin, principalement, de mieux accompagner le mouvement de libéralisation du marché mondial de procédures de contrôle : l'organisation de règlement des différends (ORD). Le « round » de Doha (Qatar) a débuté en 2002. Scène de rivalités, mais aussi d'alliances, objet fréquent de contestations, l'OMC s'efforce d'encadrer les conditions de l'ouverture mondiale des frontières.

ONG : Organisations non gouvernementales d'initiatives privées, à but généralement humanitaire ou écologique.

OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole. Créée en 1960 à Vienne (Autriche), elle regroupe certains des principaux exportateurs de pétrole soucieux de défendre leurs intérêts face aux « majors » du pétrole (les FMN). Parmi ces États : l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, Koweït, le Venezuela, les EAU ou l'Indonésie...

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord, créée à l'issue du traité d'alliance de 1949 entre le Canada, les États-Unis et leurs partenaires d'Europe occidentale dans le cadre de la guerre froide. Elle s'est élargie à la Pologne, à la Hongrie et à la République tchèque en 1999.

OUA : Organisation de l'unité africaine. Fondée en 1963 dans le but de favoriser l'unité et la solidarité des pays d'Afrique et d'y éliminer toute forme de colonialisme.

PAC : Politique agricole commune. Son principe de subvention aux agriculteurs est remis en cause par les discussions actuelles de l'OMC.

PAS : Politique d'ajustement structurel. Mesures globales imposées par les grands organismes de régulation financière du monde (FMI, Banque mondiale) aux pays ne pouvant plus rembourser leur dette internationale. C'est un plan d'austérité, inspiré par la doctrine libérale, destiné à assainir les finances de l'État et à relancer la machine économique. Il se matérialise par des économies budgétaires (réduction des gaspillages, gel des salaires des fonctionnaires, limitation des dépenses sociales), la rigueur monétaire (stabilisation des changes), l'appel au secteur privé (privatisations, mesures fiscales) et l'ouverture au commerce mondial.

PCC (Parti communiste chinois) : toujours parti unique au pouvoir en Chine continentale depuis le 1er octobre 1949. Officiellement présenté ainsi : "Le Parti communiste chinois est le parti au pouvoir dans la Chine contemporaine. Il y établit l'organisation centrale et les organisations locales aux divers échelons. Dans l'intervalle des sessions plénières du Comité central du Parti communiste chinois, le Bureau politique et son Comité permanent exercent les pouvoirs et fonctions du Comité central du Parti."

PECO : « pays d'Europe centrale et orientale », issus du démembrement de l'ancien bloc communiste. Une partie appartient maintenant à l'UE, l'autre devrait entrer en 2007 (Roumanie, Bulgarie) ou plus tard.

PED : voir notions de base

PEV : Politique Européenne de Voisinage. Elle vise à éviter que le clivage entre pays de l'UE et ses voisins ne soit trop fort.

PIB : Produit intérieur brut, valeur de la production créée par un pays à l'intérieur de son territoire. Il est calculé en faisant la somme des valeurs ajoutées des différentes branches auxquelles on ajoute la taxe à la valeur ajoutée. Le PIB par PPA (parités de pouvoir d'achat) évalue la production des différents pays en utilisant les mêmes prix moyens mondiaux. Cela permet de ne pas surévaluer le PIB des pays à haut niveau de vie.

PID : voir notions de base

PMA : expression créée en 1971 par l'ONU pour désigner des pays caractérisés par une grande pauvreté (PIB ppa inférieur à 900 dollars par habitant), des populations largement analphabètes (moins de 20 % d'alphabétisation), une faible intégration dans l'économie mondiale (industrie inférieure à 10 % du PIB), une grande vulnérabilité aux famines aux épidémies et aux risques naturels. Ils sont aujourd'hui 49 contre 24 en 1971. Sur ces 49 Etats, les deux tiers en Afrique subsaharienne (de la Mauritanie à Madagascar), quelques-uns en Asie du Sud (Afghanistan, Népal, Bhoutan, Bangladesh, Laos...), en Océanie (Samoa...) et en Amérique (Haïti). Leurs 689 millions d'habitants ont un PIB cumulé comparable au PIB autrichien. Seul le Botswana a pu quitter les PMA tandis que le Sénégal les a rejoints.

PNB : produit national brut ; somme de la richesse produite par les entreprises nationales à l'intérieur et à l'extérieur du pays d'origine. Par exemple, les bénéfices d'une société française située à l'étranger sont englobés dans le PNB français (mais pas dans le PIB), alors que les résultats des entreprises étrangères en France sont exclus du PNB français.

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement. Organe spécialisé de l'ONU créé en 1965 pour fournir une aide technique aux pays du Sud (étude des besoins, évaluation des indices tels l'IDH ou l'IPH, formation de cadres, installation de services administratifs). Comme la CNUCED, il publie de nombreux rapports et cartes.

PPA : Parité de pouvoir d'achat. Mode de calcul du revenu/habitant tenant compte des différences de pouvoir d'achat selon les valeurs des monnaies et le coût de la vie selon les pays.

PPM (pays Partenaires méditerranéens) : Pays méditerranéens qui sont liés à l'Union européenne par des accords de partenariat et de coopération.

PSEM : Pays du Sud et de l'Est méditerranéens. Appellation forgée pour désigner les États riverains de la Méditerranée non membres de l'Union européenne, au développement moindre.

PUB : Produit Urbain Brut. L'équivalent, à l'échelle des agglomérations urbaines, du produit intérieur brut (PIB) pour des États.

RNB : agrégat (valeur chiffrée) économique calculé pour exprimer la richesse produite annuellement dans chaque État. Les économistes calculent ainsi le PIB (Produit intérieur brut) : ensemble des valeurs ajoutées produites par les agents économiques résidant dans le pays ; le PNB (Produit national brut) : ensemble des valeurs ajoutées créées par les acteurs (entreprises) d'un pays, que leur activité s'exerce dans ce pays ou à l'étranger. On ajoute aussi les remises (transferts envoyés par les travailleurs nationaux à l'étranger).

RPC : République Populaire de Chine. Victorieux du Guomindang (parti nationaliste qui se réfugie à Taiwan), le Parti communiste chinois (PCC) proclame, le 1er octobre 1949, la naissance de la République populaire de Chine.

SADCC : sigle de l'anglais Southern African development coordination conference, créée en 1980, cette organisation regroupe aujourd'hui 11 pays du Sud de l'Afrique.

SDF : littéralement « sans domicile fixe » ; sans logement et sans emploi. Le qualificatif anglo-saxon est « homeless ».

SEL : Système d'échange local (Local exchange trading system en anglais). Il s'agit d'un troc local qui tire partie des savoir-faire sous-employés, les participants échangeant des services sans échange monétaire. Né dans les quartiers défavorisés des villes industrielles britanniques en crise.

SIG : Système d'information géographique. Le développement des SIG (GIS, Geographic Information System en anglais) accompagne celui du traitement de l'information numérique. Un SIG permet d'analyser sous forme de "couches" les différentes informations numériques disponibles sur un territoire géoréférencé. Structurées sous forme de "bases de données", elles peuvent être extraites, triées, traitées à partir des requêtes de leur utilisateur. Ces systèmes facilitent donc les opérations de superposition, comparaison, simulation des données sur un espace.

SPL : Systèmes Productifs Locaux développés au sud de la Méditerranée grâce à des investissements privés venus du Nord. La question se pose de savoir s'il ne s'agit pas de simples *maquiladoras*.

SRAS : syndrome respiratoire aigu sévère, grave épidémie qui a touché la Chine dès novembre 2002 puis toute l'Asie du Sud-Est à partir du printemps 2003 (au moins 775 morts selon l'OMS).

TAFTA : sigle de l'anglais Trans Atlantic free trade agreement, c'est un projet américain de zone de libre-échange réunissant les États-Unis et l'Union européenne.

TIC : Technologies de l'information et de communication (Internet, fibres optiques, satellites, téléphonie mobile...). Le croisement des télécommunications et de l'informatique, a permis l'essor des nouvelles "technologies de l'information et de communication" dont les effets dans l'organisation spatiale des sociétés se font d'ores et déjà sentir à travers : l'essor du télétravail (travail à distance de l'ensemble des acteurs d'une production) ; les délocalisations d'activités de service (centres d'appels) et les téléservices ; le processus de filialisation des sociétés transnationales ; etc.. De nouvelles formes de mobilités et de localisations sont ainsi produites. Dans la sphère industrielle, l'Internet, les réseaux d'entreprises intranets et extranets, les réseaux de télécommunication privatifs (virtual private network), permettent le travail collaboratif à distance, la délocalisation d'activités de type back office, l'externalisation de tâches de gestion (infogérance) et ils facilitent l'implantation de filiales à l'échelle internationale.

TLM : train à lévitation magnétique, projet de train moderne et très rapide entre Tokyo et Osaka.

Tpl : Tonne de port en lourd. Unité de mesure servant à calculer la capacité de transport d'un navire (équivalent du Poids Total en Charge des camions). Certains pétroliers dépassent les 500 000 tpl.

UE : Union européenne ; union des pays européens de l'ancienne CEE qui, par le traité de Maastricht de 1992, ont décidé d'approfondir la construction communautaire dans les domaines de l'économie, des finances, de la monnaie, de la culture, des politiques sociales, de l'environnement, de la justice, de la police, des relations extérieures, de la défense et de la sécurité.

UMA : Union du Maghreb Arabe comprenant Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye.

WASP : White Anglo-saxon Protestant. Descendant des immigrants européens anglo-saxons. Un des éléments identitaires de la culture aux États-Unis ; on peut même parler de modèle à suivre.

ZEE : Zone économique exclusive ou zone des deux cent milles. Il s'agit de la zone des 200 milles nautiques ou 370 km (un mille nautique = 1 minute d'arc terrestre mesuré à la latitude de 45 degrés, soit environ 1.852 mètres) sur laquelle s'étend le droit de souveraineté d'un pays en matière d'exploitation des ressources halieutiques et minérales (sans pour cela pouvoir s'opposer au libre passage des navires étrangers). La ZEE, création juridique récente, est consacrée par la troisième conférence de l'Organisation des Nations Unies sur le Droit de la Mer, lors de l'adoption de la convention de Montego Bay (10 décembre 1982). Les modes d'exploitation de la ZEE, avant-pays maritime du littoral, ne sont pas sans effets sur ce dernier.

ZES : Zones économiques spéciales. Zones économiques côtières ouvertes par la Chine communiste aux technologies et investissements étrangers à partir de 1978-80. Les entreprises étrangères y bénéficient du faible coût de la main d'œuvre et d'une fiscalité avantageuse. Les cinq zones économiques spéciales de Shenzhen, Zhuhai, Shantou, Xiamen et Hainan ont joué le rôle de laboratoires de l'ouverture libérale économique de la RPC. Créées par le réformateur Deng Xiaoping après la mort de Mao, les ZES sont une concession croissante au capitalisme mondial dans un pays qui se proclame toujours communiste (propriété privée des moyens de production, parti unique, politique religieuse répressive). Les ZES étaient 4 en 1980 (à proximité de Hong Kong), puis ont été régulièrement élargies (villes littorales, deltas, fleuve Yangzi).

ZIP : Zone industrialo-portuaire. Espace portuaire réservé à l'industrie, au stockage et au commerce (souvent des industries lourdes transformant des matières premières importées par voie maritime : sidérurgie, pétrochimie...). Ces concentrations d'industries en bord de mer sont fondées sur la liberté d'accès aux marchés mondiaux, les facilités de liaisons avec l'arrière-pays, les rentes de situation pour les débouchés des produits et la possibilité de trouver des espaces plats et libres pour créer des complexes industriels.

ZLEA (ou ALCA) : Zone de libre-échange des Amériques ou Accord de libre-commerce des Amériques (American free trade agreement). Tentative de création de la plus vaste zone de libre-échange du monde, réunissant les pays d'Amérique du Nord, centrale et du Sud, de l'Alaska à la Terre de Feu. La mise en place de la ZLEA se fait avec difficulté.

ZLEM : Zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Voir *Barcelone (processus de)*.

5. Les régions particulières

En Amérique du Nord :

Canal Erié : ouvert en 1825, il relie le lac Erié à l'Hudson en empruntant la vallée de la Mohawk. On ne peut comprendre la fortune de New York sans lui.

Chi-Pits : surnom donné à la concentration urbaine du sud-est des Grands lacs qui va de Chicago à Pittsburgh.

Fall Line : ligne de failles et de cascades qui bordent les Appalaches. Perceptible à partir de New York, elle s'amplifie vers le Sud-Est.

Ligne Mason-Dixon : frontière entre le Maryland et la Pennsylvanie tracée par deux géomètres arpenteurs en 1767. Avant la guerre de sécession, au Sud, se trouvaient les États esclavagistes.

Main Street America : « la grand-rue de l'Amérique », long couloir de plaine, très urbanisé, drainé par les Grands lacs et par le Saint-Laurent. Occupé par Toronto, Ottawa, Montréal et Québec, il est aussi appelé axe laurentin.

Manufacturing belt : « ceinture de l'industrie », nom donné depuis les années 1920 au Nord-Est des États-Unis, des Grands lacs à la Mégalopolis, qui a longtemps concentré l'essentiel du secondaire étatsunien, pour des raisons historiques (arrivée des colons) et naturelles (ressources, énergie). La région, en déclin dans les années 1970, a ensuite reçu le surnom de *Rust belt*.

Megalopolis : expression, signifiant très grande ville en grec, employée par le géographe français Jean Gottmann (1960) pour qualifier l'urbanisation de la côte nord-est des États-Unis sur 800 kilomètres. Elle s'étend de Boston à Washington (d'où l'expression de « Boswash ») en passant par New York, Baltimore et Philadelphie.

Metrolina : petite mégalopole en formation située entre *Manufacturing belt* et *Sun belt*, reliant, de manière encore discontinue, Norfolk (ou Richmond) à Atlanta en passant par Greenville. Cet espace de l'ancien Sud cotonnier (c'est ici que se déroule l'action d'Autant en emporte le vent) s'industrialise depuis les années 1960 (Coca Cola, CNN, Delta Airlines à Atlanta).

Mexamérique : région transnationale en formation, à cheval sur les États-Unis (Californie, Nouveau-Mexique, Texas) et le Mexique, peuplée majoritairement d'hispaniques et caractérisée par des relations intenses, malgré la présence de la frontière (industrie des *maquiladoras*, commerce, migrations légales ou clandestines, tourisme).

Poultry belt : le développement de l'aviculture dans le Vieux Sud a été l'une des solutions adoptées pour sortir de la monoculture du coton ;

Poverty belt : « ceinture de la pauvreté », zone périphérique des États-Unis, de la Californie à la Floride, où le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne. Elle recouvre en bonne part la *Sun belt*, en raison de sa proportion d'immigrés hispaniques récents, et nuance l'image dynamique qu'on lui donne souvent.

Rio Grande del Norte (ou Rio Bravo) : nom du fleuve de 3060 km de long qui sépare les États-Unis du Mexique.

Rust belt : « ceinture de la rouille », expression apparue dans les années 1970 pour qualifier la *Manufacturing belt* en pleine crise industrielle (la sidérurgie à Pittsburgh). Depuis, a eu lieu une certaine reconversion qui rend ce terme obsolète.

Sun belt : "ceinture du soleil". Cette expression désigne une région attractive sur le plan climatique qui attire touristes et industries de haute technologie ou technopôles. Aux États-Unis, c'est un vaste espace périphérique en forme de croissant, au climat souvent plus doux, en forte croissance depuis 1960. Elle comprend quatre régions motrices (Floride, Texas, Californie, Pugetopolis avec Seattle).

Voie du Saint-Laurent : depuis 1959, il est possible à un navire de haute mer de remonter jusqu'à l'extrémité des Grands Lacs par un système d'écluses. Dans ce cas, la façade s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres vers l'intérieur des terres.

En Europe :

Banane bleue : célèbre expression lancée en 1989 par le géographe français Roger Brunet pour définir la mégalopole européenne riche et peuplée, décrivant une courbe du Sud de l'Angleterre au Nord de l'Italie en passant par la vallée du Rhin. Très critiquée, notamment parce qu'elle englobe quelques espaces maritimes (mer du Nord), cette formule a le mérite de nommer l'espace central de l'UE.

Dorsale européenne : expression qui désigne le cœur de l'Europe, marqué par une concentration de villes, la mégalopole européenne.

Europoort : « porte de l'Europe », avant-port de Rotterdam, construit dans les années 1960 dans la partie basse du Nieuwe Waterweg (1872) et doté de terminaux pétroliers. Depuis 1970, un nouvel avant-port, Maasvlakte, a été bâti en aval.

Mezzogiorno : « Midi » en italien, nom donné au Sud de l'Italie (Sicile comprise), longtemps marqué par de profonds retards économiques et sociaux (pauvreté, pouvoir de la mafia). Naguère périphérie extrême de la CEE,

c'est maintenant un espace d'arrivée (et de transit) privilégié pour les immigrants clandestins albanais (le port de Bari) ou libyens.

Mitteleuropa : « Europe du milieu » (Europe médiane) en allemand, expression forgée par les pangermanistes (partisans d'une Allemagne forte) autour de 1900 pour désigner un espace rhénan et danubien qu'ils voulaient voir dominer par leur propre pays. Aujourd'hui dégagé de connotations expansionnistes, le mot évoque l'Europe centrale, nouveau cœur de l'UE depuis les adhésions de 2004.

Northern Range : « rangée du Nord », série de ports maritimes alignés le long de la Manche et de la mer du Nord, du Havre à Amsterdam en passant par Calais, Anvers et Rotterdam. C'est la principale fenêtre maritime de l'UE.

Padanie : « région de la vallée du Pô », nom donné à l'Italie du Nord par la Ligue du Nord, parti séparatiste d'Umberto Bossi (droite) qui a proclamé sa sécession afin de ne plus payer d'impôts pour le *Mezzogiorno* beaucoup moins développé. Cet épisode révèle une fracture entre Nord et Sud de l'Italie.

Randstadt Holland : « ville de bordure de Hollande » en néerlandais, ensemble urbain presque continu des Pays-Bas, de forme presque annulaire (Rotterdam, La Haye, Amsterdam, Utrecht) autour d'un cœur vert voué au secteur primaire et au tourisme. Cette conurbation comprend 6 millions d'habitants (43 % des Néerlandais) sur 5% des Pays-Bas. On l'appelle aussi « Conurbation de Hollande ».

Regio basiliensis : « région de Bâle », *eurégion* située autour du coude que dessine le Rhin à sa sortie de la Suisse. Réunissant le canton suisse de Bâle, l'Alsace du Sud (Mulhouse, Colmar) et le pays de Bade (Allemagne), elle est aussi appelée RegioTriRhena. L'industrie chimique et la métallurgie y sont importantes.

Ring : « anneau », ensemble de métropoles formant, selon les géographes, une ellipse autour des capitales européennes (Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg). On y trouve Paris, Londres, la Randstadt Holland, Cologne, Francfort, Stuttgart, Zurich et Bâle.

Route du Saint-Gothard : le col du Saint-Gothard est sur l'itinéraire le plus direct entre les pays rhénans et Milan. Son accès est commandé par le franchissement d'un défilé que permit, au Moyen Âge, la construction du « pont du diable ».

Sarlorlux : *eurorégion* formée par la Sarre (Allemagne), la Lorraine (France) et le Luxembourg, espaces longtemps marqués par l'industrie d'extraction du charbon et du fer.

En Asie orientale :

Chiyoda : centre symbolique de Tokyo, comprenant le palais impérial, le gouvernement, le Parlement et le premier quartier des affaires (le Marunouchi) avec le *Kabuto-Cho*. Il est aujourd'hui concurrencé par le « vice-centre » du *Shinjuku*.

Japon de l'endroit : façade sud-est du Japon, tournée vers le Pacifique. Correspondant à peu près à la mégalopole, bénéficiant d'un climat favorable, malgré les aléas extrêmes, au contact d'un océan fréquenté, c'est de loin la fenêtre la plus active du pays.

Japon de l'envers : façade nord-ouest du Japon, tournée vers la mer du Japon et l'Asie du Nord. Peu peuplé, au climat froid, c'est avant tout une réserve d'espace pour la mégalopole.

Pudong : nouveau centre de Shanghai, comprenant un CBD très actif (Lujiazui), ouvert aux investisseurs étrangers. C'est un symbole de l'ouverture et de la modernisation de la Chine.

Kabuto-Cho : nom japonais de la bourse de Tokyo, deuxième du monde après celle de New York. L'évolution de son activité est mesurée par l'indice Nikkei (équivalent du Dow Jones).

Kansai (ou Kinki) : plaine située à Honshu, à l'est de la mer intérieure, peuplée des agglomérations d'Osaka, Kobé et Kyoto (ancienne capitale). À ne pas confondre avec le *Kanto*.

Kanto : plus vaste plaine côtière du Japon, dans le sud-est de l'île d'Honshu, occupée par l'agglomération de Tokyo.

Shinjuku : CBD très moderne de Tokyo, bâti à partir de 1970 près du vieux centre, à quelques kilomètres du port et de l'aéroport Haneda. Il comprend de nombreux sièges sociaux.

Tokaido : route reliant Tokyo, Kyoto et Osaka, les trois villes majeures du Japon. Datant du Moyen Âge, c'est toujours un axe principal du pays.

Les Sud :

Afrique subsaharienne : Afrique située au sud du Sahara. Synonyme d'Afrique noire ou d'Afrique intertropicale.
Sertao : région intérieure du Nordeste brésilien connue pour ses longues sécheresses (parfois plusieurs années) et la grande pauvreté de ses habitants. Il est comme un PMA à l'intérieur du Brésil.

En Méditerranée :

Arc latin : région constituée des littoraux du Nord-Ouest de la Méditerranée, de l'Espagne (voire du Portugal) à l'Italie. Ceux-ci partagent des langues d'origine latine, mais aussi un fort niveau de développement, notamment lié au tourisme.

Balkans : massif montagneux occupant la majeure partie de la vaste presqu'île située au sud-est de l'Europe, de laquelle on sépare traditionnellement la Grèce. Tous les États qui les composent ont connu le communisme après 1945 ; ceux de la partie ouest, souvent issus de l'éclatement de la Yougoslavie, ont une façade sur l'Adriatique, bras de la Méditerranée.

Ligne Attila ou Ligne verte : nom donné à la frontière qui sépare Chypre entre zone grecque (Sud, membre de l'UE) et turque (Nord) depuis l'intervention turque de 1974. Le projet de réunification de l'île en 2004 ayant échoué, la ligne reste un symbole de fracture culturelle et des tensions Nord / Sud.

Machrek : « le levant » en arabe, partie orientale du monde arabo-musulman, de l'Égypte à l'Iran.

Maghreb : « le couchant » en arabe, partie occidentale du monde arabo-musulman, du Maroc à la Libye. On y ajoute parfois la Mauritanie, malgré sa situation plus lointaine.

En Russie :

Bakous : nom donné aux grandes régions industrielles de Russie liées à l'extraction de sources d'énergie, par allusion à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, où naquit la première industrie pétrolière russe avant 1900. Bakou II se situe au sud de l'Oural (Oufa, Iekaterinbourg), Bakou III est au nord de la plaine sibérienne (Vorkouta, Iamal, Ourengoi).

Baltes, pays : trois États (Estonie, Lettonie, Lituanie) annexés par l'URSS en 1940, redevenus indépendants en 1991 après des incidents sérieux (Lituanie). Constituant naguère la façade baltique du pays, ils contiennent beaucoup de Russes.

Kaliningrad : ancienne Königsberg (patrie de Kant, en Prusse orientale), annexée par la Russie en 1945 au moment de la défaite nazie, c'est devenu une enclave russe dans l'UE, entre Lituanie et Pologne. Ce point le plus à l'Ouest de la Russie bénéficie d'un statut de zone franche.

Tchéchénie : partie la plus vaste de l'ex-république autonome de Tchétchénie-Ingouchie, dans le Nord du Caucase, constituée en 1936, supprimée par Staline en 1944 et restaurée en 1957. À majorité musulmane, elle proclame son indépendance en 1991, profitant de la dissolution de l'URSS, mais la Russie refuse de la reconnaître car elle craint une contagion au sein d'autres républiques autonomes, car la Tchétchénie contient du pétrole et car elle est traversée par un oléoduc amenant le pétrole de Bakou (Azerbaïdjan). La répression de la sécession par B. Eltsine puis V. Poutine a provoqué deux guerres de 1994 à 2000 et un violent terrorisme à Moscou (prise d'otages dans un théâtre en octobre 2002, 150 morts), supposé proche d'Al-Qaïda. La région n'est pas encore pacifiée en 2004 (assassinat du Président pro-russe), mais un nouvel oléoduc la contourne.

Sources :

Bailly A., Ferras R., Pumain D. - *Encyclopédie de Géographie* - Economica - 1992

Bailly A. (s.d. de), *Les Concepts de la géographie humaine*. Armand Colin, 2001, 264 p.

Barret Ch., Charvet J.P., Dupuy G., Sivignon M. - *Dictionnaire de géographie humaine* - Liris - 2000

Baud P., Bourgeat S., Bras C. - *Le dictionnaire de géographie* - Initial - Hatier - 1995

Brunet R., Ferras R., Théry H. - *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* - Reclus - Documentation Française - 1992

Géoconfluences – <http://www.ens-lsh.fr/geoconfluence/accueil/index.htm>, espace de partage et de ressources en Géographie proposé par la DESCO - (direction de l'Enseignement scolaire) et l'ENS LSH (École Normale Supérieure - Lettres Sciences Humaines) à Lyon.

George P. et Verger P. - *Dictionnaire de la géographie* - Presses Universitaires de France - 2000

Lacoste Y. - *De la géopolitique aux paysages* - A.Colin - 2003

Lévy J. et Lussault M. (dir.) - *Dictionnaire de géographie et des sciences de l'espace social* - Belin – 2003

Vignal A. – *Bacchanales Histoire-géographie* – Ellipses – 2005